

Référentiel pour le métier **PRODUCTEUR (TRICE) LAITIER**

Niveau: ouvrier qualifié



Edition 2022

Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire
du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) mise en œuvre par la
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CONTENU

Référentiel métier compétence

Référentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide Pédagogique



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	7
Préface	8
Résumé	9
Remerciements	10

SECTION 1: REFERENTIEL METIER COMPETENCES 11

INTRODUCTION	12
I. CONTEXTE GENERAL	13
II. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA CHAINE DE VALEURS LAIT.....	14
2.1 Présentation générale	14
2.2 Choix des métiers pour les référentiels à développer.....	15
1.1 DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR (TRICE) LAITIER	16
2.3 Définition du métier	16
2.4 Secteur d'activités	16
2.5 Nature du travail.....	16
2.6 Technologies utilisées.....	16
2.7 Conditions de travail.....	17
2.8 Conditions d'entrée sur le marché du travail	19
1.2 ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS.....	20
2.9 Fonctions principales	20
2.10 Fonctions connexes.....	24
1.3 DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES ET DES OPERATIONS	26
1.4 PROCESSUS DE TRAVAIL.....	33
1.5 HABILITES TRANSFERABLES ET COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS	33
1.6 PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER DE PRODUCTEUR (TRICE) LAITIER	38
2.11 Compétences particulières	38
2.12 Compétences générales.....	38
2.13 Matrice des compétences du métier de producteur laitier.....	39
1.7 SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION	40
CONCLUSION	41

SECTION 2: REFERENTIEL DE FORMATION 42

INTRODUCTION	43
I. FONDEMENTS DE LA FORMATION	45
1.1 Finalités du secteur de la formation	45
1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle	45
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER	47
2.1 Définition du métier	47
2.2 Contexte professionnel.....	47
2.3 Opportunités d'emploi	47
III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION	48
3.1 Compétences particulières	48
3.2 Compétences générales	48
IV. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	49
V. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION	51
5.1 Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production laitière.....	51
5.2 Objectif de comportement N°2 : Conduire une exploitation de production laitière.....	53

5.3 Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production laitière	57
5.4 Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production laitière	60
5.5 Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel.....	62
5.6 Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production laitière	63
5.7 Objectif de comportement N°7 : Monter un projet d'exploitation de production laitière.....	64
5.8 Objectif de situation n°8 : Se situer au regard du métier et de la formation du/de la producteur (trice) laitier	65
VI. LISTE DES MODULES	66
VII. DESCRIPTION DES MODULES.....	67
Module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production laitière.....	67
Module N°2 : Conduite d'une exploitation de production laitière	70
Module N°3 : Gestion d'une exploitation de production laitière	76
Module N°4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière	80
Module N°5 : Communication en milieu professionnel.....	82
Module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière.....	85
Module N°7 : Montage de projet d'une exploitation de production laitière	87
Module N°8 : Métier et formation du/de la producteur (trice) laitier	89
VIII. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION	91
IX. PROGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION	92
CONCLUSION	94

SECTION 3: REFERENTIEL D'EVALUATION 95

INTRODUCTION	96
I. MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION	97
1.1 Identification du vivier	97
1.2 Modalités de formation	97
1.3 Modalités d'évaluation	97
1.4 Conditions de reprises	97
II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION.....	98
III. EVALUATION DE LA FORMATION	99
Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production laitière.....	99
Objectif de comportement N°2 : Conduire une exploitation de production laitière	105
Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production laitière	118
Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production laitière	125
Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel	131
Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière	136
CONCLUSION	142

SECTION 4: GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE 144

I- TABLEAU DE SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION	145
II- L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATÉRIELLE.....	146
2.1 Ressources matérielles	146
2.1.1 Machinerie, équipements et accessoires	146
2.1.2 Matériel de sécurité	147
2.1.3 Matière d'œuvre et matière première	147
2.1.4 Mobilier et équipements de bureau	148
2.1.5 Matériels audiovisuels et informatiques.....	148
2.1.6 Matériel didactique	149

2.2 Ressources physiques	150
2.2.1 Infrastructures et aménagements	150
2.3 Ressources humaines	151
2.3.1 Les besoins et le profil des formateurs.....	151
2.3.2 Les besoins en personnels de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, référents ou maîtres de stage, professionnels du métier).....	152
2.3.3 Le perfectionnement des formateurs	152
CONCLUSION	153

SECTION 5: GUIDE PÉDAGOGIQUE 155

I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE.....	155
II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES.....	155
III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES	156
IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION	156
V. LISTE DES COMPETENCES.....	157
VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES.....	158
6.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production laitière	159
6.2 Fiche pédagogique du module N°2 : Conduite d'une exploitation de production laitière ..	162
6.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une exploitation de production laitière ...	170
6.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière	175
6.5 Fiche pédagogique du module N°5 : Communication en milieu professionnel.....	178
6.6 Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière	181
6.7 Fiche pédagogique du module N°7 : Montage de projet d'une exploitation de production laitière	184
6.8 Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation du/de la producteur (trice) laitier	186
VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	188
7.1 Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation	188
7.2 Mobilisation des ressources	188
7.3 Application et suivi du programme de formation	188
7.4 Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel	189
ANNEXES.....	189

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

- APC** : Approche par Compétences
- AST** : Analyse de la Situation de Travail
- DR** : Délégation régionale
- FPAP** : Formation Professionnelle Agropastorale
- GIZ** : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Coopération technique allemande
- MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- MINEFOP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- MINEPAT** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- MINEPIA** : Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
- PADER** : Programme d'Appui au Développement Rural
- PLANOPAC** : Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles Agro-sylvo-pastorales et Halieutiques du Cameroun
- Programme AFOP** : Programme Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches.
- RMC** : Référentiel de métier-compétences

Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier de producteur (trice) laitier a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le sous-secteur élevage, pêche et industries animales en général et celui de la filière laitière en particulier.

En effet, l'analyse des chaînes de valeur laitière a permis d'identifier dans les maillons les différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition sine qua none pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme d'Appui de Développement Rural (PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

LE MINISTRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES



Docteur TAIGA

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



ISSA TCHIROMA BAKARY

Résumé

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier de producteur (trice) laitier est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte cinq sections:

- Section 1 : Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;
- Section 2 : Référentiel de Formation (RF) ;
- Section 3 : Référentiel d'Évaluation (RE);
- Section 4 : Guide Pédagogique (GP);
- Section 5 : Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

Remerciements

Ce Référentiel de formation du métier de producteur (trice) laitier a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/PADER).

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

PRODUCTEUR (TRICE)
LAITIER

SECTION 1
RÉFÉRENTIEL METIER
COMPÉTENCE



INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamisation des contenus de la formation professionnelle agropastorale, le MINADER avec l'appui de la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER), a entrepris l'élaboration des référentiels selon l'approche par compétences (APC). Cette approche prévoit dans le processus d'élaboration d'un programme d'études, une Analyse de la Situation de Travail (AST) dans le but de décrire le profil professionnel attendu de ce milieu dans l'exercice d'un métier concerné et aboutir à l'élaboration d'un Référentiel de Métier-Compétences (RMC) en adéquation avec les activités réelles de la vie professionnelle. L'AST est une étape préalable et participative, impliquant les professionnels d'un métier et qui apporte une réponse appropriée aux besoins de formations exprimées en matière de qualification de main-d'œuvre et une cohérence des contenus futurs de formation. Ceci, dans la perspective d'améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. L'APC qui en est son fondement, encourage les partenariats entre les organisations professionnelles, les entreprises et les structures de formation. Mais cela n'est possible que si tous les acteurs se donnent la main et s'impliquent dans le processus de sa mise en œuvre.

La présente mission vise l'identification des métiers, l'analyse des situations de travail et l'élaboration des référentiels de métier-compétences pour la filière lait dans ses différents maillons de la chaîne de valeurs.

Le présent document de Référentiel de Métier-Compétences (RMC) est celui **du/ (de la) producteur (trice) laitier**. Il est la première étape de la conception de l'ensemble des référentiels pour ce métier. Il décrit les activités que l'apprenant en fin de formation, exercera dans sa vie professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et du monde de la formation. Le RMC du/ (de la) producteur (trice) laitier dresse le portrait plus ou moins exhaustif de ce métier. Il est élaboré à partir des informations recueillies auprès des professionnels et des personnes ressources sur le terrain et au cours de l'atelier de l'AST. Les informations recueillies au cours de cet atelier permettent de formuler les compétences et de définir celles visées par la formation.

Le RMC du/ (de la) producteur (trice) laitier comprend les rubriques suivantes :

- Le contexte général de la chaîne de valeur lait ;
- La cartographie des emplois/métiers de la filière lait ;
- La description générale du métier du/ (de la) producteur (trice) laitier;
- L'analyse des fonctions, des activités et des opérations du métier du/ (de la) producteur (trice) laitier ;
- La description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier du/ (de la) producteur (trice) laitier;
- La description du processus de travail du métier de producteur de lait ;
- Les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du/ (de la) producteur (trice) laitier;
- La présentation des compétences du métier du/de la producteur (trice) laitier ;
- Les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au métier du/ (de la) producteur (trice) laitier.

I. CONTEXTE GENERAL

Le Cameroun dispose d'un cheptel bovin estimé à environ six millions de têtes dont 1 200 000 vaches. La production laitière annuelle nationale est estimée à 125 000 tonnes (MINEPIA, 2016), correspondant à un ratio d'environ 0,11 tonnes de lait par vache et par an. Ce qui est insuffisant pour nourrir les 25 millions de camerounais. En outre, ce lait est essentiellement produit dans les grandes régions pastorales du pays que sont l'Adamaoua, le Nord, l'Extrême-Nord et le Nord-Ouest, et compte tenu de l'indisponibilité de la chaîne de froid, la conservation du lait est limitée. Ce lait produit localement est essentiellement consommé dans les zones de production sous forme de produits laitiers locaux qui sont souvent de mauvaise qualité hygiénique (Essomba **et al.**, 2001 ; Edima **et al.**, 2014). Les populations éloignées des sites de production consomment majoritairement le lait et les produits laitiers importés (Labonne **et al.**, 2002). Cette situation contraint le Cameroun à des importations massives de lait et de produits laitiers estimées à 20 milliards de francs CFA par an (MINEPIA, 2015). Ceci constitue non seulement une perte de devises pour le Cameroun, mais aussi une privation des opportunités de développement telles que la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie des producteurs de lait et le développement de cette filière. Toutefois, le gouvernement a entrepris des actions visant à booster la filière à travers les projets suivants :

- Le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole (PNVRA) ;
- Le projet de Gestion Sécurisé des Espaces Pastoraux (GESEP) ;
- Le Smallholders Dairy Development Project (SDDP) ;
- Le Programme d'Appui à la compétitivité Agricole-Appui au Développement de la Filière Laitière (PAPA-ADFL) ;
- Le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL).

Cependant, malgré l'intervention de ces projets et programmes, le décollage de la filière n'est pas encore effectif, cette situation peut être la conséquence des stratégies adoptées par ces projets qui visaient plutôt à soutenir les acteurs de la filière sans intégrer leur professionnalisation. Par ailleurs, de nombreuses études ont été réalisées sur les thématiques de recherche essentiellement axées sur la caractérisation de certaines molécules du lait, la description de l'activité des probiotiques, la qualité sanitaire du lait et des produits laitiers (Jiwoua et Millière, 1990 ; Zambou **et al.**, 2004 ; Edima **et al.**, 2012 ; Edima **et al.**, 2013 ; Edima **et al.**, 2014) ou encore, la description des procédés de production de certains produits laitiers locaux (Edima **et al.**, 2014). Mais, ces travaux n'ont pas pris en compte la typologie fonctionnelle des fermes tout comme la situation de travail des opérateurs qui pourrait expliquer la non effectivité du décollage de la filière.

Par conséquent, la valorisation de cette filière requiert de nouveaux modes d'action, qui tiennent compte du fait que les compétences des acteurs de cette chaîne de valeur ne sont pas assez développées. De même, les structures d'appui-conseil qui peuvent accompagner l'installation des nouvelles technologies sont peu nombreuses et peu décentralisées.

La mission du programme d'appui au développement rural (PADER) de la Coopération Allemande au Cameroun sous tutelle du MINADER s'inscrit à la suite des actions du Gouvernement visant à booster la filière lait. Dans cette dynamique, le PADER a ciblé les régions du Nord et de l'Adamaoua comme des régions prioritaires d'intervention. Dans ces régions, le développement de la chaîne de valeur lait pourrait garantir une amélioration remarquable des conditions de vie des producteurs locaux. Aussi le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeurs lait, dont la formation est une exigence pour les professionnaliser. De l'étude menée par le PADER sur la filière¹, l'analyse des compétences des acteurs fait apparaître le

1 PADER, Analyse des chaînes de valeur et des systèmes de productions arachide et lait, mars 2018

manque d'adéquation entre les formations classiques qu'ils reçoivent et le besoin émergent d'amélioration des compétences professionnelles.

Le développement de référentiels de la formation, basée sur l'approche par compétences et promu par le PADER recherche cette adéquation des apprentissages avec les activités réelles de la vie professionnelle. Il permet d'installer les outils nécessaires dans le vaste champ du renforcement des capacités des acteurs de la filière et de former une masse critique de jeunes et femmes compétents dans les différents métiers de la filière lait.

II. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA CHAINE DE VALEURS LAIT

2.1 Présentation générale

La cartographie des métiers/emplois est construite à partir de la revue de la documentation que nous avons exploitée sur la filière lait et les informations obtenues auprès des acteurs de chaque maillon de la filière à la suite des rencontres.

Dans le tableau qui suit, la cartographie complète de l'ensemble des emplois/métiers des trois maillons de la filière lait est présentée :

Maillons	Métiers identifiés
Production	Exploitant agricole
	Producteur (trice) laitier (chef d'exploitation laitière, ouvrier d'exploitation laitière)
	Opérateur (trice) de traite du lait
	Berger
	Naisseur (producteur de veaux)
	Producteur fourrager
	Entrepreneurs Agropastoraux
	Collecteur de lait
Transformation	Technicien conducteur de ligne de transformation agroalimentaire
	Technicien spécialisé en transformation laitière
	Transformateur (trice) artisanal (e) de lait
	Ouvrier (ière) polyvalent (e) de fabrication de produits laitiers
	Chef d'équipe (agent de maîtrise)
	Chef de pole
	Chef de quart
	Ouvrier polyvalent de laboratoire
Chef d'équipe (agent de maîtrise) de laboratoire	
Commercialisation	Contre maitre de laboratoire
	Vendeur /détaillant de lait et de produits laitiers
	Chargé des achats et des ventes
	Distributeur de produits laitiers

Conseil-Gestion	Vétérinaire
	Inséminateur
	Conseillers Agropastoraux
	Technicien supérieur en aménagement hydraulique et approvisionnement en eau
	Technicien de laboratoire et contrôle de la qualité des produits agro-alimentaires
	Technicien sélectionneur spécialisé en élevage des races laitières
	Conseiller en développement organisationnel et préparation des plans d'affaires
	Conseiller technique d'encadrement des agri-éleveurs laitiers
	Gestionnaire de coopérative laitière
	Fournisseurs d'intrants (produits vétérinaires, complément alimentaires)
	Conseiller clientèle agricole et/ou Agence bancaire
	Technicien de maintenance

2.2 Choix des métiers pour les référentiels à développer

A l'issue des différents ateliers de l'analyse de la situation de travail (AST) avec les acteurs de la chaîne de valeurs, quatre (04) métiers ont été retenus selon leur importance et leur priorité pour le développement des référentiels. De l'analyse de ces choix, les constats suivants ont été relevés.

Pour le maillon production, certains métiers ne sont pas spécifiques au lait car ils concernent aussi ceux qui font dans d'autres activités d'élevage. Il s'agit de **l'exploitant agricole, du naisseur (producteur de veaux selon la vocation) et du berger**. Ces métiers ont donc tout simplement été écartés de la liste des métiers à retenir. Par contre, en ce qui concerne le collecteur du lait, ce métier n'a pas été retenu compte du fait que la chaîne de froid n'est pas toujours disponible dans les régions septentrionales ce qui expose le lait collecté par ces acteurs à la détérioration compromettant ainsi sa qualité sanitaire. Cette situation oblige les producteurs qui investissent dans la production professionnelle du lait à acquérir les véhicules réfrigères pour acheminer immédiatement le lait dans les centres de formation sans passer par les collecteurs de lait. Ce constat a entraîné l'élimination de ce métier de collecteur dans la liste. Pour le maillon production, les métiers de **producteur laitier** et **d'opérateur de traite du lait** ont été retenus.

Pour le maillon transformation, les différents métiers de techniciens, spécialisé en transformation agroalimentaire, conducteur de ligne de transformation agroalimentaire n'ont pas été retenus compte tenu du fait qu'ils interpellent l'enseignement supérieur.

Le métier de **transformateur (trice) artisanale de lait** a été retenu compte tenu du fait que les transformations artisanales du lait valorisent le savoir-faire traditionnel et sont généralement réalisées par les femmes. Ce métier permet de pérenniser ce savoir-faire traditionnel tout en valorisant notre culture et en autonomisant les femmes.

Le métier d'**ouvrier (ière) polyvalent (e) de fabrication de produits laitiers** a aussi été retenu afin de combler l'absence d'ouvrier qualifié dans le maillon transformation et de mettre à la disposition des industries agro-alimentaire et des mini-laiteries de la main d'œuvre qualifiée.

En conclusion, les quatre (04) métiers choisis dont les référentiels de la formation professionnelle seront développés sont :

- Le (la) producteur (trice) laitier ;
- L'opérateur (trice) de traite du lait ;

- Le (la) transformateur (trice) artisanale de lait ;
- L'ouvrier (ière) polyvalent (e) de fabrication de produits laitiers.

Le présent référentiel est celui du métier **du/ (de la) producteur (trice) laitier**.

1.1 DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR (TRICE) LAITIER

2.3 Définition du métier	<p>Le/la producteur (trice) laitier est un éleveur qualifié dans les techniques modernes de production du lait. Il choisit, nourrit, soigne et entretient son troupeau laitier en vue de produire le lait. Le/la producteur (trice) laitier doit est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer une exploitation de production laitière ; - Mobiliser les aliments du troupeau laitier ; - Assurer l'alimentation et l'abreuvement du troupeau laitier ; - Assurer la gestion de la santé du troupeau laitier ; - Assurer la traite et la vente de son lait ; - Assurer la gestion organisationnelle, administrative, financière de son exploitation de production laitière. <p>Pour accéder à sa formation, le/la producteur (trice) doit avoir les prérequis suivants : savoir lire et écrire (niveau CEP) ; avoir une expérience en élevage.</p>
2.4 Secteur d'activités	<p>L'activité du/de la producteur (trice) laitier s'exerce dans le secteur de l'élevage. Dans l'exercice de son métier, ses partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les coopératives actives dans la collecte et la transformation du lait ; - Les transformateurs et les unités de transformation industriels du lait ; - Les services techniques de l'élevage, de l'agriculture et de l'environnement ; - L'administration et les collectivités.
2.5 Nature du travail	<p>Champ professionnel : Production du lait</p> <p>Type d'emploi occupé : chef d'exploitation de production laitière, Gérant de ferme laitière, ouvrier de production laitière.</p> <p>Fonctions types (grand ensemble d'activités) : Conduite des productions, Gestion de l'exploitation, Commercialisation (lait)</p> <p>Fonctions connexes : Communication et formation, Gestion des ressources naturelles, Entreprenariat.</p> <p>Types de produits, de résultats ou de services : lait cru en quantité et en qualité.</p>
2.6 Technologies utilisées	<p>Le producteur laitier utilise dans ses fonctions des technologies manuelles, semi-motorisées et motorisées.</p>

2.7
Conditions de
travail

Lieu de travail : **ferme**

Type d'entreprise : **Individuelle, GIC, Coopérative, ...**

Environnement technique (*Processus et / ou procédés de production*) :

- **Acquisition de terrain**
- **Mise en place des infrastructures**
- **Acquisition des vaches laitières**
- **Reproduction des vaches laitières**
- **Alimentation des animaux**
- **Soins des animaux**
- **Traite du lait**
- **Commercialisation du lait**
- **Réalisation du bilan des activités.**

Équipements utilisés :

Les types d'équipements techniques sont :

Habitat

- **Etable des vaches**
- **Enclos des veaux**
- **Point d'eau permanent (exemple : puit, forage avec réservoir d'eau en cas de panne)**
- **Champ fourrager**
- **Magasin/local pour aliments concentrés (tourteaux, son, céréales, sels minéraux, ...)**
- **Hangar/fenil pour le fourrage fauché**
- **Couloir de contention/cage adaptés (vaccinations, soins, Insémination, ...)**
- **Isoloir**
- **Aire de traite**
- **Local d'entreposage du lait**
- **Local d'entreposage du matériel**
- **Fosses fumières**
- **Local pour ouvriers (berger et autres)**
- **Latrines**

Animaux

- **Vaches locales sélectionnées, métisses ou races pures importées**

Production de fourrage

- **Équipements de traction animale : pousse-pousse, charrues, sarcler, butteur, pelles, pioches, râpeaux...**
- **Motoculteur, Tracteur**
- **Appareils de traitements manuels ou motorisés**
- **Faux/faucille**

Alimentation et soins

- **Équipements de fabrication d'aliments (broyeur mélangeur,...)**
- **Cuve à ensilage**
- **Caissons/Botteleuses**
- **Mangeoires**
- **Abreuvoirs**
- **Trousse de premiers soins vétérinaires**
- **Basculés et balances**

Traite

- Tracteur (machine de traite)
- Tank/bonbonne de collecte du lait
- Sceaux
- Bidons à lait conventionnels

Le producteur laitier utilise également les outils suivants (non exhaustif) :

- La fiche d'identification des animaux
- Le cahier de suivi de la production
- Le cahier de suivi sanitaire
- La fiche de suivi laitier
- La fiche individuelle de fertilité
- La fiche de suivi de la reproduction du troupeau laitier
- La fiche de suivi de la croissance des génisses laitières
- La fiche technique de gestion et d'utilisation des fourrages
- des documents-modèles de gestion (fiches de gestion de stocks, registre de matériel etc.)

Responsabilité

Le/la producteur (trice) laitier **exerce son travail individuellement ou en équipe et en autonomie. Il doit prendre fréquemment des décisions importantes avec cependant une marge de manœuvre.**

Facteurs de stress : **Les facteurs de stress du métier sont liés :**

- aux aléas climatiques
- aux pertes d'animaux liées aux maladies
- aux contraintes de temps
- aux contraintes liées à la quantité et la qualité du lait
- aux feux de brousse
- aux difficultés dans l'acquisition des intrants (non disponibilité et/ou cherté)
- aux difficultés liées à l'acquisition des équipements adaptés (coût, quantité et qualité)
- aux risques de vol
- aux risques d'enlèvement des personnes (situation d'insécurité générale).

Santé et sécurité : **Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux bris de matériels, aux incendies (surtout au niveau du champ fourrager) et aux maladies professionnelles (troubles musculaires, maladies pulmonaires) et aux risques d'accidents (morsures de reptiles, écornage, chutes, coups de pattes...). L'utilisation de certains produits nécessite des mesures de sécurité spécifiques (ports de masques et gants) pour éviter des intoxications avec l'utilisation de produits de pulvérisation des animaux contre les tiques).**

Caractéristiques du travail

Relations entre services / équipes / ateliers : **il existe un lien fonctionnel entre les équipes de travail. Il existe également des relations entre les services/équipes/ateliers de la ferme et l'extérieur, notamment le monde professionnel, les structures techniques, la clientèle, les fournisseurs.**

Organisation des équipes de travail : **Il existe une répartition des tâches dans l'exploitation de production laitière selon les postes de travail existants. Les différentes équipes peuvent être affectées à des tâches spécifiques. L'organisation doit veiller à ce que les différentes équipes restent dans le cadre des tâches qui leur sont affectées de sorte à ne pas empiéter les unes sur les autres.**

Caractéristiques psychomotrices : Le/la producteur (trice) laitier **pour exercer ses activités, a besoin :**

- d'un degré de coordination et d'attention,
- de la souplesse
- de la dextérité digitale et manuelle
- des facultés perceptuelles, auditives, olfactives et d'allocution.

Il a une grande mobilité car se déplaçant sur l'ensemble de son exploitation.

<p>2.8 Conditions d'entrée sur le marché du travail</p>	<p>Critères de sélection : Le titre de qualification et l'expérience sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail</p> <p>Modalité de recrutement : Le mode de recrutement privilégié est le test et l'essai.</p> <p>Emplois existants : Chef d'exploitation de production, ouvrier d'exploitation laitière, responsable de ferme.</p> <p>Perspectives d'emploi et de rémunération</p> <p>Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi. Les formés dans le métier de producteur laitier peuvent occuper des emplois rémunérés dans les coopératives de production laitière, les fermes de production laitière.</p> <p>Perspectives de rémunération : Salaire et autres avantages</p> <p>Possibilité d'avancement et de mutation : Le/la producteur (trice) laitier peut bénéficier de formations continues ou de recyclages pour s'adapter à de nouvelles technologies. L'avancement dans le métier se fait généralement sur la base du nombre d'années d'expérience, du rendement et des responsabilités. Le/la producteur (trice) laitier employé dans une entreprise peut aussi changer de lieu de travail si l'entreprise dispose de ramifications ou opère une mutation au niveau de ses activités.</p>
---	---

1.2 ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS

L'analyse de la situation de travail a permis d'identifier les fonctions, activités et opérations dans le métier **du/de la producteur (trice) laitier**. Deux catégories de fonctions se dégagent : les fonctions principales qui sont propres au métier et les fonctions connexes.

Dans les tableaux qui suivent, une description détaillée des tâches/activités et opérations est faite selon les différentes fonctions identifiées au cours de l'analyse de la situation de travail.

2.9 Fonctions principales

Fonction 1 : Conduite des productions

TACHES			OPERATIONS						
1. Choisir le site de l'exploitation laitière	1.1 Identifier un environnement propice à l'exploitation laitière	1.2 Analyser la structure et les caractéristiques du terrain	1.3 Choisir le site						
2. Acquérir le site de l'exploitation laitière	2.1 Disposer des informations du site auprès des autorités coutumières et au service du cadastre	2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)	2.3 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles	2.4 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site					
3. Aménager le site de l'exploitation laitière	3.1 Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste)	3.2 Déblayer le terrain	3.3 Faire le terrassement	3.4 Clôturer le site de l'exploitation	3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation laitière	3.6 Installer un champ fourrager			

4. Acquérir les animaux de l'exploitation laitière	4.1 Sélectionner les animaux pour la production laitière	4.2. Acheter les animaux	4.3 Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres)	4.4 Installer les animaux de l'exploitation				
5. Constituer les réserves fourragères pour la production laitière	5.1 Evaluer les besoins individuels des animaux (en reproduction, gestantes, allaitantes)	5.2 Estimer le fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait à atteindre	5.3 Estimer la quantité de chaque type de fourrage à produire ou faucher	5.4 Faucher et conserver le fourrage	5.5 Evaluer la qualité et la quantité des différents fourrages réellement stockés	5.6 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries		
6. Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière	6.1 Lister les sous-produits disponibles à stocker	6.2 Estimer la quantité de chaque type de sous-produits à acquérir	6.3 Evaluer la qualité et la quantité des différents sous-produits réellement stockés	6.4 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries	6.5 Evaluer les stocks en fonction du rationnement pour éviter des ruptures			
7. Assurer la reproduction des vaches laitières	7.1 Détecter les vaches en chaleur	7.2 Saillir les vaches (ou inséminer les vaches)	7.3 Surveiller les vaches gestantes	7.4 Préparer les mises-bas des vaches	7.5 Assister le vêlage des vaches	7.6 Entretenir les veaux nouveaux nés	7.7 Entretenir les vaches lactantes	7.8 Reforme les vaches en fin de production
8. Alimenter les animaux de l'exploitation laitière	8.1 Estimer les besoins des vaches laitières	8.2 Evaluer les apports de la ration de base constituée de fourrages verts et secs	8.3 Constituer la ration de base par des aliments concentrés	8.4 Distribuer les rations alimentaires constituées aux vaches	8.5 Distribuer les rations alimentaires constituées aux veaux	8.6 Abreuver les animaux	8.7 Nettoyer les mangeoires et les abreuvoirs	

9. Apporter les soins aux animaux (vaches et veaux)	9.1 Installer les pédiluves	9.2 Faire des tests zoo-sanitaires par le vétérinaire	9.3 Déparasiter les animaux (vaches/veaux)	9.4 Vacciner / faire vacciner les animaux (vaches/veaux)	9.5 Administrer les produits prescrits	9.6 Rappeler les vaccins/ faire vacciner les animaux (vaches/veaux)		
10. Assurer la traite des vaches	10.1 Préparer le matériel de traite	10.2 Assurer la contention des vaches à traire	10.3 Nettoyer les pies/ trayons	10.4 Traire les vaches (faire traire)				
11. Entretien des équipements et infrastructures	11.1 Nettoyer l'habitat (étable, enclos, zone de traite...)	11.2 Nettoyer les équipements	11.3 Réfectionner les habitats	11.4 Réparer les équipements (faire réparer)				

Fonction 2 : Gestion de l'exploitation

TACHES				OPERATIONS				
12. Planifier les activités de l'exploitation laitière	12.1 Fixer les objectifs de production	12.2 Estimer des besoins dans le temps	12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation	12.4 Elaborer un programme des activités	12.5 Etablir le bilan annuel des activités			
13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation laitière	13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation	13.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation laitière	13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation laitière	13.4 Mettre à jour le registre de l'exploitation de production laitière				
14. Tenir une comptabilité simplifiée	14.1 Etablir une facture/reçu	14.2 Etablir un bon de commande	14.3 Tenir un cahier de caisse	14.4 Tenir un cahier de banque	14.5 Classer les pièces comptables	14.6 Dresser un compte d'exploitation simplifié	14.7 Calculer les coûts d'un produit	14.8 Dresser le bilan d'activités
15. Gérer un stock d'intrants	15.1 Enregistrer les entrées	15.2 Enregistrer les sorties	15.3 Suivre le stock	15.4 Etablir un bon d'entrée ou de sortie				
16. Gérer une équipe de travail	16.1 Remplir un registre de pointage	16.2 Assurer la répartition des tâches	16.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité	16.4 Faire respecter les consignes de travail	16.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe			

Fonction 3 : Commercialisation

TACHES				OPERATIONS				
17. Etudier le marché	17.1 Identifier les clients potentiels	17.2 Identifier les concurrents	17.3 Etablir un calendrier de vente	17.4 Fixer les prix				
18. Ecouler (vendre) son produit au client	18.1 Etablir les documents de vente des produits (contrats)	18.2 Transporter les produits	18.3 Livrer les produits au client					
19 Evaluer des ventes	19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	19.3 Apporter les corrections nécessaires					

2.10 Fonctions connexes

Fonction 4 : Communication et formation

TACHES				OPERATIONS				
20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires	20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	20.3 Participer à des formations continues	20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences		

Fonction 5 : Gestion des ressources naturelles

TACHES				OPERATIONS				
21. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement	21.1 Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation .	21.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation	21.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)					
22. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	22.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage	22.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme	22.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères					

Fonction 6 : Entrepreneuriat

TACHES				OPERATIONS				
23. Monter un projet d'installation	23.1 Etudier le milieu	23.2 Collecter les informations	23.3 Identifier le projet	23.4 Rédiger le projet				
24. Rechercher un financement	24.1 Identifier les sources de financement	24.2 Soumettre une demande de financement	24.3 Défendre le projet					
25 Exécuter un projet	25.1 Conduire les opérations du projet	25.2 Evaluer le projet						

1.3 DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES ET DES OPERATIONS

Fonction 1 : Production

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	INDICATEURS DE PERFORMANCE
1. Choisir le site de l'exploitation laitière	<p>Lieu et conditions environnementales : Terrain</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en collaboration avec les partenaires impliqués et ses collaborateurs éventuelles</p> <p>Données : Structures et caractéristiques du terrain</p> <p>Moyens : Ressources financière et humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain propice aux activités envisagées - Site conforme aux normes d'une exploitation de production laitière
2. Acquérir le site de l'exploitation laitière	<p>Lieu et conditions environnementales : Bureau, site sécurisé</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en collaboration avec les partenaires impliqués</p> <p>Données : Textes et démarches administratives d'acquisition de terrains</p> <p>Moyens : Ressources financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarches administratives entreprises selon la réglementation en vigueur - Documents officiels justifiant l'appartenance du site (concession et titre foncier) existants - Sens d'initiative, observé - Sens de responsabilité devant les imprévues, constaté - Communication efficace
3. Aménager le site de l'exploitation laitière	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, terrain propice aux activités envisagées</p> <p>Degré d'autonomie : seul, en équipe et en collaboration avec les partenaires techniques</p> <p>Données : Plan d'occupation de l'exploitation, plans des infrastructures, fiches techniques de mise en place de champs fourragers</p> <p>Moyens : Outillages et équipements adéquats (pioche, pelle, GPS, piquet, jalon, corde, borne, décamètre, mètre ruban, boussole, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles cachés (souches, pierres), éliminés - Données du plan d'occupation du terrain respectées - Normes environnementales respectées - Infrastructures installées selon les normes - Champ fourrager installé selon les normes

<p>4. Acquérir les animaux de l'exploitation laitière</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site de production, pas de déchets plastiques sur le site (risques d'ingestion par les animaux) Degré d'autonomie : Seul, en équipe et en collaboration avec les partenaires impliqués (producteur spécialisé naisseur, vente de races de vaches améliorées) Données : fiches d'information sur les animaux Moyens : Ressources financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat physique des animaux acquis bon - Vaches malades isolées - Mise en quarantaine des animaux respectée - Vaches et veaux vaccinées et déparasitées après la quarantaine - Vaches installées dans l'étable aménagée et équipée
<p>5. Constituer les réserves fourragères pour la production laitière</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, terrain propice aux activités envisagées, matériel et équipements en place, existence d'un lieu de stockage Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : fiches techniques de production fourragère Moyens : Hangar, fenil, équipements et outillages adéquats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de suivi des travaux de fauche et conservation du fourrage disponible - Normes de récolte, de fanage/séchage et de conditionnement respectées selon l'espèce fourragère (lieu, durée, espace/quantité) - Atteinte des objectifs de production - Réserve fourragère en saison sèche en qualité et quantité
<p>6. Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, lieu de stockage adéquat Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : fiches de stock des différents produits Moyens : Magasin/local de stockage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de stockage des sous-produits (aliments bétail, tourteaux, sons, pierres à lécher, etc.) respectées - Perte pendant et après les récoltes faibles - Atteinte des objectifs de production - Réserves de compléments alimentaires en qualité et quantité
<p>7. Assurer la reproduction des vaches laitières</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, locaux de maternité adaptés disponibles Degré d'autonomie : En équipe Données : fiche d'identification des vaches, fiche de suivi, fiche individuelle de fertilité, fiche de suivi de la reproduction du troupeau laitier, fiche de suivi de la croissance des génisses Moyens : Vaches, taureaux reproducteur ou option kit d'insémination (appui du spécialiste), outillage et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Normes de reproduction respectées - Normes d'insémination et de saillie respectées - Vaches gestantes à la suite des saillies et insémination (réussite des saillies ou inséminations) - Respect du protocole de suivi des vaches

<p>8. Alimenter les animaux de l'exploitation laitière</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, mangeoires et abreuvoirs adéquats en place et nettoyés régulièrement Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : fiche de suivi alimentaire (fourrage) pour la composition des rations alimentaires Moyens : Fourrage, compléments alimentaires, pierres à lécher, outillage et équipements divers (abreuvoirs, mangeoires, broyeur, mélangeur, hache-paille, fourche, râteau, coupe-coupe, brouette, pousse-pousse, bascule, balance, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rations alimentaires élaborés selon les normes et les besoins - Alimentation équilibrée et rationnée distribuée - Animaux (vaches/veaux) bien portants : bon embonpoint des vaches
<p>9. Apporter les soins aux animaux (vaches et veaux)</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, aire de traitement disponible Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : cahier/fiche de suivi sanitaire Moyens : Matériel et outillage : seringues, gants, bottes, glacière, produits vétérinaires, manuels techniques de suivi des soins vétérinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole sanitaire suivi - Règles d'hygiène respectées - Principales maladies courantes des vaches laitières connues - Méthodes de prévention des maladies courantes des vaches laitières connues - Animaux malades isolés - Bonnes conditions sanitaires constatées dans la ferme
<p>10. Assurer la traite des vaches</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, aires de traites nettoyés et assainies (débarassées d'odeurs nauséabondes) Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : fiche de suivi laitier Moyens : Outillage et équipements divers (seaux, trayeur (machine de traite), tank/bonbonne de collecte du lait, bidons à lait conventionnels)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règles d'hygiène respectées - Lait produit de qualité et en quantité selon les prévisions - Délais de livraison du lait aux clients respectés

11. Entretien des équipements et infrastructures

Lieu d'exécution : Site d'exploitation, pas de produits nocifs sur le site de travail

Degré d'autonomie : Seul ou en équipe

Données : Programme d'entretien, fiches d'entretien, registre de matériel

Moyens : Outillage et équipements divers (pulvérisateur, produits d'hygiène, balais, brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.)

- Calendrier de maintenance disponible
- Règles de maintenance, respectés
- Normes de maintenance respectées selon les équipements
- Mesures de sécurité appliquées
- Données d'entretien des équipements enregistrées et disponibles

Fonction 2 : Gestion de l'exploitation

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	INDICATEURS DE PERFORMANCE
12. Planifier les activités d'une exploitation laitière	<p>Lieu et conditions environnementales : Bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Données : Informations sur les intrants et extrants de production, données de diagnostic de l'exploitation</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'activités élaboré et disponible (objectifs de production, aspects technico-économiques, mode de commercialisation, plan d'investissement, risques encourus...) - Activités et tâches, moyens de production, partenariats...) - Bilan des activités élaboré et disponible
13. Renseigner les documents de gestion technique d'une exploitation laitière	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Données : Statistiques de l'exploitation, fiches diverses de suivi technique de l'exploitation</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données techniques de production enregistrées (achats/ventes intrants et équipements, etc.) - Documents divers de production mis à jour
14. Tenir une comptabilité simplifiée d'une exploitation laitière	<p>Lieu et conditions environnementales : Bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Données des dépenses et recettes de productions, données trésorerie, outils divers de gestion (cahier de recettes, dépenses journaux divers...)</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données comptables enregistrées et à jour - Compte d'exploitation disponible et suivi - Trésorerie de l'exploitation suivie - Chiffre d'affaire connu - Charge de chaque poste connu
15. Gérer un stock d'intrants	<p>Lieu et conditions environnementales : Magasin, adéquat et sécurisé</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Données : Fiches/cahier de stock, règles de gestion de stock</p> <p>Moyens : Equipement et matériels, emballages, produits conditionnés, fiche de stock...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de stocks bien tenues et à jour
16. Gérer une équipe de travail	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : Registre du personnel, fiches de répartition des tâches, contrats...</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux supervisés et coordonnés - Main d'œuvre nécessaire (familiale, salariés, temporaires) mobilisé - Tâches et responsabilités réparties

Fonction 3 : Commercialisation

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	INDICATEURS DE PERFORMANCE
17. Etudier le marché	<p>Lieu et conditions environnementales : Bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Information sur les clients potentiels, prix du marché des produits laitiers, informations sur les concurrents</p> <p>Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Eléments de contenu renseigné – Canaux de distribution performants
18. Ecouler (vendre) son produit au client	<p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui de ses collaborateurs</p> <p>Données : Informations sur le lait disponible (quantité et qualité)</p> <p>Moyens : Bordereau de livraison, cahier de livraison, factures</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Fiche clientèle utilisé – Absence de produits avariés – Absence de produits déclassés
19. Evaluer des ventes	<p>Lieu et conditions environnementales : Bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui de ses collaborateurs</p> <p>Données : Informations sur les ventes (quantité par types) et les acheteurs</p> <p>Moyens : Bordereau de livraison, cahier de livraison, factures</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Niveau des marges bénéficiaires – Ecartés établis et commentés

Fonction 4 : Communication et formation

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	INDICATEUR DE PERFORMANCE
20. Entretenir des relations avec ses collaborateurs et les structures partenaires	<p>Lieu et conditions environnementales : Bureau et extérieur</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec ses collaborateurs</p> <p>Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu</p> <p>Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Agenda de travail renseigné – Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles – Exploitation des canaux de communication appropriés – Respect des règles de politesse et de courtoisie

Fonction 5 : Gestion des ressources naturelles

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	INDICATEUR DE PERFORMANCE
21. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent)</p> <p>Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation visibles
22. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent)</p> <p>Moyens : Outillage et équipements à la production du compost</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Charges des animaux en pâturage respectant les normes

Fonction 6 : Entrepreneuriat

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	INDICATEUR DE PERFORMANCE
23. Monter un projet d'installation	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Canevas divers de montage des projets</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Dossier de projet monté et disponible
24. Rechercher un financement	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Modalités de financement des projets selon les partenaires, informations sur les financements du projet</p> <p>Moyens : Téléphone, rapport et compte rendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Partenaires de financement identifiés
25. Exécuter un projet	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : Informations sur les financements du projet</p> <p>Moyens : Ressources financières ou matérielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Plan de mise en œuvre du projet disponible – Esprit d'entreprise promu – Bilan de projet établi et disponible

1.4 PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail pour **le/la producteur (trice) de lait** comporte les étapes suivantes :

- Planifier son travail
- Organiser le travail de son équipe
- Exécuter le travail
- Faire le bilan des activités.

1.5 HABILETES TRANSFERABLES ET COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS

Pour l'exécution des tâches, **le/la producteur (trice) de lait** devra développer des habilités. Il s'agit des connaissances, savoir-faire et savoir-être requis pour l'exécution de chaque activité. Le tableau ci-dessus fait le point de l'ensemble de ces habilités par fonction.

FONCTION	HABILETES
Fonction 1 : Conduite des productions	<p>Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères de choix des sites d'une exploitation laitière (milieu propice, relief, sols, environnement...) - Conditions d'acquisition du terrain - Implantation d'un site d'exploitation laitière - Matériels et équipements d'aménagement - Habitat des animaux - Cultures fourragères (types de semences, itinéraires techniques compostage...) - Période de fauche/récolte du fourrage, normes de coupe - Types d'élevage - Races et espèces d'animaux laitiers - Éléments de morphologie et de physiologie des animaux - Alimentation des animaux, besoins alimentaires des vaches laitières - Valeur nutritive des aliments et des espèces fourragères - Techniques d'alimentation des animaux - Éléments de rationnement, liens entre l'alimentation des animaux et la qualité du lait - Quelques symptômes des maladies courantes des animaux et celles des vaches laitières - Notions de prophylaxie (hygiène, vaccination et suivi) - Techniques d'administration des soins de base aux animaux - Phases du cycle de reproduction des vaches - Signes précurseurs de la mise bas - Techniques de traite des vaches.
	<p>Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir avec prudence dans toutes les manipulations des animaux - Déterminer le nombre d'animaux à alimenter (vaches productives, puis les autres) ; - Estimer le fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait à atteindre ; - Évaluer les besoins individuels des vaches lactantes à partir des poids moyens et du niveau de production ; - Lister les aliments à stocker (chaque type de fourrage sec, ensilage, etc.) - Estimer la quantité de chaque type de fourrage à produire ou faucher ; - Estimer le disponible sur ses parcelles (fourrage cultivé, pâturage aménagé) ; - Estimer les besoins sur la période et décider de la quantité probable de foin sauvage à faucher ailleurs si nécessaire ; - Évaluer la qualité et la quantité des différents fourrages réellement stockés en fin d'opération ; - Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries (moisissures notamment) ; - Évaluer périodiquement les stocks en fonction du rationnement pour éviter des ruptures - Détecter les chaleurs - Contrôler les croisements - Faire le suivi de l'animal pendant la gestation - Assister l'animal pendant la mise bas - Contrôler l'hygiène et le confort des animaux - Appliquer les techniques de traite des vaches - Tenir les outils de suivi technique - Contrôler l'intégrité et à la qualité des produits jusqu'à la vente
	<p>Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir la volonté - Avoir le souci permanent de l'actualisation de ses connaissances - Respecter le temps - Etre sociable - Etre attentif - Etre patient - Etre tolérant - Etre rigoureux - Etre propre - Avoir une conscience professionnelle - Entretenir une bonne collaboration avec les membres de son équipe de travail et ses partenaires.

Fonction 2 : Gestion de l'exploitation	<p>Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion de système et de facteurs de production - Fonctionnement d'une exploitation de production laitière - Connaissances en calcul (métrologie, arithmétique, règle de trois...) - Notion de compte d'exploitation - Notion de trésorerie de l'exploitation - Education financière - Enregistrement des données - Démarche d'analyse de l'environnement d'une exploitation - Cadre juridique, réglementaire et fiscal - Législation de travail et procédures de recrutement - Gestion des stocks et de la livraison - Entreprise, types d'entreprises et vie coopérative. <p>Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs de son exploitation de production laitière - Élaborer le calendrier de travail (plan de campagne selon le cycle de production) - Élaborer un compte d'exploitation prévisionnel - Enregistrer des données - Élaborer la trésorerie de son exploitation - Effectuer une bonne gestion au quotidien - Collecter et analyser les données (forces et faiblesses) - Faire le bilan de ses activités et analyser les écarts. <p>Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre honnête - Etre méthodique, appliqué, ordonné, équitable - Etre organisé dans la prise de décision - Se tenir à ses objectifs - Faire preuve de bonne gouvernance dans ses activités - Collaborateur avec ses partenaires et les membres de son équipe
Fonction 3 : Commercialisation	<p>Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du marché - Circuits de vente - Notions de cours de marchés - Loi de l'offre et de la demande - Notions de prospection - Notion de plaidoyer - Techniques de négociation - Techniques de vente <p>Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les débouchés commerciaux - Assurer la promotion de ses produits - Négocier les prix - Signer les contrats de vente - S'inscrire dans la fourchette des prix pratiqués - Prendre en compte les périodes de fortes demandes - Conserver les produits et ranger les produits. <p>Comportements socio-affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre accueillant, courtois, honnête et convaincant - Etre patient et flexible - Etre attentif à la préservation de la qualité du produit (lait) - Etre à l'écoute de la clientèle - Etre propre et veiller à la présentation des produits - Respecter des conditions de transport - Respecter des délais de livraison.

Fonction 4 : Communication et formation	<p>Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode de prise de notes - Règles de présentation d'une information - Techniques de communication - Formes de partenariat et d'échanges - Structuration et fonctionnement des organisations de producteurs - Notion de formation professionnelle et d'apprentissage - Contenu des formations et formations continues - Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier.
	<p>Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un rapport - Echanger sur le métier et la formation - Communiquer avec les acteurs sur le métier et les pratiques d'exploitant de production laitière - Choisir ses partenaires - Prendre la parole dans un groupe - Prendre des décisions opérationnelles et prospectives.
	<p>Comportements socio-affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre accueillant - Etre courtois - Etre sympathique - Etre discret
Fonction 5 : Gestion des ressources naturelles	<p>Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de construction d'ouvrages de protection de la nature - Techniques de gestion de l'eau - Techniques de fabrication du compost - Techniques de gestion des pâturages - Techniques de restauration des terres - Techniques de reboisement - Techniques de lutte anti érosion - Contrôle des feux de brousse - Espèces protégées selon la législation - Notion de gestion de l'espace et développement durable
	<p>Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les charges des animaux en pâturage - Fabriquer le compost avec les résidus de l'exploitation de production laitière - Construire des aménagements favorables à la restauration des sols du site d'exploitation laitière (champ fourrager) - Appliquer les techniques de lutte anti érosion - Mettre en place des brise-vent - Réaliser des pares feux pour contrôler les feux de brousse - Respecter les normes d'installation des fermes d'élevage.
	<p>Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailleur - Etre rigoureux - Avoir le souci de la protection de l'environnement - Accepter les conseils des services techniques - Accepter de se corriger.

Fonction 6 :
entrepreneuriat

Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Techniques de montage d'un projet agro-pastoral
- Technique de recherche et de négociation de financement

Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Elaborer son dossier de projet d'entreprise
- Définir les indicateurs de suivi de son projet d'entreprise
- Choisir un système juridique et fiscal de son projet d'entreprise
- Identifier ses partenaires de financement
- Développer l'esprit d'entreprise
- Mettre en œuvre son projet d'entreprise
- Etablir le bilan de son projet d'entreprise.

Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :

- Avoir la capacité de gérer le temps
- Etre honnêteté
- Etre discipliné
- Etre innovateur et créatif
- Etre patient et persévérant
- Avoir une attitude positive
- Avoir toujours de l'espoir
- Etre responsable
- Rechercher toujours le perfectionnement
- Avoir l'esprit d'initiative.

1.6 PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER DE PRODUCTEUR (TRICE) LAITIER

2.11 Compétences particulières

N°	TACHES	COMPETENCES PARTICULIERES
1.	T1, T2, T3	1. Installer une exploitation de production laitière
2.	T4, T5, T6, T7, T8, T9, T10, T11	2. Conduire une exploitation de production laitière
3.	T12, T13, T14, T15, T16	3. Gérer une exploitation de production laitière
4.	T17, T18, T19	4. Vendre les produits d'une exploitation de production laitière

2.12 Compétences générales

N°	TACHES	COMPETENCES PARTICULIERES
5.	T20	5. Communiquer en milieu professionnel
6.	T21, T22,	6. Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière
7.	T23, T24, T25	7. Monter un projet d'exploitation de production laitière
8.		8. Se situer au regard du métier et de la formation du/de la producteur (trice) laitier

2.13 Matrice des compétences du métier de producteur laitier

MATRICE DES COMPETENCES DU METIER DE PRODUCTEUR (TRICE) LAITIER		PROCESSUS				COMPETENCES GENERALES				TOTAL
COMPETENCES PARTICULIERES	NUMEROS	Planifier le travail	Organiser le travail	Exécuter le travail	Faire le bilan des activités	Communiquer en milieu professionnel	Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière	Monter un projet d'exploitation de production laitière	Se situer au regard du métier et de la formation du producteur laitier	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES
						5	6	7	8	
Installer une exploitation de production laitière	1	△	△	△	△	○	○	○	○	
Conduire une exploitation de production laitière	2	△	△	△	△	○	○	○	○	
Gérer une exploitation de production laitière	3	△	△	△	△	○	○	○	○	
Vendre les produits d'une exploitation de production laitière	4	△	△	△	△	○	○	○	○	
TOTAL	4									8

Légende :

△ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

△ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

○ Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

○ Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

1.7 SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

Contenu	Suggestions
Ordre pédagogique	<p>Effectif des apprenants par salle de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tenir compte d'un ratio réaliste apprenants/formateur en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences <p>Formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Recycler les formateurs dans leur domaine de spécialité – Former les formateurs en APC – Former les formateurs à l'utilisation des référentiels – Perfectionner les producteurs actuellement sur le marché aux nouvelles techniques de production. <p>Organisation des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale et stages de formation) – Accompagner les centres de formation par la construction des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC – Alternier la théorie à la pratique dans le processus de formation (identification des référents pour les apprenants) – Prévoir des voyages d'études et d'échanges d'expériences – Participer aux foires de promotion des activités de production agro-pastorale et particulièrement celles relatives à la production laitière – Impliquer les spécialistes de l'environnement dans la formation pour la prise en compte des questions de protection de l'environnement et du développement durable <p>Formation en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Organiser des stages dans les exploitations de production laitière – Former les professionnels (référents des apprenants) aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel – Organisation des évaluations : – Prévoir les évaluations en cours de formation.
Ordre organisationnel	<p>Organisation ou agencement formation et pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Alternier théorie et pratique dans les centres de formation
Ordre matériel	<ul style="list-style-type: none"> – Respect du guide d'équipement élaboré pour assurer la formation dans les centres – Encourager la mise à contribution des équipements des professionnels.

CONCLUSION

Le Référentiel de métier-compétences **du/de la producteur (trice) laitier** offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans ce métier, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs travaux. C'est un document à caractère formatif et informatif qui se veut pédagogique, évolutif et s'inscrivant dans un processus permanent d'amélioration. Les parties prenantes engagées dans le processus de la formation professionnelle peuvent y contribuer

La conception et la production du référentiel de métier-compétences **du/de la producteur (trice) laitier** découlent d'un processus général de dérivation : dérivation des activités principales ou tâches, suivie d'une dérivation des éléments de la compétence et des critères de performance.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'apprenant efficace dans l'exercice du métier.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles assurent également une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier.

PRODUCTEUR (TRICE)
LAITIER

SECTION 2

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION



INTRODUCTION

Le référentiel de formation est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants. Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'approche par compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation mais également de déterminer les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs et est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui **du/de la producteur (trice) laitier** élaboré sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ. Il s'inscrit à la suite de l'élaboration du référentiel de métier-compétences dudit métier.

Sur la base des fonctions, des principales activités et opérations décrites par les acteurs lors de l'analyse de la situation de travail du métier et consignées dans le référentiel de métier-compétences, huit (08) compétences ont été identifiées dont quatre (04) compétences particulières et quatre (04) compétences générales. Ce sont :

Pour les compétences particulières,

- Installer une exploitation de production laitière
- Conduire une exploitation de production laitière
- Gérer une exploitation de production laitière
- Vendre les produits d'une exploitation de production laitière

Pour les compétences générales,

- Communiquer en milieu professionnel
- Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière
- Monter un projet d'exploitation de production laitière
- Se situer au regard du métier et de la formation du/de la producteur (trice) laitier

Le référentiel de formation **du/de la producteur (trice) laitier** décrit les objets de formation des huit (08) compétences à acquérir et nécessaires pour conduire un élevage laitier selon les bonnes pratiques. Les objets de formation sont regroupés en unités d'apprentissage correspondant aux activités principales et aux opérations de production du lait.

Le référentiel de formation décrit aussi les modules de formation autour des activités professionnelles, propose une démarche pédagogique et suggère pour chaque module de formation, les techniques de formation adaptés. Il comprend les rubriques suivantes :

- Les fondements de la formation
- La description générale du métier
- La liste des compétences visées par le métier
- La matrice des objets de formation
- La description des objectifs de formation
- La liste des modules de formation
- La description des modules de formation
- Le logigramme des séquences de formation
- Le programme de réalisation de la formation

I. FONDEMENTS DE LA FORMATION

1.1 Finalités du secteur de la formation

La Stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020 comprend pour le secteur de l'éducation et de la formation, des priorités de la formation professionnelle orientées vers le marché de l'emploi à travers¹ :

- L'augmentation et la diversification de l'offre de formation par la diversification des modes de formation et des filières de formation, l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation. Cela implique des études des besoins de formation, la production de curricula appropriés, la création des conditions appropriées de leur implantation ainsi que l'appui à l'insertion des jeunes formés ;
- Une formation reposant sur un dispositif pouvant dispenser une formation professionnelle modernisée et considérablement renforcée aux élèves ayant au moins un niveau post-éducation de base, un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience.

Dans les orientations stratégiques du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020 et leur ancrage avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la première orientation préconise l'adaptation de la qualification professionnelle aux besoins du marché de l'emploi en mettant l'accent sur plusieurs objectifs spécifiques :

- Améliorer la qualité de la formation professionnelle ;
- Accroître la place de la formation professionnelle dans le système éducatif ;
- Améliorer le système d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle ;
- Densifier les partenariats institutionnels avec les entreprises.

Cette orientation nécessite une amélioration des ressources formatives notamment celle des contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.

En complément de la stratégie pour la croissance et l'emploi, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les nouvelles orientations fondamentales de la formation professionnelle.

1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans

1 Document de stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020

le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;

- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/10 dispose également (article 35) que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises. C'est dans cette vision que s'inscrit la construction des différents référentiels des formations des chaînes de valeurs des filières agropastorales porteurs d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

2.1 Définition du métier

Le/la producteur (trice) laitier est un éleveur qualifié dans les techniques modernes de production du lait. Il choisit, nourrit, soigne et entretient son troupeau laitier en vue de produire le lait. Le/la producteur (trice) laitier doit est capable de : (i) Installer une exploitation de production laitière ; (ii) Mobiliser les aliments du troupeau laitier ; (iii) Assurer l'alimentation et l'abreuvement du troupeau laitier ; (iv) Assurer la gestion de la santé du troupeau laitier ; (v) Assurer la traite et la vente de son lait ; (vi) Assurer la gestion organisationnelle, administrative, financière de son exploitation de production laitière.

Son champ professionnel couvre des activités diverses toutes conduisant à la production de lait selon les bonnes pratiques. A ce titre, il doit disposer d'une exploitation et des infrastructures dédiées, acquérir des vaches laitières qu'il reproduit, alimente et dont il traite le lait qu'il mettra en vente auprès des transformateurs.

2.2 Contexte professionnel

Le lieu de travail régulier du/de la **producteur (trice) laitier** est la ferme ou l'exploitation de production laitière. Pour accéder à sa formation, le/la producteur (trice) doit avoir les prérequis suivants : **savoir lire et écrire (niveau CEP) ; avoir une expérience en élevage.**

Dans le cadre de son activité, il utilise des technologies manuelles, semi-motorisées et motorisées. Il exerce son travail individuellement ou en équipe et en autonomie. Il doit prendre fréquemment des décisions importantes avec cependant une marge de manœuvre.

Il doit avoir les facultés suivantes :

- un degré de coordination et d'attention, de la souplesse ;
- de la dextérité digitale et manuelle ;
- des facultés perceptuelles, auditives, olfactives et d'allocution.

Il a une grande mobilité car se déplaçant sur l'ensemble de son exploitation. Il travaille sous plusieurs contraintes dont les aléas climatiques, les pertes d'animaux liées aux maladies, les contraintes de temps, la non disponibilité ou la cherté des intrants, le coût élevé et la qualité des équipements adaptés à son exploitation, les risques de vol, les risques d'enlèvement des personnes en cas de situation d'insécurité générale.

Le producteur laitier est exposé à plusieurs autres risques tels que :

- Les incendies (surtout au niveau du champ fourrager) ;
- Les maladies professionnelles (troubles musculaires, maladies pulmonaires) ;
- Les accidents (morsures de reptiles, écornage, chutes, coups de pattes...).

L'usage de certains produits dans ses tâches nécessite des mesures de sécurité spécifiques (ports de masques et gants) pour éviter des intoxications (par exemple l'utilisation de produits de pulvérisation des animaux contre les tiques).

2.3 Opportunités d'emploi

Le producteur laitier a deux perspectives en guise d'opportunités d'emploi : l'auto-emploi dans le cadre du développement de projets personnels ou l'emploi dans des entreprises à titre de salarié.

Il est apte à occuper les emplois ou postes de travail suivants :

- Chef d'exploitation de production laitière,
- Gérant de ferme laitière,
- Ouvrier de production laitière,
- Producteur fourrager.

III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

Les compétences visées par la formation professionnelle du producteur laitier et consignés dans le référentiel de métier-compétences élaboré à l'issue de l'analyse de la situation de travail réalisée avec les professionnels du métier, sont de deux (02) ordres :

3.1 Compétences particulières

- C1. Installer une exploitation de production laitière
- C2. Conduire une exploitation de production laitière
- C3. Gérer une exploitation de production laitière
- C4. Vendre les produits d'une exploitation de production laitière

3.2 Compétences générales

- C5. Communiquer en milieu professionnel
- C6. Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière
- C7. Monter un projet d'exploitation de production laitière
- C8. Se situer au regard du métier et de la formation du producteur laitier

IV. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DESCOMPETENCES DU METIER DE PRODUCTEUR(TRICE) LAITIER		OBJECTIFS OPERATIONNELS		PROCESSUS				COMPETENCES GENERALES				TOTAL			
				Planifier le travail	Organiser le travail	Exécuter le travail	Faire le bilan des activités	Communiquer en milieu professionnel	Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière	Monter un projet d'exploitation de production laitière	Se situer au regard du métier et de la formation du producteur laitier	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	STAGE PROFESSIONNEL	DUREE	
COMPETENCES PARTICULIERES		NUMEROS	DUREE												
NUMEROS								5	6	7	8	4			
OBJECTIFS OPERATIONNELS								C	C	C	S				
DUREE			H					40	30	120	10	200	240	440	
Installer une exploitation de production laitière		1	C	48	▲	▲	▲	▲	●	●	○	○			
Conduire une exploitation de production laitière		2	C	168	▲	▲	▲	▲	●	●	○	○			
Gérer une exploitation de production laitière		3	C	60	▲	▲	▲	▲	●	○	○	○			
Vendre les produits d'une exploitation de production laitière		4	C	40	▲	▲	▲	▲	●	○	○	○			
TOTAL	NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES	4		316									8		756

Légende :

- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

V. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

5.1 Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production laitière

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'installer une exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Terrain Degré d'autonomie : Seul et en collaboration avec les partenaires impliqués et ses collaborateurs éventuelles Données : Structures et caractéristiques du terrain Moyens : Ressources financière et humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain propice aux activités envisagées - Site conforme aux normes d'une exploitation de production laitière 	<p>T1. Choisir le site de l'exploitation laitière</p> <p>1.1 Identifier un environnement propice à l'exploitation laitière</p> <p>1.2 Analyser la structure et les caractéristiques du terrain</p> <p>1.3 Choisir le site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain adapté à l'élevage laitier - Environnement de l'exploitation sans danger - Absence d'inconfort pour les animaux
	<p>Lieu et conditions environnementales : Terrain, bureau, site sécurisé Degré d'autonomie : Seul et en collaboration avec les partenaires impliqués Données : Textes et démarches administratives d'acquisition de terrains Moyens : Ressources financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarches administratives entreprises selon la réglementation en vigueur - Documents officiels justifiant l'appartenance du site (concession et titre foncier) existants - Sens d'initiative observée - Sens de responsabilité devant les imprévues constaté - Communication efficace 	<p>T2. Acquérir le site de l'exploitation laitière</p> <p>2.1 Disposer des informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre</p> <p>2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)</p> <p>2.3 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles</p> <p>2.4 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche d'accès à la terre connue - Mécanismes de sécurisation foncière connus

Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'installer une exploitation de production laitière **selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance**

Lieu et conditions

environnementales : site d'exploitation, Terrain propice aux activités envisagées

Degré d'autonomie : seul, en équipe et en collaboration avec les partenaires techniques

Données : Plan d'occupation de l'exploitation, plans des infrastructures, fiches techniques de mise en place de champs fourragers

Moyens : Outillages et équipements adéquats (pioche, pelle, GPS, piquet, jalon, corde, borne, décamètre, mètre ruban, boussole, etc.)

- Obstacles cachés (souches, pierres) éliminés
- Données du plan d'occupation du terrain respectées
- Normes environnementales respectées
- Infrastructures installées selon les normes
- Champ fourrager installé selon les normes

T3. Aménager le site de l'exploitation laitière

3.1 Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste)

3.2 Déblayer le terrain

3.3 Faire le terrassement

3.4 Clôturer le site de l'exploitation

3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation laitière

3.6 Installer un champ fourrager

- Balises de délimitation du site visibles
- Emplacements, distances et orientations des différentes infrastructures (étables, barrières, clôtures, autres locaux) respectant le plan d'occupation
- Animaux protégés contre les intempéries
- Normes de mise en place du champ fourrager respectées

5.2 Objectif de comportement N°2 : Conduire une exploitation de production laitière

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire une exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : site de production, pas de déchets plastiques sur le site (risques d'ingestion par les animaux) Degré d'autonomie : Seul, en équipe et en collaboration avec les partenaires impliqués (producteur spécialisé naisseur, vente de races de vaches améliorées) Données : fiches d'information sur les animaux Moyens : Ressources financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat physique des animaux acquis bon - Vaches malades isolées - Mise en quarantaine des animaux respectée - Vaches et veaux vaccinées et déparasitées après la quarantaine - Vaches installées dans l'étable aménagée et équipée 	<p>T4. Acquérir les animaux de l'exploitation laitière</p> <p>4.1 Sélectionner les animaux pour la production laitière</p> <p>4.2. Acheter les animaux</p> <p>4.3. Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres)</p> <p>4.4 Installer les animaux de l'exploitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des paramètres zootechniques de choix des animaux - Absence de douleur, de blessures et de maladie sur les vaches sélectionnées - Comportements considérés comme normaux constatés - Absence de peur constatés sur les vaches installées dans l'étable
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, terrain propice aux activités envisagées, matériel et équipements en place, existence d'un lieu de stockage Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : fiches techniques de production fourragère Moyens : Hangar, fenil, équipements et outillages adéquats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de suivi des travaux de fauche et conservation du fourrage disponible - Normes de récolte, de fanage/séchage et de conditionnement respectées selon l'espèce fourragère (lieu, durée, espace/quantité) - Atteinte des objectifs de production - Réserve fourragère en saison sèche en qualité et quantité 	<p>T5. Constituer les réserves fourragères pour la production laitière</p> <p>5.1 Evaluer les besoins individuels des animaux (en reproduction, gestantes, allaitantes)</p> <p>5.2 Estimer le fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait à atteindre</p> <p>5.3 Estimer la quantité de chaque type de fourrage à produire ou faucher</p> <p>5.4 Faucher et conserver le fourrage</p> <p>5.5 Evaluer la qualité et la quantité des différents fourrages réellement stockés</p> <p>5.6 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fourrage récolté et conditionné de bonne qualité - Types et quantités de fourrage pour la production laitière, estimés et disponibles - Stocks de fourrage en bon état sans avaries

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire une exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, lieu de stockage adéquat Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : fiches de stock des différents produits Moyens : Magasin/local de stockage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de stockage des sous-produits (aliments bétail, tourteaux, sons, pierres à lécher, etc.) respectées - Perte pendant et après les récoltes faibles - Atteinte des objectifs de production - Réserves de compléments alimentaires en qualité et quantité - - - - 	<p>T6. Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière</p> <p>6.1 Lister les sous-produits disponibles à stocker</p> <p>6.3 Evaluer la qualité et la quantité des différents sous-produits réellement stockés</p> <p>6.4 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries</p> <p>6.5 Evaluer les stocks en fonction du rationnement pour éviter des ruptures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Types et quantités de sous-produits complémentaires pour la production laitière, estimés et disponibles - Stocks sous-produits complémentaires en bon état sans avaries
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, locaux de maternité adaptés disponibles Degré d'autonomie : En équipe Données : fiche d'identification des vaches, fiche individuelle de fertilité, fiche de suivi de la reproduction du troupeau laitier, fiche de suivi de la croissance des génisses Moyens : Vaches, taureaux reproducteur ou option kit d'insémination (appui du spécialiste), outillage et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Normes de reproduction respectées - Normes d'insémination et de saillie respectées - Vaches gestantes à la suite des saillies et insémination (réussite des saillies ou inséminations) - Respect du protocole de suivi des vaches 	<p>T7. Assurer la reproduction des vaches laitières</p> <p>7.1 Détecter les vaches en chaleur</p> <p>7.2 Saillir les vaches (ou inséminer les vaches)</p> <p>7.3 Surveiller les vaches gestantes</p> <p>7.4 Préparer les mises-bas des vaches</p> <p>7.5 Assister le vêlage des vaches</p> <p>7.6 Surveiller les veaux nouveaux nés</p> <p>7.7 Entretenir les vaches lactantes</p> <p>7.8 Reformuler les vaches en fin de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réussite des saillies ou inséminations acceptable selon les normes - Vaches gestantes identifiées et suivies - Signes de mise bas des vaches connues - Veaux en bonne santé

	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, mangeoires et abreuvoirs adéquats en place et nettoyés régulièrement</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : fiche de suivi alimentaire (fourrage) pour la composition des rations alimentaires</p> <p>Moyens : Fourrage, compléments alimentaires, pierres à lécher, outillage et équipements divers (abreuvoirs, mangeoires, broyeur, mélangeur, hache-paille, fourche, râteau, coupe-coupe, brouette, pousse-pousse, bascule, balance, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rations alimentaires élaborés selon les normes et les besoins - Alimentation équilibrée et rationnée distribuée 	<p>T8. Alimenter les animaux de l'exploitation laitière</p> <p>8.1 Estimer les besoins des vaches laitières</p> <p>8.2 Evaluer les apports de la ration de base constituée de fourrages verts et secs</p> <p>8.3 Constituer la ration de base par des aliments concentrés</p> <p>8.4 Distribuer les rations alimentaires constituées aux vaches</p> <p>8.5 Distribuer les rations alimentaires constituées aux veaux</p> <p>8.6 Abreuver les animaux</p> <p>8.7 Nettoyer les mangeoires et les abreuvoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rationnement des animaux respectant les normes et les besoins de production (vaches/ veaux) bien portants : bon embonpoint des vaches - Mangeoires et abreuvoirs nettoyés après le rationnement - Eau et aliments distribués aux animaux non contaminés par des produits chimiques - Données enregistrées des aliments et des rations alimentaires disponibles
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, aire de traitement disponible</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : cahier/fiche de suivi sanitaire</p> <p>Moyens : Fourrage, compléments alimentaires, pierres à lécher, outillage et équipements divers (abreuvoirs, mangeoires, broyeur, mélangeur, hache-paille, fourche, râteau, coupe-coupe, brouette, pousse-pousse, bascule, balance, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole sanitaire suivi - Règles d'hygiène respectées - Principales maladies courantes des vaches laitières connues - Méthodes de prévention des maladies courantes des vaches laitières connues - Animaux malades isolés - Bonnes conditions sanitaires constatées dans la ferme 	<p>T9. Apporter les soins aux animaux (vaches et veaux)</p> <p>9.1 Installer les pédiluves</p> <p>9.2 Faire des tests zoo-sanitaires par le vétérinaire</p> <p>9.3 Déparasiter les animaux (vaches/veaux)</p> <p>9.4 Vacciner / faire vacciner les animaux (vaches/veaux)</p> <p>9.5 Administrer les produits prescrits</p> <p>9.6 Rappeler les vaccins/faire vacciner les animaux (vaches/veaux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animaux (vaches/ veaux) bien portants - Cahier/fiche de suivi sanitaire disponible et documenté - Symptômes des maladies courantes de vaches laitières identifiées - Taux de perte d'animaux bas

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire une exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation, aires de traites nettoyés et assainies (débarrassées d'odeurs nauséabondes) Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : fiche de suivi laitier Moyens : Outillage et équipements divers (seaux, trayer (machine de traite), tank/bonbonne de collecte du lait, bidons à lait conventionnels)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règles d'hygiène respectées - Lait produit de qualité et en quantité selon les prévisions - Délais de livraison du lait aux clients respectés 	<p>T10. Assurer la traite des vaches 10.1 Préparer le matériel de traite 10.2 Assurer la contention des vaches à traire 10.3 Nettoyer les pies/trayons</p> <p>10.4 Traire les vaches ou (faire traire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aire de traite des vaches propre - Matériel et équipements avant et après traite propres - Equipement de traite et de stockage du lait adéquat et propre - Cahier des animaux malades ou sous traitement disponible et documenté - Données de production du lait enregistrée
	<p>Lieu d'exécution : Site d'exploitation, pas de produits nocifs sur le site de travail Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Programme d'entretien, fiches d'entretien, registre de matériel Moyens : Outillage et équipements divers (pulvérisateur, produits d'hygiène, balais, brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier de maintenance disponible - Règles de maintenance respectées - Normes de maintenance respectées selon les équipements - Mesures de sécurité appliquées - Données d'entretien des équipements enregistrées et disponibles 	<p>T11. Entretenir les équipements et infrastructure 11.1 Nettoyer l'habitat (étable, enclos, zone de traite...) 11.2 Nettoyer les équipements 11.3 Réfectionner les habitats</p> <p>11.4 Réparer les équipements (faire réparer)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements de l'exploitation de production laitière adéquats et bien entretenus - Cahier/fiche d'entretien des équipements disponible et documenté

5.3 Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production laitière

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer une exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Informations sur les intrants et extrants de production, données de diagnostic de l'exploitation Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'activités élaboré et disponible (objectifs de production, aspects technico-économiques, mode de commercialisation, plan d'investissement, risques encourus...) - Activités et tâches, moyens de production, partenariats...) - Bilan des activités élaboré et disponible 	<p>T12. Planifier les activités de l'exploitation laitière</p> <p>12.1 Fixer les objectifs de production</p> <p>12.2 Estimer des besoins dans le temps</p> <p>12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation</p> <p>12.4 Élaborer un programme des activités</p> <p>12.5 Etablir le bilan annuel des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'activités élaboré et disponible - Bilan technique annuel dressé et disponible
	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Statistiques de l'exploitation, fiches diverses de suivi technique de l'exploitation Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données techniques de production enregistrées (achats/ventes intrants et équipements, etc.) - Documents divers de production mis à jour 	<p>T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation laitière</p> <p>13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation</p> <p>13.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation laitière</p> <p>13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation laitière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Registres/fiches/ cahier de gestion technique de l'exploitation remplis (différents outils mis en place) - Données hebdomadaires de l'exploitation enregistrées - Données mensuelles de l'exploitation disponibles

	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Données des dépenses et recettes de productions, données trésorerie, outils divers de gestion (cahier de recettes, dépenses journaux divers...)</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données comptables enregistrées et à jour - Compte d'exploitation disponible et suivi - Trésorerie de l'exploitation suivie - Chiffre d'affaire connu - Charge de chaque poste connu 	<p>T14. Tenir une comptabilité simplifiée</p> <p>14.1 Etablir une facture/reçu</p> <p>14.2 Etablir un bon de commande</p> <p>14.3 Tenir un cahier de caisse</p> <p>14.4 Tenir un cahier de banque</p> <p>14.5 Classer les pièces comptables</p> <p>14.6 Dresser un compte d'exploitation simplifié</p> <p>14.7 Calculer les coûts d'un produit</p> <p>14.8 Dresser le bilan d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité des pièces comptables par rapport aux normes (facture, reçu, bon de commande...) - Cahier de caisse tenu à jour - Respect des rubriques et exactitude du compte d'exploitation dressé - Bilan financier annuel dressé et disponible
	<p>Lieu et conditions environnementales : Magasin, adéquat et sécurisé</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Données : Fiches/cahier de stock, règles de gestion de stock</p> <p>Moyens : Équipement et matériels, emballages, produits conditionnés, fiche de stock</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de stocks bien tenues et à jour 	<p>T15. Gérer un stock d'intrants</p> <p>15.1 Enregistrer les entrées</p> <p>15.2 Enregistrer les sorties</p> <p>15.3 Suivre le stock</p> <p>15.4 Etablir un bon d'entrée ou de sortie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrements des données de stocks effectifs - Bons d'entrée ou de sortie établis - Cahier/fiche de stocks à jour

	<p>Lieu et conditions environnementales : site d'exploitation, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : Registre du personnel, fiches de répartition des tâches, contrats...</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux supervisés et coordonnés - Main d'œuvre nécessaire (familiale, salariés, temporaires) mobilisé - Tâches et responsabilités réparties 	<p>T16. Gérer une équipe de travail</p> <p>16.1 Remplir un registre de pointage</p> <p>16.2 Assurer la répartition des tâches</p> <p>16.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>16.4 Faire respecter les consignes de travail</p> <p>16.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de répartition des tâches établies - Règles d'hygiène et de sécurité respectées - Consignes de travail respectées
--	--	--	--	--

5.4 Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production laitière

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de vendre les produits d'une exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Information sur les clients potentiels, prix du marché des produits laitiers, informations sur les concurrents</p> <p>Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Canaux de distribution identifiés - Informations sur les prix de produits sur le marché 	<p>T17. Etudier le marché</p> <p>17.1 Identifier les clients potentiels</p> <p>17.2 Identifier les concurrents</p> <p>17.3 Etablir un calendrier de vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire des clients potentiels élaboré et disponible - Période de vente déterminée - Liste des concurrents établie - Processus de fixation de prix maîtrisé
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui de ses collaborateurs</p> <p>Données : Informations sur le lait disponible (quantité et qualité)</p> <p>Moyens : Bordereau de livraison, cahier de livraison, factures</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Fiche clientèle utilisé - Absence de produits avariés - Absence de produits déclassés 	

	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui de ses collaborateurs</p> <p>Données : Informations sur les ventes (quantité par types) et les acheteurs</p> <p>Moyens : Bordereau de livraison, cahier de livraison, factures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau des marges bénéficiaires - Écarts établis et commentés 	<p>T19 Evaluer des ventes</p> <p>19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)</p> <p>19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues</p> <p>19.3 Apporter les corrections nécessaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des ventes établi - Etablissement et commentaire des écarts de ventes par rapport aux produits mis en vente
--	---	--	---	--

5.5 Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de communiquer dans son milieu professionnel selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur Degré d'autonomie : Seul ou avec ses collaborateurs Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agenda de travail renseigné - Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles - Exploitation des canaux de communication appropriés. - Respect des règles de politesse et de courtoisie 	<p>T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communication de qualité (langage clair, concis et courtois) - Vocabulaire approprié - Exploitation judicieuse des moyens de communication à distance (téléphone, internet) - Protocoles de partenariat établis - Attitude courtoise et de politesse - Participation active aux rencontres
			20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	
			20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	
			20.3 Participer à des formations continues	
			20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	
			20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	
20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences				

5.6 Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production laitière

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation visibles 	<p>T21. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement</p> <p>21.1 Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation</p> <p>21.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation</p> <p>21.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de reboisement entreprises - Pare-feu, brise vent, en place - Compostière/fosses fumières en place - Attitudes de protection permanente de la nature - Mesures de sécurité et de confort du personnel et des animaux en place
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) Moyens : Outillage et équipements à la production du compost</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Charges des animaux en pâturage respectant les normes 	

5.7 Objectif de comportement N°7 : Monter un projet d'exploitation de production laitière

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de monter un projet d'exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Canevas divers de montage des projets</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de projet monté et disponible 	<p>T23. Monter un projet d'installation</p> <p>23.1 Etudier le milieu</p> <p>23.2 Collecter les informations</p> <p>23.3 Identifier le projet</p> <p>23.4 Rédiger le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Milieu identifié propice au projet envisagé - Plan d'affaires rédigé conformément aux normes
	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Modalités de financement des projets selon les partenaires, informations sur les financements du projet</p> <p>Moyens : Téléphone, rapport et compte rendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires de financement identifiés - 	<p>T24. Rechercher un financement</p> <p>24.1 Identifier les sources de financement</p> <p>24.2 Soumettre une demande de financement</p> <p>24.3 Défendre le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sources de financement identifiées - Procédure de soumission de demande de financement en accord avec les conditions du partenaire financier - Consignes de défense de projet respectées
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et en équipe</p> <p>Données : Informations sur les financements du projet</p> <p>Moyens : Ressources financières ou matérielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de mise en œuvre du projet disponible - Bilan de projet établi et disponible 	<p>T25 Exécuter un projet</p> <p>25.1 Conduire les opérations du projet</p> <p>25.2 Evaluer le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités conduites en conformité avec le plan de mise en œuvre du projet - Rapport d'exécution rédigé et disponible

5.8 Objectif de situation n°8 : Se situer au regard du métier et de la formation du/de la producteur (trice) laitier

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation du producteur laitier en tenant compte des précisions, du plan de mise en situation, des conditions d'encadrement et des critères de participation	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la réalité du métier. - Comprendre le programme de formation. - Confirmer son orientation professionnelle 	Phase 1 Informations : <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production du lait et des opportunités qu'elle offre : perspectives d'emploi, rémunération, - S'informer sur l'organisation des entreprises et les fermes d'éleveurs de production laitière : formes juridiques, secteurs d'activités, structures organisationnelles, organisation du travail, environnement de travail et outils utilisés, etc. - S'informer sur la nature et les exigences du métier (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de la filière lait, d'examens de documentation, etc. - S'informer sur la formation (référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études). 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les échanges d'opinions entre les apprenants et favoriser l'expression de tous. - Motiver les apprenants - Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter. - Donner son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
		Phase 2 Application : <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. - Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. - Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation. - Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d'années d'exercice du métier. - Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des visites d'exploitation de production laitière représentatives des principaux milieux de travail. - Organiser des rencontres avec les producteurs expérimentés du métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter la perception du métier et le référentiel de formation - Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.
		Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles. - Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail. - Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier. - Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

VI. LISTE DES MODULES

La formation au métier de producteur laitier est composée de huit modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

N°	COMPETENCES	MODULES
C1.	Installer une exploitation de production laitière	– Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production laitière
C2. C1. C1. C1. C1. C1.	Conduire une exploitation de production laitière	– Module 2 : Conduite d'une exploitation de production laitière
		- Sous-module 2.1 : Choix et achat des vaches laitières
		- Sous-module 2.2 : Stratégie de mobilisation des réserves alimentaires d'un troupeau laitier
		- Sous-module 2.3 : Reproduction des vaches laitières
		- Sous-module 2.4 : Alimentation et abreuvement du troupeau laitier
		- Sous-module 2.5 : Gestion de la santé des vaches laitières
		- Sous-module 2.6 : Hygiène et traite du lait dans une exploitation de production laitière
C3. C1. C1. C1.	Gérer une exploitation de production laitière	– Module 3 : Gestion d'une exploitation de production laitière
		- Sous-module 3.1 : Planification des activités des activités d'une exploitation laitière
		- Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production laitière
		- Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production laitière
C4. C5.	Vendre les produits d'une exploitation de production laitière	– Module 4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière
		– Module 5 : Communication en milieu professionnel
C6.	Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière	– Module 6 : Gestion l'écosystème dans une exploitation de production laitière
C7.	Monter un projet d'exploitation de production laitière	– Module 7 : Montage de projet d'une exploitation de production laitière
C8.	Se situer au regard du métier et de la formation du /de la producteur (trice) laitier	– Module 8 : Métier et formation du/de la producteur (trice) laitier

VII. DESCRIPTION DES MODULES

Module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production laitière

CODE DU MODULE : MEL01

DUREE : 48 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Installer une exploitation de production laitière**

CRITERES GENERAUX

- Site conforme aux normes d'une exploitation de production laitière
- Communication efficace pour acquérir le terrain
- Données du plan d'occupation du terrain respectées
- Infrastructures installées selon les normes

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation**

Impact du module sur d'autres modules : **Conduite d'une exploitation de production laitière, Gestion l'écosystème dans une ferme de production laitière**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important pour la réussite des activités de l'exploitation de production laitière. Il développe chez l'apprenant sa capacité à choisir un site d'implantation de son exploitation laitière, à l'acquérir, à mettre en place les infrastructures, le matériel et les équipements et à procéder à la mise en place proprement dit de l'exploitation.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	P	
T1. Choisir le site de l'exploitation laitière	Caractéristiques d'un site d'exploitation laitière l'implantation d'un site d'exploitation laitière	4	12	<ul style="list-style-type: none"> - Critères de choix d'un terrain propice pour une exploitation laitière : relief, sols, climat, végétation, environnement - Conditions d'implantation d'un site d'exploitation laitière
1.1 Identifier un environnement propice à l'exploitation laitière				
1.2 Analyser la structure et les caractéristiques du terrain				
1.3 Choisir le site				
T2. Acquérir le site de l'exploitation laitière				

2.1 Disposer des informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre	Législation foncière			- Mécanisme d'achat d'un terrain
2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)	Conditions d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation laitière			- Titre foncier
2.3 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles	Immatriculation directe d'une propriété	4	4	- Procédure de délivrance d'un titre foncier
2.4 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site	Immatriculation indirecte d'un terrain acheté			- Immatriculation directe d'un terrain occupé : composition du dossier et le déroulement de la procédure, modalités
T3. Aménager le site de l'exploitation laitière				
3.1 Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste)				- Immatriculation indirecte : achat d'un terrain à un particulier : dossiers et modalités
3.2 Déblayer le terrain	Plan de masse et occupation du terrain			- Lecture d'un plan d'occupation de terrain
3.3 Faire le terrassement	Superficies requises			- Normes de construction de l'habitat : étables, aires de traite, locaux d'isolement, enclos des veaux
3.4 Clôturer le site de l'exploitation	Matériels et équipements d'aménagement			- Champ fourrager : types de semences, itinéraires techniques, compostage, rendement élevé...
3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation laitière	Habitat des animaux	4	20	- Suivi de la construction des infrastructures
3.6 Installer un champ fourrager	Infrastructures requises			- Mise en place des équipements : mangeoires, abreuvoirs, pédiluves, autres...
	Equipements requis			
	Mesures de sécurisation d'une exploitation laitière			
	Aménagements : champ fourrager, compostière ou fosse fumière			
TOTAL		12	36	
		48		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés, projection de films et de photographies, visites de fermes laitières, travaux pratiques				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes				

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Module N°2 : Conduite d'une exploitation de production laitière

CODE DU MODULE : CEL02

DUREE : 168 heures

CRITERES GENERAUX

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Conduire une exploitation de production laitière**

- Etat physique des animaux acquis bon
- Vaches et veaux vaccinées et déparasités après la quarantaine
- Réserve fourragère en saison sèche en qualité et quantité
- Réserves de compléments alimentaires en qualité et quantité
- Normes de reproduction respectées
- Alimentation équilibrée et rationnée distribuée
- Règles d'hygiène respectées
- Principales maladies courantes des vaches laitières connues
- Lait produit de qualité et en quantité selon les prévisions
- Données d'entretien des équipements enregistrées et disponibles

PLACE ² LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Mise en place d'une exploitation de production laitière**

Impact du module sur d'autres modules : **Vente des produits d'une exploitation de production laitière**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est d'une importance capitale pour la réussite des activités de production laitière. Il déroule l'ensemble des itinéraires techniques de production selon les normes générale d'élevage (normes zootechniques) pour produire le lait dans une exploitation de production laitière.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
Sous-module 2.1 : Choix et achat des vaches laitières				
		T	P	
T4. Acquérir les animaux de l'exploitation laitière				

4.1 Sélectionner les animaux pour la production laitière	Eléments de morphologie et de physiologie des animaux Types d'élevage Races et types d'animaux laitiers Méthodes de sélection des vaches laitières de type local Matériel de marquage des animaux	4	16	<ul style="list-style-type: none"> - Types et caractéristiques de fermes laitières : traditionnelle, semi-intensive, intensive - Caractères physiques des races - Choix d'une bonne laitière - Races laitières : types et performances
4.2. Acheter les animaux				
4.3. Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres)				
4.4 Installer les animaux de l'exploitation				
<i>Sous-total 2.1</i>		4	16	
Sous-module 2.2 : Stratégie de mobilisation des réserves alimentaires d'un troupeau laitier				
T5. Constituer les réserves fourragères pour la production laitière				
5.1 Evaluer les besoins individuels des animaux (en reproduction, gestantes, allaitantes)	Besoins en fourrage Choix des fourrages pour l'alimentation de production laitière Fouche, stockage et conservation du fourrage naturel Les besoins en autres aliments Constitution des réserves de fanes Constitution des réserves de tiges Constitution des réserves de pailles Constitution de réserves de foin Compléments alimentaires Conditions de stockage des aliments du bétail Traçabilité des aliments du bétail achetés à l'extérieur de la ferme.	12	36	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des aliments à stocker (chaque type de fourrage sec, ensilage, etc.) - Période de fauche/récolte du fourrage, normes de coupe - Estimation des quantités de chaque type de fourrage à produire ou faucher - Estimation du disponible des parcelles (fourrage cultivé, pâturage aménagé) - Méthodes d'évaluation périodique des stocks en fonction du rationnement
5.2 Estimer le fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait à atteindre				
5.3 Estimer la quantité de chaque type de fourrage à produire ou faucher				
5.4 Faucher et conserver le fourrage				
5.5 Evaluer la qualité et la quantité des différents fourrages réellement stockés				
5.6 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries				
T6. Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière				
6.1 Lister les sous-produits disponibles à stocker				
6.3 Evaluer la qualité et la quantité des différents sous-produits réellement stockés				
6.4 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries				
6.5 Evaluer les stocks en fonction du rationnement pour éviter des ruptures				

<i>Sous-total 2.2</i>		12	36	
Sous-module 2.3 : Reproduction des vaches laitières				
T7. Assurer la reproduction des vaches laitières				
7.1 Détecter les vaches en chaleur	Cycle de reproduction des vaches Types de reproduction des vaches : saillie naturelle et insémination artificielle	4	16	- Méthodes de détection les chaleurs
7.2 Saillir les vaches (ou inséminer les vaches)				- Techniques de reproduction et normes de contrôle croisements
7.3 Surveiller les vaches gestantes				- Suivi des vaches pendant la gestation
7.4 Préparer les mises-bas				- Préparation des mises-bas
7.5 Assister le vêlage des vaches				- Techniques d'assistance des vaches pendant la mise-bas
7.6 Surveiller les veaux nouveaux nés				- Hygiène et confort des vaches lactantes
7.7 Entretenir les vaches lactantes				- Entretien du veau de la naissance au sevrage
7.8 Reforme les vaches en fin de production	Signes précurseurs de la mise bas Suivi et entretien des animaux			- Entretien des vaches en réforme
<i>Sous-total 2.3</i>		4	16	
Sous-module 2.4 : Alimentation et abreuvement du troupeau laitier				

T8. Alimenter les animaux de l'exploitation laitière				
8.1 Estimer les besoins des vaches laitières				
8.2 Evaluer les apports de la ration de base constituée de fourrages verts et secs				
8.3 Constituer la ration de base par des aliments concentrés				
8.4 Distribuer les rations alimentaires constituées aux vaches	Alimentation des animaux Principes du rationnement alimentaire Plan de rationnement des animaux Charges financières des rations distribuées Abreuvement des animaux	10	20	- Détermination du nombre d'animaux à alimenter (vaches productives, puis les autres)
8.5 Distribuer les rations alimentaires constituées aux veaux				- Besoins alimentaires des vaches laitières et besoins individuels des vaches lactantes
8.6 Abreuver les animaux				- Valeur nutritive des aliments et des espèces fourragères
				- Normes alimentaires
				- Composition des rations alimentaires
				- Rationnement des animaux : quantité d'aliments par animal (reproducteur, vache lactante, vache gestante, veaux de 4-5 mois)
				- Coût de revient de la ration distribuée
8.7 Nettoyer les mangeoires et les abreuvoirs				- Liens entre alimentation des animaux et qualité du lait
<i>Sous-total 2.4</i>		10	20	
Sous-module 2.5 : Gestion de la santé des vaches laitières				

T9. Apporter les soins aux animaux d'une exploitation de production laitière				
9.1 Installer les pédiluves				
9.2 Faire des tests zoo-sanitaires par le vétérinaire				
9.3 Déparasiter les animaux	Normes d'installation des pédiluves Matériel et équipements Notions de prophylaxie (hygiène, vaccination et suivi) Application des techniques d'administration de quelques soins (dépiquage, déparasitage, soins et hygiène)	4	16	<ul style="list-style-type: none"> - Normes et produits des pédiluves - Matériel et équipements de soins des animaux - Signes des maladies courantes des vaches laitières et des autres animaux de l'exploitation laitière - Prévention des maladies courantes des vaches laitières - Techniques d'administration des soins de base : déparasitage interne et externe - Maladies et hygiène des aliments et de l'eau - Vaccins courants - Suivi épidémiologique des animaux - Calendrier vaccinal
9.4 Vacciner / faire vacciner les animaux				
9.5 Administrer les produits prescrits				
9.6 Rappeler les vaccins/faire vacciner les animaux (vaches/veaux)				
<i>Sous-total 2.5</i>				
Sous-module 2.6 : Hygiène et traite du lait dans une exploitation de production laitière				
T10. Assurer la traite des vaches				
10.1 Préparer le matériel de traite	Matériel et équipements de traite du lait Hygiène et mesures de sécurité et attitudes avant, pendant et après la traite Contention des vaches laitières	4	16	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène et bonnes pratiques de la traite des vaches (avant, pendant et après) - Techniques de contention des vaches laitières - Techniques de traite des vaches - Contrôle de l'intégrité et de la qualité des produits jusqu'à la vente
10.2 Assurer la contention des vaches à traire				
10.3 Nettoyer les pies/ trayons				
10.4 Traire les vaches ou (faire traire)				
<i>Sous-total 2.6</i>	4	16		
Sous-module 2.7 : Entretien des équipements et infrastructures dans une exploitation de production laitière				

T11. Entretien des équipements et infrastructures				
11.1 Nettoyer l'habitat (étable, enclos, zone de traite...)	Plan d'entretien des habitats Fiches d'entretien des équipements	2	8	- Hygiène habitat (étable, enclos, zone de traite...)
11.2 Nettoyer les équipements				- Hygiène du matériel et des équipements
11.3 Réfectionner les habitats				- Calendrier de réfection des habitats et de réparation des équipements
11.4 Réparer les équipements (faire réparer)				- Calendrier de réparation des équipements
<i>Sous-total 2.7</i>		2	8	- - -
TOTAL		40	128	
		168		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés, projection de films et de photographies, visites de fermes laitières, travaux pratiques				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes				

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Module N°3 : Gestion d'une exploitation de production laitière

CODE DU MODULE : GEL03

DUREE : 60 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Gérer une exploitation de production laitière**

CRITERES GENERAUX

- Programme d'activités élaboré et disponible
- Bilan des activités élaboré et disponible
- Données techniques de production enregistrées (achats/ventes intrants et équipements, etc.)
- Documents divers de production mis à jour
- Fiches de stocks bien tenues et à jour
- Travaux supervisés et coordonnés
- Tâches et responsabilités réparties

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Mise en place d'une exploitation de production laitière, Conduite d'une exploitation laitière**

Impact du module sur d'autres modules : **Vente des produits d'une exploitation laitière**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module permet à l'apprenant de se familiariser avec les règles de gestion pour la conduite efficace des activités et la bonne marche de l'entreprise.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	P	
Sous-module 3.1 : Planification des activités des activités d'une exploitation laitière				
T12. Planifier les activités de l'exploitation laitière	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'activités : objectifs, résultats et activités - Estimation de besoins - Notions de fiscalité - Règles de fonctionnement - Choix des méthodes de travail - Préparation et répartition de travail - Notions de bilan d'activités 	8	8	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de travail opérationnel - Tableau des descriptions de tâches et des responsabilités - Inventaire des besoins - Journal de bord - Taxes divers sur les produits - Elaboration d'un rapport bilan annuel
12.1 Fixer les objectifs de production				
12.2 Estimer des besoins dans le temps				
12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation				
12.4 Élaborer un programme des activités				
12.5 Etablir le bilan annuel des activités				

<i>Sous-total 3.1</i>		8	8	
Sous-module 3.2 Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production laitière				
T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation laitière				
13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation	Outils de gestion technique des activités Tenue des outils de gestion techniques des activités Principes et règles de remplissage des outils de gestion	4	8	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche d'identification des animaux - Cahier de suivi de la production - Cahier de suivi sanitaire - Fiche de suivi laitier - Fiche individuelle de fertilité - Fiche de suivi de la reproduction du troupeau laitier - Fiche de suivi de la croissance des génisses laitières - Techniques d'enregistrements des données techniques - Rapport hebdomadaire - Rapport mensuel
13.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation laitière				
13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation laitière				
<i>Sous-total 3.2</i>		4	8	
Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production laitière				
T14. Tenir une comptabilité simplifiée				

14.1 Etablir une facture/reçu	Tenue d'une comptabilité simplifiée Principes et règles de remplissage des outils de la comptabilité simplifiée Notion de d'investissements (types d'investissements) Notion d'amortissement Mode de calcul des amortissements Compte d'exploitation Présentation et analyse d'un bilan compte d'exploitation	8	12	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de la comptabilité : factures, reçus, Bon de commande, cahier de caisse, cahier de banque - Techniques d'élaboration des outils comptables (factures, reçus..), - Techniques d'enregistrements des données comptables - Classement des pièces comptables - Paramètres à prendre en compte (cout, taxes...) - Calcul des amortissements - Calcul des charges directes de production, charge directe de fonctionnement, prévisions de recettes, tableau des résultats - Etapes du calcul des coûts de revient - Analyse du tableau de résultats - Interprétation du bilan - Justification de pièces
14.2 Etablir un bon de commande				
14.3 Tenir un cahier de caisse				
14.4 Tenir un cahier de banque				
14.5 Classer les pièces comptables				
14.6 Dresser un compte d'exploitation simplifié				
14.7 Calculer les coûts d'un produit				
14.8 Dresser le bilan d'activités				
T15. Gérer un stock d'intrants	Gestion des stocks Métrologie Aménagement des lieux de stockage Traitement des lieux de stockage Entreposage Conditions et précautions à prendre	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Réglage des balances - Technique de pesage - Techniques d'enregistrement et de tenue d'un cahier/fiche de stock - Bordereau de livraison - Techniques de l'inventaire
15.1 Enregistrer les entrées				
15.2 Enregistrer les sorties				
15.3 Suivre le stock				
15.4 Etablir un bon d'entrée ou de sortie				
<i>Sous-total 3.3</i>		10	14	
Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production laitière				
T16. Gérer une équipe de travail				

16.1 Remplir un registre de pointage	Règles de management des ressources humaines Gestion organisationnelle Gestion du personnel	4	4	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de base sur la gestion des ressources humaines - Organisation du travail et répartition des tâches dans une exploitation de production laitière - Mesure d'hygiène et de sécurité au travail - Gestion des conflits
16.2 Assurer la répartition des tâches				
16.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité				
16.4 Faire respecter les consignes de travail				
16.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe				
<i>Sous-total 3.4</i>		4	4	
TOTAL		26	34	
		60		

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : **Exposé théorique, exercices pratiques**

TYPE D'ÉPREUVE : **Epreuves de connaissances théoriques et épreuves de connaissances pratiques**

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Module N°4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière

CODE DU MODULE : CPL04

DUREE : 40 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE :

Vendre les produits d'une exploitation de production laitière

CRITERES GENERAUX

- Fiche clientèle utilisé
- Absence de produits avariés
- Absence de produits déclassés
- Niveau des marges bénéficiaires bon
- Écarts de vente par rapport aux prévisions établis et commentés

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Mise en place d'une exploitation de production laitière, Conduite d'une exploitation laitière, gestion d'une exploitation de production laitière**

Impact du module sur d'autres modules :

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module permet d'assurer une bonne maîtrise des ventes des productions et de générer de meilleures ressources financières.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	P	
T17. Etudier le marché				
17.1 Identifier les clients potentiels	Plan de Marketing Analyse du marché Répertoire des clients Informations et suivi des prix Maillon de la chaîne de vente : types d'acteurs, relations Circuits de commercialisation	8	8	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des clients - Relation avec d'autres producteurs - Négociation avec les clients - Détermination des prix de vente - Produits concurrents - Analyse des situations vécues sur le marché
17.2 Identifier les concurrents				
17.3 Etablir un calendrier de vente				
17.4 Fixer les prix				
T18. Ecouler (vendre) son produit au client				

18.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats)	Négociation de contrats Tenue des outils de gestion des ventes	4	4	- Etablissement des contrats d'achats - Etablissement bons de commande, bordereau de livraison
18.2 Transporter le produit				
18.3 Livrer le produit au client				
T19 Evaluer des ventes				
19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	Principes et techniques d'évaluation des ventes Bilan de vente	4	12	- Livraison aux clients : aptitude et attitudes - Cahier de vente - Bordereau de livraison - Factures
19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues				
19.3 Apporter les corrections nécessaires				
		16	24	
TOTAL			40	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, jeux de rôles, visites de marché et échanges avec les professionnels du commerce, Etude de cas				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves de connaissances pratiques, épreuves pratiques				

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Module N°5 : Communication en milieu professionnel

CODE DU MODULE : CMP05

DUREE : 40 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE :

Communiquer en milieu professionnel

CRITERES GENERAUX

- Agenda de travail renseigné
- Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles
- Exploitation des canaux de communication appropriés.
- Respect des règles de politesse et de courtoisie

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation**

Impact du module sur d'autres modules : **Métier et formation, Installation d'une exploitation de production laitière, Conduite d'une exploitation de production, gestion d'une exploitation laitière, Commercialisation des produits d'une exploitation laitière**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **L'exploitation de production laitière comprend plusieurs activités animées par des hommes ou des femmes travaillant en équipe autour d'une bonne organisation et répartition des tâches. Dans cette situation, la communication joue un rôle très important pour atteindre les résultats attendus dans la discipline, le respect des relations avec les collègues, et aussi, dans le respect des consignes données (verbales ou écrites). De même le producteur laitier dans son métier aura à communiquer pour s'approvisionner en intrants, écouler ses produits et négocier la vente de ses produits. Ce module sur la communication permettra à l'apprenant voulant se former au métier de producteur laitier de savoir communiquer et se comporter de façon responsable afin de réussir dans ses activités.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	P	

T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires				
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation				
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens				
20.3 Participer à des formations continues	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et Information - Canaux de communication - Techniques de communication - Règles de présentation d'une information - Structure d'un rapport - Participation 	12	12	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication : voie orale, écrite, gestuelle, images - Lettre, rapport, compte-rendu, demande - Conte, proverbe, dialogue, entretien, discours... - Gestuelle, clins d'œil, mimiques, sourire, grimaces, Photo, projection vidéo, boîte à image - Ecoute, reformulation, relance - Exploiter un document ou une annonce de formation
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation				<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des messageries électroniques (mailing, SMS), - Utilisation de moteurs de recherche d'information - Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, Exposés, Présentation de produits - Rédaction d'une lettre, d'une correspondance administrative - Réaliser un entretien avec un client
20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des réunions 	2	14	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'animation
20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences	<ul style="list-style-type: none"> - Exposé, débats 			<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'entretien - Méthode de prise de notes
		14	26	
TOTAL			40	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travail de groupe, Simulations de jeux de rôles				
TYPE D'EPREUVE : Epreuve de connaissance pratique et épreuve pratique				

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière

CODE DU MODULE : GEC06

DUREE : 30 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière**

CRITERES GENERAUX

- Actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation visibles
- Charges des animaux en pâturage respectant les normes

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation**

Impact du module sur d'autres modules : **Installation d'une exploitation de production laitière, conduite d'une exploitation de production laitière**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important dans l'installation et la conduite d'une exploitation laitière. Il permet à l'apprenant, futur producteur laitier de prendre conscience de l'importance du respect des aspects environnementaux notamment la conservation de la biodiversité, les impacts biophysiques et socio-économiques en lien avec les changements climatiques dans toute action d'aménagement pour la mise en place de son exploitation de production laitière.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	P	

21. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement	Protection de l'environnement Effet du changement climatique et impact sur l'environnement Notion de gestion de l'espace et développement durable Espèces d'arbres protégées selon la législation au Cameroun Contrôle des feux de brousse Gestion rationnelle des ressources en eau dans une exploitation laitière Textes relatifs à la protection de l'environnement au Cameroun	4	10	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des espaces dans une exploitation de production laitière - Mesures de protection de l'environnement par le reboisement - Technique de reboisement - Techniques de lutte contre les feux de brousse - Espèces d'arbres protégés et conditions d'abattage - Techniques de gestion de l'eau - Effets des produits polluants utilisés dans une exploitation de production laitière
21.1 Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation				
21.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation				
21.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)				
22. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	Actions de restauration des sols	4	12	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de mise en place des aménagements favorables à la restauration des sols du champ fourrager (compostière) - Mesures de gestion des pâturages
22.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage				
22.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme				
22.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères				
TOTAL		8	22	
		30		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Visites de terrain, Travaux de groupe				
TYPE D'EPREUVE : Epreuve de participation				

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Module N°7 : Montage de projet d'une exploitation de production laitière

CODE DU MODULE : MPL07

DUREE : 120 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Monter un projet d'exploitation de production laitière**

CRITERES GENERAUX

- Dossier de projet monté et disponible
- Partenaires de financement identifiés
- Plan de mise en œuvre du projet disponible
- Bilan de projet établi et disponible

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Installation d'une exploitation de production laitière, conduite d'une exploitation de production laitière, Gestion d'une exploitation de production laitière**

Impact du module sur d'autres modules :

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important dans l'installation et la conduite d'une exploitation laitière. Il vise à donner à l'apprenant les outils pour élaborer et mettre en œuvre son projet.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	P	
23. Monter un projet d'installation	Notions d'entreprenariat Définition d'un projet professionnel Montage d'un projet : Etude du milieu, collecte d'informations, identification de l'idée de projet, rédaction d'un Plan d'Affaires	20	60	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit entrepreneurial - Motivations - Potentiel-Atouts/contraintes - Opportunités/risques - Fixation et définition des objectifs - Techniques de montage de projets : faisabilité technique et économique, étude du marché, plan de financement - Présentation du projet - Système juridique et fiscal de son projet - Gestion du temps - Indicateurs de suivi de son projet
23.1 Etudier le milieu				
23.2 Collecter les informations				
23.3 Identifier le projet				
23.4 Rédiger le projet				

24. Rechercher un financement	Sources de financement de projets Demande de financement Soumission et défense d'un projet de financement	4	16	- Recherche de partenaires de financement - Technique de négociation de financement
24.1 Identifier les sources de financement				
24.2 Soumettre une demande de financement				
24.3 Défendre le projet				
25 Exécuter un projet				
25.1 Conduire les opérations du projet	Mécanismes de mise en œuvre d'un plan d'affaires de projet	8	12	- Mobilisation des ressources - Conduite de son projet
25.2 Evaluer le projet	Outils d'évaluation			- Bilan de son projet
		32	88	
TOTAL			120	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux dirigés, Entretien de groupe, Entretien individuel, Travaux de rédaction de projet (canevas)				
TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué C'est un outil d'accompagnement à l'insertion de l'apprenant au métier de producteur laitier				

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Observation : Ce module ne sera pas évalué au cours de la formation. C'est un outil d'accompagnement à l'insertion de l'apprenant.

Module N°8 : Métier et formation du/de la producteur (trice) laitier

CODE DU MODULE : MFL08

DUREE : 10 heures

CRITÈRES DE PARTICIPATION :

- Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier
- Climat favorable à l'apprentissage
- Bien-être physique et psychologique

OBJECTIF DE SITUATION VISE : **Se situer au regard de producteur laitier**

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **néant**

IMPACT DU MODULE SUR D'AUTRES MODULES : **CE MODULE PERMET EN PRIORITÉ DE SUIVRE TOUS LES AUTRES MODULES**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant, futur producteur laitier d'acquérir une vision globale de l'exercice du métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former dans ce métier.**

CONTENUS ESSENTIELS

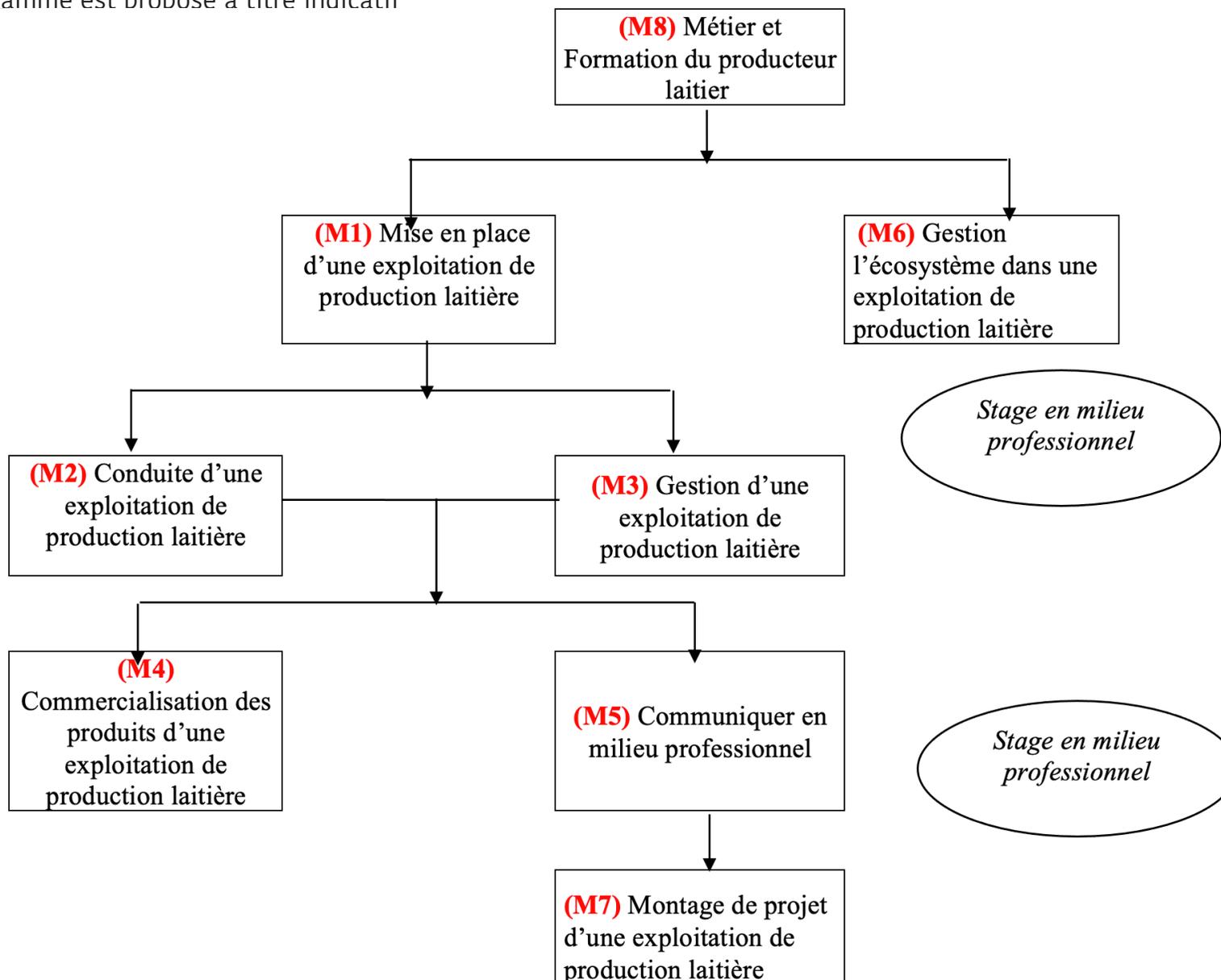
Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	P	
<p><u>Phase 1</u> Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production du lait et des opportunités qu'elle offre - S'informer sur l'organisation des entreprises et des fermes d'éleveurs de production laitière - S'informer sur la nature et les exigences du métier (S'informer sur la formation dans la production laitière, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études. 	<p>Entreprise et types d'entreprises Recherche des informations sur le métier Perspectives d'emploi Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail Perception du métier Référentiel de métier- compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance, Référentiel de formation</p>	4	-	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur le métier - Informations sur le marché de l'emploi à ce métier - Organisation des exploitations et fermes de production laitière - Nature et exigences du métier et la formation

<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. - Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. - Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation. - Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. 	<p>Information orale par les professionnels. Pratique du métier Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier</p>	4	-	<ul style="list-style-type: none"> - Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier - Echanges par rapport au métier et à la formation
<p>Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. - Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier - Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger - Donner les raisons qui motivent son choix 	<p>Notions de bilan, aptitudes et connaissances Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances</p>	2	-	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes et connaissances - Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier - Les motivations
		10		
TOTAL		10		
<p>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité)</p>				
<p>TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué. Il est déroulé pour susciter les motivations de l'apprenant à la formation à ce métier.</p>				

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

VIII. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION

Le présent logigramme est proposé à titre indicatif



IX. PROGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

		COMPETENCES PARTICULIERES								COMPETENCES GENERALES								STAGE PRO	TOTAL
N° MODULE		M1		M2		M3		M4		M5		M6		M7		M8			
DUREE (H)		48		168		60		40		40		30		120		10		240	756
		T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P		
MOIS	SEMAINE																		
Avril	1																		
	2															8	2		10
	3	4	12									4	10						30
	4	4	4									4	12						24
Mai	1	4	20																24
	2	ECP1																	
	3																	Stage 1	
	4																	Stage 1	
Juin	1																	Stage 1	
	2			4	16	4								8					32
	3			12	18	4	4												38
	4				18	4	8												30
Juillet	1			4	16		4							8					32
	2			10	20										6				36
	3			4	16	4	6								6				36
	4			4	16	4	6	4	4										38
Août	1			2	8	2	2	4	4						12				34
	2			ECP2															
	3					4	4	4	4					4	12				32
	4					ECP3													

		COMPETENCES PARTICULIERES								COMPETENCES GENERALES								STAGE PRO	TOTAL
N° MODULE		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8										
DUREE (H)		48	168	60	40	40	30	120	10									240	756
Septembre	1					8	8			8	8								32
	2				4	12				4	16								36
	3				ECP4														
	4					6	18				16								32
Octobre	1					ECG5		ECG6											
	2									12									12
	3																	Stage 2	
	4																	Stage 2	
Novembre	1																	Stage 2	
	2																		
	3																		
	4																		
Total		12	36	40	128	26	34	16	24	14	26	8	22	32	88	8	2	240	516

ECP : Evaluation compétence particulière
 ECG : Evaluation compétence générale

CONCLUSION

Le référentiel de formation au métier de **producteur laitier**, est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle dans ce domaine. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir. Le programme proposé comprend **756 heures** de formation dont **316 heures** pour les compétences particulières et **200 heures** pour les compétences générales et **240 heures** de stage en milieu professionnel étalé sur 6 semaines.

PRODUCTEUR (TRICE)
LAITIER

SECTION 3
RÉFÉRENTIEL
D'ÉVALUATION



INTRODUCTION

Le présent document du référentiel d'évaluation de la formation au **métier de producteur laitier** est le cadre de référence à partir duquel, l'évaluation des apprentissages est organisée et mise en œuvre. L'évaluation de la formation est intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences et constitue un élément clé de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Nous l'avons adapté à un contexte de formation spécialisée en lui conférant sa dimension formative mais aussi en prenant en compte la dimension évaluation sommative de chaque compétence en vue de la reconnaissance de la formation.

Le référentiel d'évaluation comprend les points suivants :

- Les modalités d'évaluation ;
- La liste des compétences et modules visées par la formation ;
- L'évaluation de la formation

I. MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION

1.1 Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

- des apprenants en formation initiale au métier d'exploitant agricole ou à toute autre formation du domaine agropastoral désirant se spécialiser dans le **métier de producteur laitier**.
- des **actifs** ayant l'intention de se recycler ou de bénéficier d'une formation continue ou à la carte selon la demande.

1.2 Modalités de formation

Mode de formation

L'acquisition des compétences se fait soit à la suite de la formation initiale du domaine agropastoral ou en formation continue et pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l'expérience. La formation se déroule pour la partie pratique au centre de formation et/ou en alternance chez un professionnel formé sur le plan pédagogique selon les prescrites dans le référentiel de formation.

Durée de formation

La durée totale de la formation est de **756 heures**. Elle porte sur **8 modules** de formation dont **4 modules** sur les compétences particulières, **4 modules** sur les compétences générales et un stage professionnel.

1.3 Modalités d'évaluation

Deux types d'évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

- Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s'assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pouvoir apporter les correctifs nécessaires.
- Une évaluation sommative ou de sanction par compétence qui sera organisée sous la responsabilité de l'organisme de gestion de la certification.
- L'apprenant doit à ce titre démontrer à l'issue de la formation par l'intermédiaire d'une évaluation sommative à la fin de chaque module, qu'il a acquis les compétences nécessaires à la réalisation du métier.
- La reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêté par un règlement d'examen soient réussies et validés. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

1.4 Conditions de reprises

Tout module non validé doit être repris dans son intégralité par l'apprenant défaillant à la prochaine session ou à une session de rattrapage.

II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION

N°	COMPETENCES	MODULES
C1.	Installer une exploitation de production laitière	Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production laitière
C2.	Conduire une exploitation de production laitière	Module 2 : Conduite d'une exploitation de production laitière
		- <i>Sous-module 2.1 : Choix et achat des vaches laitières</i>
		- <i>Sous-module 2.2 : Stratégie de mobilisation des réserves alimentaires d'un troupeau laitier</i>
		- <i>Sous-module 2.3 : Reproduction des vaches laitières</i>
		- <i>Sous-module 2.4 : Alimentation et abreuvement du troupeau laitier</i>
		- <i>Sous-module 2.5 : Gestion de la santé des vaches laitières</i>
C3.	Gérer une exploitation de production laitière	- <i>Sous-module 2.6 : Hygiène et traite du lait dans une exploitation de production laitière</i>
		- <i>Sous-module 2.7 : Entretien des équipements et infrastructures dans une exploitation de production laitière</i>
		Module 3 : Gestion d'une exploitation de production laitière
		- <i>Sous-module 3.1 : Planification des activités des activités d'une exploitation laitière</i>
C4.	Vendre les produits d'une exploitation de production laitière	- <i>Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production laitière</i>
		- <i>Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production laitière</i>
		- <i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production laitière</i>
C5.	Communiquer en milieu professionnel	Module 4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière
C6.	Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière	Module 5 : Communication en milieu professionnel
C7.	Monter un projet d'exploitation de production laitière	Module 6 : Gestion l'écosystème dans une exploitation de production laitière
C8.	Se situer au regard du métier et de la formation du/de la producteur (trice) laitier	Module 7 : Montage de projet d'une exploitation de production laitière
		Module 8 : Métier et formation du/de la producteur (trice) laitier

III. EVALUATION DE LA FORMATION

1. Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production laitière

Titre de module : Mise en place d'une exploitation de production laitière

Eléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T1. Choisir le site de l'exploitation laitière	25	25		
1.1 Identifier un environnement propice à l'exploitation laitière	5	5	- Analyse d'un milieu propice à la mise en place d'une exploitation laitière	C
1.2 Analyser la structure et les caractéristiques du terrain	15	15	- Identification des caractéristiques d'un terrain pour une exploitation de production laitière	P
1.3 Choisir le site	5	5	- Critères de choix d'un terrain propice pour une exploitation laitière	C
T2. Acquérir le site de l'exploitation laitière	15	10		
2.1 Disposer des informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre	10	10	- Formalités d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation laitière	C
2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)	1	-		-
2.3 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles	2	-		-
2.4 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site	2	-		-
T3. Aménager le site de l'exploitation laitière	60	65		
3.1 Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste)	10	5	- Analyse d'un plan d'occupation de terrain	C
3.2 Déblayer le terrain	5	5	- Etat du terrain déblayé	P
3.3 Faire le terrassement	5	10	- Etat du terrain après terrassement	P

3.4 Clôturer le site de l'exploitation	10	10	- Suivi de la réalisation d'une clôture (matériaux locaux)	P
3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation de production laitière	15	15	- Etat d'un plan théorique d'installation des infrastructures d'une exploitation de production laitière	P
		5	- Normes de construction des habitats (étables, aire de traite, enclos, etc.)	C
3.6 Installer un champ fourrager	15	15	- Identification des types de fourrage dans un champ fourrager et un site naturel	P
TOTAL	100	100		

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **installer une exploitation de production laitière**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Éléments de connaissances	Pondération %
T1. Choisir le site de l'exploitation laitière		10		10
1.1 Identifier un environnement propice à l'exploitation laitière	Analyse d'un milieu propice à la mise en place d'une exploitation laitière	5	- Caractéristiques d'un milieu adapté au type d'élevage : relief, sols, environnement	5
1.3 Choisir le site	Critères de choix d'un terrain propice pour une exploitation laitière	5	- Critères d'un terrain propice pour une exploitation laitière	5
T2. Acquérir le site de l'exploitation laitière		10		10
2.1 Disposer des informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre	Formalités d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation laitière	10	- Composition du dossier d'une immatriculation directe d'un terrain	5
			- Composition du dossier d'une immatriculation indirecte d'un terrain acheté	5
T3. Aménager le site de l'exploitation laitière		10		10
3.1 Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste)	Analyse d'un plan d'occupation de terrain	5	- Respect du plan d'occupation dans l'analyse d'un plan	5
3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation de production laitière	Normes de construction des habitats (étables, aire de traite, enclos, etc.)	5	- Superficies requises pour l'habitat d'un élevage laitier selon la taille de l'exploitation	5
TOTAL POIDS				30
Forme d'évaluation : L'examineur pose des questions liées aux différentes tâches pour cerner le niveau de maîtrise des connaissances pratiques ou théoriques.				

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
T1. Choisir le site de l'exploitation laitière			15		15
1.2 Analyser la structure et les caractéristiques du terrain	PS/PT	Caractéristiques d'un terrain pour une exploitation de production laitière	15	- Etat du site choisi pour une production laitière (par rapport au relief, sol, végétation, environnement)	15
T3. Aménager le site de l'exploitation laitière			55		55
3.2 Déblayer le terrain	PT	Etat du terrain déblayé	5	- Etat des obstacles matérialisés sur le terrain déblayé	5
3.3 Faire le terrassement	PT	Etat du terrain après terrassement	10	- Respect des normes environnementales	10
3.4 Clôturer le site de l'exploitation	PT	Suivi de la réalisation d'une clôture (matériaux locaux)	10	- Agencement des piquets	5
				- Respect des dimensions	5
3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation de production laitière	PT	Etat d'un plan (schéma) d'installation des infrastructures d'une exploitation de production laitière	15	- Conformité du plan par rapport à la norme d'un plan d'occupation d'un terrain	5
				- Respect de l'emplacement des infrastructures sur le plan	10
3.6 Installer un champ fourrager	PT	Identification des types de fourrage dans un champ fourrager et un site naturel	15	- Espèces de fourrage identifiées sur un site naturel	15
TOTAL POIDS			70	-	70

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 1

Titre du module : Installation d'une exploitation de production laitière		Résultat :	
Code du module :			
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :		Succès	Echec
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
Sous-compétence 1 : Choisir le site de l'exploitation laitière			
1.2 Analyser la structure et les caractéristiques du terrain			
- Identification d'un site pour une exploitation de production laitière selon les caractéristiques d'un terrain			0 ou 15
Sous-compétence 2 : Aménager le site de l'exploitation laitière			
3.2 Déblayer le terrain			
- Application de bonnes pratiques de déblayage			0 ou 5
3.3 Faire le terrassement			
- Respect des normes environnementales			0 ou 10
3.4 Clôturer le site de l'exploitation			
- Agencement des piquets			0 ou 5
- Respect des dimensions			0 ou 5
3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation de production laitière			
- Conformité du plan par rapport à la norme d'un plan d'occupation d'un terrain			0 ou 5
- Respect de l'emplacement des infrastructures sur le plan			0 ou 10
3.6 Installer un champ fourrager			
- Espèces de fourrage identifiées sur un site naturel			0 ou 15
		 / 70
	Seuil de réussite		56 points
Règle de verdict : Néant	oui	non	

Seuil de réussite : Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique.

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances théoriques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à l'installation d'une exploitation de production laitière.**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant. Cette épreuve peut aussi se faire en évaluation orale.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations d'installation d'une exploitation de production laitière.**
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.
- L'apprenant sera évalué en situation réelle de travail. Les évaluateurs l'observeront et apprécieront sa performance sur la base de la grille d'évaluation. Un entretien d'explicitation permettra aux évaluateurs de comprendre et apprécier les raisonnements qu'il a mobilisés.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.

1.5 Objectif de comportement N°2 : Conduire une exploitation de production laitière

Titre de module : Conduite d'une exploitation de production laitière

Éléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
<i>Sous-module 2.1 : Choix et achat des vaches laitières</i>				
T4. Acquérir les animaux de l'exploitation laitière	10	12		
4.1 Sélectionner les animaux pour la production laitière	3	4	- Races d'animaux laitiers - Techniques de sélection des vaches laitières	C P
4.2. Acheter les animaux	2	1	- Eléments de morphologie et de physiologie des animaux	C
4.3. Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres)	2	5	- Matériel de marquage des animaux - Technique de bouclage des animaux	C P
4.4 Installer les animaux de l'exploitation	3	2	- Etapes d'installation des animaux	P
<i>Sous-module 2.2 : Stratégie de mobilisation des réserves alimentaires d'un troupeau laitier</i>				
T5. Constituer les réserves fourragères pour la production laitière	15	13		
5.1 Evaluer les besoins individuels des animaux (en reproduction, gestantes, allaitantes)	5	3	- Besoins en fourrage	C
5.2 Estimer le fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait à atteindre	2	2	- Besoins supplémentaire de production	C
5.3 Estimer la quantité de chaque type de fourrage à produire ou faucher	2	2	- Besoins de fourrage à produire	C
5.4 Faucher et conserver le fourrage	4	4	- Fauche, stockage et conservation du fourrage naturel	P

5.5 Evaluer la qualité et la quantité des différents fourrages réellement stockés	1	1	- Constitution des réserves des différents produits fourragers (fanés, tiges, pailles, foin...)	C
5.6 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries	1	1	- Conditions de stockage des produits fourragers	P
T6. Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière	10	5		
6.1 Lister les sous-produits disponibles à stocker	2	1	- Sous-produits pour l'alimentation des animaux	C
6.3 Evaluer la qualité et la quantité des différents sous-produits réellement stockés	5	1	- Besoins en sous-produits	C
6.4 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries	1	1	- Conditions de stockage des aliments du bétail	P
6.5 Evaluer les stocks en fonction du rationnement pour éviter des ruptures	2	2	- Traçabilité des aliments du bétail achetés à l'extérieur de la ferme	C
<i>Sous-module 2.3 : Reproduction des vaches laitières</i>				
T7. Assurer la reproduction des vaches laitières	10	15		
7.1 Détecter les vaches en chaleur	1	1	- Méthodes de détection des chaleurs	C
7.2 Saillir les vaches (ou inséminer les vaches)	2	3	- Techniques de reproduction et normes de contrôle croisements	P
7.3 Surveiller les vaches gestantes	1	2	- Suivi des vaches pendant la gestation	P
7.4 Préparer les mises-bas	1	1	- Préparation des mises-bas	C
7.5 Assister le vêlage des vaches	2	4	- Techniques d'assistance des vaches pendant la mise-bas	P
7.6 Surveiller les veaux nouveaux nés	1	1	- Suivi des veaux	P
7.7 Entretenir les vaches lactantes	1	2	- Hygiène et confort des vaches lactantes	C
7.8 Reformuler les vaches en fin de production	1	1	- Entretien des vaches en réforme	C
<i>Sous-module 2.4 : Alimentation et abreuvement du troupeau laitier</i>				

T8. Alimenter les animaux de l'exploitation laitière	15	20		
8.1 Estimer les besoins des vaches laitières	2	2	- Besoins d'alimentation des animaux	C
8.2 Evaluer les apports de la ration de base constituée de fourrages verts et secs	2	3	- Besoins des apports de la ration de base en fourrage	C
8.3 Constituer la ration de base par des aliments concentrés	2	4	- Constitution des rations alimentaires	P
8.4 Distribuer les rations alimentaires constituées aux vaches	2	4	- Plan de rationnement des animaux	P
8.5 Distribuer les rations alimentaires constituées aux veaux	3	3	- Suivi du rationnement des vaches	P
8.6 Abreuver les animaux	2	2	- Abreuvement des animaux	P
8.7 Nettoyer les mangeoires et les abreuvoirs	2	2	- Hygiène du matériel	P
<i>Sous-module 2.5 : Gestion de la santé des vaches laitières</i>				
T9. Apporter les soins aux animaux (vaches et veaux)	15	10		
9.1 Installer les pédiluves	2	3	- Normes et produits des pédiluves	C
9.2 Faire des tests zoo-sanitaires par le vétérinaire	1	1	- Test-zoo-sanitaires dans un élevage laitier	C
9.3 Déparasiter les animaux (vaches/veaux)	2	3	- Techniques d'administration des soins de base aux animaux : déparasitage interne et externe	P
9.4 Vacciner / faire vacciner les animaux	2	1	- Vaccins courantes	C
9.5 Administrer les produits prescrits	2	1	- Prévention des maladies courantes des vaches laitières et précautions à prendre	C
9.6 Rappeler les vaccins/faire vacciner les animaux (vaches/veaux)	1	1	- Calendrier vaccinal	C

<i>Sous-module 2.6 : Hygiène et bonnes pratiques de traite du lait dans une exploitation de production laitière</i>				
T10. Assurer la traite des vaches	15	20		
10.1 Préparer le matériel de traite	2	5	- Matériel et équipements de traite du lait	C
10.2 Assurer la contention des vaches à traire	3	5	- Techniques de contention des vaches laitières	P
10.3 Nettoyer les pies/ trayons	5	5	- Hygiène et mesures de sécurité	P
10.4 Traire les vaches ou (faire traire)	5	5	- Techniques de traite des vaches laitières	P
<i>Sous-module 2.7 : Entretien des équipements et infrastructures dans une exploitation de production laitière</i>				
T11. Entretien des équipements et infrastructures	10	5		
11.1 Nettoyer l'habitat (étable, enclos, zone de traite...)	3	2	- Hygiène habitat (étable, enclos, zone de traite...)	P
11.2 Nettoyer les équipements	3	1	- Hygiène du matériel et des équipements	P
11.3 Réfectionner les habitats	2	1	- Calendrier de réfection des habitats	C
11.4 Réparer les équipements (faire réparer)	2	1	- Calendrier de réparation des équipements	C
TOTAL	100	100		

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **conduire une exploitation de production laitière**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Éléments de connaissances	Pondération %
<i>Sous-module 2.1 : Choix et achat des vaches laitières</i>				
T4. Acquérir les animaux de l'exploitation laitière		4		4
4.1 Sélectionner les animaux pour la production laitière	Races et types d'animaux laitiers	2	- Critères de choix d'une bonne laitière	2
4.2. Acheter les animaux	Éléments de morphologie et de physiologie des animaux	1	- Conformation d'une vache laitière	1
4.3. Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres)	Matériel de marquage des animaux	1	- Types de matériel pour le bouclage des animaux	1
<i>Sous-module 2.2 : Stratégie de mobilisation des réserves alimentaires d'un troupeau laitier</i>				
T5. Constituer les réserves fourragères pour la production laitière		8		8
5.1 Evaluer les besoins individuels des animaux (en reproduction, gestantes, allaitantes)	Besoins en fourrage	3	- Paramètres d'évaluation des besoins individuels des animaux	3
5.2 Estimer le fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait à atteindre	Besoins supplémentaire de production	2	- Quantité de fourrage de fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait	2
5.3 Estimer la quantité de chaque type de fourrage à produire ou faucher	Besoins de fourrage à produire	2	- Quantité par type de fourrage à faucher	2
5.5 Evaluer la qualité et la quantité des différents fourrages réellement stockés	Constitution des réserves des différents produits fourragers (fanés, tiges, pailles, foin...)	1	- Critères de la qualité des fourrages stockés	1

T6. Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière		4		4
6.1 Lister les sous-produits disponibles à stocker	Sous-produits pour l'alimentation des animaux	1	- Types de sous-produits disponibles sur le marché	1
6.3 Evaluer la qualité et la quantité des différents sous-produits réellement stockés	Besoins en sous-produits	1	- Critères d'évaluation de la qualité des sous-produits stockés	1
6.5 Evaluer les stocks en fonction du rationnement pour éviter des ruptures	Traçabilité des aliments du bétail achetés à l'extérieur de la ferme	2	- Données de remplissage du cahier des stocks	2
<i>Sous-module 2.3 : Reproduction des vaches laitières</i>				
T7. Assurer la reproduction des vaches laitières		5		5
7.1 Détecter les vaches en chaleur	Méthodes de détection les chaleurs	1	- Signes de vérification des chaleurs	1
7.4 Préparer les mises-bas	Préparation des mises-bas	1	- Dispositions à prendre pour les mise-bas	1
7.7 Entretenir les vaches lactantes	Hygiène et confort des vaches lactantes	2	- Mesures d'hygiènes à prendre	2
7.8 Reformier les vaches en fin de production	Entretien des vaches en réforme	1	- Exigences d'entretien des vaches à reformer	1
<i>Sous-module 2.4 : Alimentation et abreuvement du troupeau laitier</i>				
T8. Alimenter les animaux de l'exploitation laitière		5		5
8.1 Estimer les besoins des vaches laitières	Besoins d'alimentation des animaux	2	- Types d'aliments à mobiliser pour les besoins de production	2
8.2 Evaluer les apports de la ration de base constituée de fourrages verts et secs	Besoins des apports de la ration de base en fourrage	3	- Quantité d'aliments/types pour une ration de base	3

<i>Sous-module 2.5 : Gestion de la santé des vaches laitières</i>				
T9. Apporter les soins aux animaux (vaches et veaux)		7		7
9.1 Installer les pédiluves	Normes et produits des pédiluves	3	- Types de produits recommandés selon les normes au Cameroun	3
9.2 Faire des tests zoo-sanitaires par le vétérinaire	Test-zoo-sanitaires dans un élevage laitier	1	- Types de test exigés	1
9.4 Vacciner / faire vacciner les animaux	Vaccins courantes	1	- Types de vaccins selon les normes au Cameroun	1
9.5 Administrer les produits prescrits		1	- Dosage conformes aux prescriptions	1
9.6 Rappeler les vaccins/faire vacciner les animaux (vaches/veaux)	Calendrier vaccinal Prévention des maladies courantes des vaches laitières	1	- Mesures de présentation des maladies courantes	1
<i>Sous-module 2.6 : Hygiène et bonnes pratiques de traite du lait dans une exploitation de production laitière</i>				
T10. Assurer la traite des vaches		5		5
10.1 Préparer le matériel de traite	Matériel et équipements de traite du lait	5	- Types de matériels - Dispositions préalables à prendre	3 2
<i>Sous-module 2.7 : Entretien des équipements et infrastructures dans une exploitation de production laitière</i>				
T11. Entretien des équipements et infrastructures		2		2
11.3 Réfectionner les habitats	Calendrier de réfection des habitats	1	- Contenu du calendrier de réfection des habitats	1
11.4 Réparer les équipements (faire réparer)	Calendrier de réparation des équipements	1	- Précautions préalables pour la réparation des équipements	1
TOTAL POIDS		40		40

Forme d'évaluation : **L'examineur pose des questions liées aux différentes tâches pour cerner le niveau de maîtrise des connaissances pratiques ou théoriques.**

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
<i>Sous-module 2.1 : Choix et achat des vaches laitières</i>					
T4. Acquérir les animaux de l'exploitation laitière			8		8
4.1 Sélectionner les animaux pour la production laitière	PT	Techniques de sélection des vaches laitières de type local	2	- Respect des critères recommandés dans le choix des animaux	2
4.3. Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres)	PS	Technique de bouclage des animaux	4	- Respect du processus de bouclage des animaux	4
4.4 Installer les animaux de l'exploitation	PS	Processus d'installation des animaux	2	- Respect des normes d'habitat des vaches	2
<i>Sous-module 2.2 : Stratégie de mobilisation des réserves alimentaires d'un troupeau laitier</i>					
T5. Constituer les réserves fourragères pour la production laitière			5		5
5.4 Faucher et conserver le fourrage	PT	Fauche, stockage et conservation du fourrage naturel	4	- Qualité du fourrage fauché	4
5.6 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries	PT	Conditions de stockage des produits fourragers	1	- Disposition du stock de fourrage	1
T6. Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière			1		1

6.4 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries	PT	Conditions de stockage des aliments du bétail	1	- Disposition des claies	1
<i>Sous-module 2.3 : Reproduction des vaches laitières</i>					
T7. Assurer la reproduction des vaches laitières			10		10
7.2 Saillir les vaches (ou inséminer les vaches)	PS	Techniques de reproduction et normes de contrôle croisements	3	- Respect du processus de saillie	3
7.3 Surveiller les vaches gestantes	PS	Suivi des vaches pendant la gestation	2	- Respect des règles/techniques de suivi	2
7.5 Assister le vêlage des vaches	PS	Techniques d'assistance des vaches pendant la mise-bas	4	- Respect des règles/étapes d'assistance au vêlage des vaches	4
7.6 Surveiller les veaux nouveau-nés	PS	Suivi des veaux	1	- Respect des règles/techniques de suivi des veaux nouveau-nés	1
<i>Sous-module 2.4 : Alimentation et abreuvement du troupeau laitier</i>					
T8. Alimenter les animaux de l'exploitation laitière			15		15
8.3 Constituer la ration de base par des aliments concentrés	PT	Constitution des rations alimentaires	4	- Respect des proportions de la ration alimentaire	4
8.4 Distribuer les rations alimentaires constituées aux vaches	PS	Plan de rationnement des animaux	4	- Respect des règles/techniques de distribution des rations alimentaires aux vaches	4
8.5 Distribuer les rations alimentaires constituées aux veaux	PS	Suivi du rationnement des vaches	3	- Respect des règles/techniques de distribution des rations alimentaires aux veaux	3
8.6 Abreuver les animaux	PS	Abreuvement des animaux	2	- Respect des proportions de la ration alimentaire en eau des animaux	2

8.7 Nettoyer les mangeoires et les abreuvoirs	PT	Etat de propreté des mangeoires et abreuvoirs	2	- Mangeoires et abreuvoirs propres	2
<i>Sous-module 2.5 : Gestion de la santé des vaches laitières</i>					
T9. Apporter les soins aux animaux d'une exploitation de production laitière			3		3
9.3 Déparasiter les animaux	PS	Techniques d'administration des soins de base aux animaux : déparasitage interne et externe	3	- Gestes d'administration des produits correctement observés	3
<i>Sous-module 2.6 : Hygiène et bonnes pratiques de traite du lait dans une exploitation de production laitière</i>					
T10. Assurer la traite des vaches			15		15
10.2 Assurer la contention des vaches à traire	PS	Techniques de contention des vaches laitières	5	- Respect des règles/techniques de contention des animaux	5
10.3 Nettoyer les pies/ trayons	PT	Etat des pies après le nettoyage	5	- Pies propres prêtes à la traite	5
10.4 Traire les vaches ou (faire traire)	PS	Techniques de traite des vaches laitières	5	- Respect des règles/techniques de traite des vaches	5
<i>Sous-module 2.7 : Entretien des équipements et infrastructures dans une exploitation de production laitière</i>					
T11. Entretien des équipements et infrastructures			3		3
11.1 Nettoyer l'habitat (étable, enclos, zone de traite...)	PT	Hygiène habitat (étable, enclos, zone de traite...)	2	- Etat de propreté de l'habitat	2
11.2 Nettoyer les équipements	PT	Hygiène du matériel et des équipements	1	- État de propreté du matériel et des équipements	1
TOTAL POIDS			60		60

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 2

Titre du module : Conduire une exploitation de production laitière		Résultat :	
Code du module :			
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :		Succès	Échec
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
Sous-compétence 1 : Acquérir les animaux de l'exploitation laitière			
4.1 Sélectionner les animaux pour la production laitière			
- Respect des critères recommandés dans le choix des animaux			0 ou 2
4.3. Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres)			
- Respect du processus de bouclage des animaux			0 ou 4
4.4 Installer les animaux de l'exploitation			
- Respect des normes d'habitat des vaches			0 ou 2
Sous-compétence 2 : Constituer les réserves fourragères pour la production laitière			
5.4 Faucher et conserver le fourrage			
- Qualité du fourrage fauché (respectant les normes de coupe)			0 ou 4
5.6 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries			
- Disposition du stock de fourrage			0 ou 1
Sous-compétence 3 : Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière			
6.4 Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries			
- Disposition des claies			0 ou 1
Sous-compétence 4 : Assurer la reproduction des vaches laitières			
7.2 Saillir les vaches (ou inséminer les vaches)			
- Respect du processus de saillie			0 ou 3
7.3 Surveiller les vaches gestantes			
- Respect des règles/ techniques de suivi			0 ou 2
7.5 Assister le vêlage des vaches			
- Respect des règles/étapes d'assistance au vêlage des vaches			0 ou 4
7.6 Surveiller les veaux nouveau-nés			
- Respect des règles/ techniques de suivi des veaux nouveau-nés			0 ou 1
Sous-compétence 5 : Alimenter les animaux de l'exploitation laitière			
8.3 Constituer la ration de base par des aliments concentrés			

Titre du module : <i>Conduire une exploitation de production laitière</i>		Résultat :	
Code du module :			
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
- Respect des proportions de la ration alimentaire			0 ou 4
8.4 Distribuer les rations alimentaires constituées aux vaches			
- Respect des règles/ techniques de distribution des rations alimentaires aux vaches			0 ou 4
8.5 Distribuer les rations alimentaires constituées aux veaux			
- Respect des règles/ techniques de distribution des rations alimentaires aux veaux			0 ou 3
8.6 Abreuver les animaux			
- Respect des proportions de la ration alimentaire en eau des animaux			0 ou 2
8.7 Nettoyer les mangeoires et les abreuvoirs			
- Mangeoires et abreuvoirs propres			0 ou 2
Sous-compétence 6 : Apporter les soins aux animaux (vaches et veaux)			
9.3 Déparasiter les animaux (vaches/veaux)			
- Gestes d'administration des produits correctement observés			0 ou 3
Sous-compétence 7 : Assurer la traite des vaches			
10.2 Assurer la contention des vaches à traire			
- Respect des règles/ techniques de contention des animaux			0 ou 5
10.3 Nettoyer les pies/ trayons			
- Pies propres prêtes à la traite			0 ou 5
10.4 Traire les vaches ou (faire traire)			
- Respect des règles/ techniques de traite des vaches			0 ou 5
Sous-compétence 8 : Entretenir les équipements et infrastructures			
11.1 Nettoyer l'habitat (étable, enclos, zone de traite...)			
- État de propreté de l'habitat			0 ou 2
11.2 Nettoyer les équipements			
- État de propreté du matériel et des équipements			0 ou 1
			... / 60

Titre du module : <i>Conduire une exploitation de production laitière</i>		Résultat :	
Code du module :			
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :		<i>Succès</i>	<i>Échec</i>
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
	Seuil de réussite		48 points
Règle de verdict : Néant	oui	non	

Seuil de réussite : Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique.

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances théoriques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la conduite d'une exploitation de production laitière**.
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant. Cette épreuve peut aussi se faire en évaluation orale.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de la conduite d'une exploitation de production laitière**.
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.
- L'apprenant sera évalué en situation réelle de travail. Les évaluateurs l'observeront et apprécieront sa performance sur la base de la grille d'évaluation. Un entretien d'explicitation permettra aux évaluateurs de comprendre et apprécier les raisonnements qu'il a mobilisés.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.

1.1 Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production laitière

Titre de module : Gestion d'une exploitation de production laitière

Éléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
<i>Sous-module 3.1 : Planification des activités des activités d'une exploitation laitière</i>				
T12. Planifier les activités de l'exploitation laitière	25	25		
12.1 Fixer les objectifs de production	5	5	- Objectifs et résultats de production	C
12.2 Estimer des besoins dans le temps	7	7	- Besoins d'une exploitation laitière	C
12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation	3	3	- Fiscalité	C
12.4 Élaborer un programme des activités	5	5	- Programme d'activités	C
12.5 Etablir le bilan annuel des activités	5	5	- Etablissement d'un bilan d'activités	C
<i>Sous-module 3.2 Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production laitière</i>				
T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation laitière	25	30		
13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation	15	20	- Principes de remplissage des outils de gestion (hebdomadaire et mensuel)	C
13.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation laitière	5	5	- Outils de gestion techniques des activités hebdomadaires	C
13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation laitière	5	5	- Outils de gestion techniques des activités mensuelles	C
<i>Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production laitière</i>				
T14. Tenir une comptabilité simplifiée	25	25		
14.1 Etablir une facture/reçu	2	2	- Outils de comptabilité simplifiée (reçu, facture)	C
14.2 Etablir un bon de commande	2	2	- Outils de commande en comptabilité simplifiée	C

14.3 Tenir un cahier de caisse	2	2	- Tenue et mise à jour des documents de caisse	C
14.4 Tenir un cahier de banque	2	2	- Tenue et mise à jour des documents de banque	C
14.5 Classer les pièces comptables	2	2	- Classement des pièces comptables	C
14.6 Dresser un compte d'exploitation simplifié	8	8	- Eléments d'un plan d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge)	C
14.7 Calculer les coûts d'un produit	5	5	- Calcul des coûts de revient d'un produit	C
14.8 Dresser le bilan d'activités	2	2	- Bilan financier et analyse et analyse de résultats	C
T15. Gérer un stock d'intrants	10	5		
15.1 Enregistrer les entrées	2	1	- Enregistrement des données de stocks (entrées)	C
15.2 Enregistrer les sorties	2	1	- Enregistrement des données de stocks (sorties)	C
15.3 Suivre le stock	3	2	- Paramètres de suivi des stocks	C
15.4 Etablir un bon d'entrée ou de sortie	3	1	- Outils de la sortie ou l'entrée d'un produit	C
<i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production laitière</i>				
T16. Gérer une équipe de travail	15	15		
16.1 Remplir un registre de pointage	3	3	- Fichier du personnel : tenue et mise à jour	C
16.2 Assurer la répartition des tâches	5	5	- Préparation et répartition de travail	C
16.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité	2	2	- Santé et sécurité au travail : mesures d'hygiène et sécurité dans une exploitation laitière	C
16.4 Faire respecter les consignes de travail	3	3	- Règles de fonctionnement	C
16.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe	2	2	- Gestion des conflits	C
TOTAL	100	100		

Légende :

Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.

Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.

P = épreuve pratique

C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **Gérer une exploitation de production laitière**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
<i>Sous-module 3.1 : Planification des activités des activités d'une exploitation laitière</i>				
T12. Planifier les activités de l'exploitation laitière		25		25
12.1 Fixer les objectifs de production	- Objectifs et résultats de production	5	- Tableau des descriptions de la vision, des objectifs et des résultats	5
12.2 Estimer des besoins dans le temps	- Besoins d'une exploitation laitière	7	- Recueil des besoins d'une exploitation laitière	7
12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation	- Fiscalité	3	- Montants des taxes d'activités de production d'une exploitation laitière	3
12.4 Élaborer un programme des activités	- Programme d'activités	5	- Calendrier d'exécution annuel des activités	5
12.5 Établir le bilan annuel des activités	- Etablissement d'un bilan d'activités	5	- Bilan de résultat technique annuel des activités	5
<i>Sous-module 3.2 Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production laitière</i>				
T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation laitière		30		30
13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation	Principes de remplissage des outils de gestion d'une exploitation laitière	20	- Types d'outils en place	10
			- Enregistrement des données techniques d'une exploitation laitière	10
13.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation laitière	Bilan technique des activités hebdomadaires	5	- Types d'outils de bilan hebdomadaire des activités	5

13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation laitière	Bilan technique des activités mensuelles	5	- Type d'outils de bilan mensuel des activités	5
<i>Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production laitière</i>				
T14. Tenir une comptabilité simplifiée		25		25
14.1 Etablir une facture/reçu	Outils de comptabilité simplifiée (reçu, facture)	2	- Normes d'un reçu	1
14.2 Etablir un bon de commande	Outils de commande en comptabilité simplifiée	2	- Normes d'une facture	1
14.3 Tenir un cahier de caisse	Documents de caisse	2	- Normes d'un bon de commande	2
14.4 Tenir un cahier de banque	Documents de banque	2	- Tenue du cahier de caisse	2
14.5 Classer les pièces comptables	Documents de banque	2	- Tenue du cahier de banque	2
14.6 Dresser un compte d'exploitation simplifié	Classement des pièces comptables	2	- Classement des pièces comptables	2
			- Charges directes de production	2
			- Charges générales ou de fonctionnement	2
			- Tableau de résultats	4
14.7 Calculer les coûts d'un produit	Elaboration d'un d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge)	8	- Cout des investissements	2
			- Cout du fonctionnement	2
			- Cout des marges	1
14.8 Dresser le bilan d'activités	Calcul des couts de revient d'un produit	5	- Contenu d'un bilan financier	2
T15. Gérer un stock d'intrants		5		5
15.1 Enregistrer les entrées	Bilan financier et analyse et analyse de résultats	2	- Conformité des écritures (entrées)	1
15.2 Enregistrer les sorties	Enregistrement des données de stocks (entrées)	1	- Conformité des écritures (sorties)	1
15.3 Suivre le stock	Enregistrement des données de stocks (sorties)	1	- Inventaire des stocks	2
15.4 Etablir un bon d'entrée ou de sortie	Paramètres de suivi des stocks	2	- Bordereaux d'entrée et de sortie de produits	1
	Outils de la sortie ou l'entrée d'un produit	1		

<i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production laitière</i>				
T16. Gérer une équipe de travail		15		15
16.1 Remplir un registre de pointage	Registre du personnel	3	- Importance de la tenue du registre du personnel	3
16.2 Assurer la répartition des tâches	Préparation et répartition de travail	5	- Fiche de répartition des tâches	5
16.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité	Santé et sécurité au travail :	2	- Mesures d'hygiène et sécurité dans une exploitation laitière	2
16.4 Faire respecter les consignes de travail	Règles de fonctionnement	3	- Contenu du règlement intérieur	3
16.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe	Gestion du personnel	2	- Gestion des conflits	2
TOTAL POIDS		100		100
Observation : Épreuve écrite ou orale à programmer en tenant compte des éléments-critères et en respectant le poids de chaque élément de connaissance dans la notation				

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la gestion d'une exploitation de production laitière.**

La durée suggérée est de deux (02) heures.

Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant. Cette épreuve peut aussi se faire en évaluation orale.

Matériel et équipement

Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires

Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

Le module de gestion d'une exploitation laitière ne comporte pas d'épreuve pratique.

Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production laitière

Titre de module : Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière

Eléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T17. Etudier le marché	25	25		
17.1 Identifier les clients potentiels	5	5	- Clients potentiels	C
17.2 Identifier les concurrents	5	5	- Concurrents	C/P
17.3 Etablir un calendrier de vente	5	5	- Période de vente	C
17.4 Fixer les prix	10	10	- Fixation des prix de produits	C/P
T18. Ecouler (vendre) son produit au client	25	25		

18.1 Etablir les documents de vente des Produits	10	10	- Négociation de contrats	C/P
18.2 Transporter le produit	10	10	- Moyens de transport adaptés au produit	C
18.3 Livrer le produit au client	5	5	- Documents de livraison	C
T19 Evaluer des ventes	50	50		
19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	15	15	- Documents de gestion de la vente	C/P
19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	20	20	- Bilan des ventes	C
19.3 Apporter les corrections nécessaires	15	15	- Analyse des situations vécues sur le marché par les professionnels	P
TOTAL	100	100		

Légende :

1.7 Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.

- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.

- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **vendre les produits d'une exploitation de production laitière**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
T17. Etudier le marché		20		20
17.1 Identifier les clients potentiels	Clients potentiels	5	- Répertoire des clients	5
17.2 Identifier les concurrents	Concurrents	3	- Répertoire des concurrents	3
17.3 Etablir un calendrier de vente	Période de vente	5	- Période d'écoulement adapté	5
17.4 Fixer les prix	Fixation des prix de produits	7	- Paramètres de fixation des prix	7
T18. Ecouler (vendre) son produit au client		15		15
18.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats)	Négociation de contrats	5	- Types de contrats	5
18.2 Transporter le produit	Moyens de transport adaptés au produit	5	- Normes de transport	5
18.3 Livrer le produit au client	Documents de livraison	5	- Bordereau de livraison/ cahier de livraison	5
T19 Evaluer des ventes		15	-	15
19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	Documents de gestion de la vente	5	- Types de documents utilisés	5
19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	Bilan des ventes	10	- Données de bilan à prendre en compte	10
TOTAL POIDS		50		50
Observation : Épreuve écrite ou orale à programmer en tenant compte des éléments-critères et en respectant le poids de chaque élément de connaissance dans la notation				

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
T17. Etudier le marché			5		5
17.2 Identifier les concurrents	PS	Stratégie de vente des concurrents	2	- Choix d'une stratégie de vente selon l'analyse du marché	2
17.4 Fixer les prix	PS	Suivi des prix sur le marché	3	- Situation des prix selon le marché	3
T18. Ecouler (vendre) son produit au client			10		10
18.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats)	PS	Techniques de négociation (accueil, communication)	5	- Respect des règles/techniques de négociation	5
18.2 Transporter le produit	PT	Hygiène du matériel de transport	5	- Etat de propreté du matériel de transport	5
T19 Evaluer des ventes			35		35
19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	PT	Conformité des enregistrements	10	- Respect des règles d'enregistrement	10
19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	PT	Tenue des statistiques de vente (enregistrement)	10	- Etat des données statistiques de ventes enregistrées	10
19.3 Apporter les corrections nécessaires	PS	Circuits de commercialisation	5	- Situation des circuits de distribution sur le marché	5
	PS	Analyse de l'amélioration des ventes	10	- Solutions d'amélioration à l'analyse de la situation	10
TOTAL POIDS			50		50

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 4

Titre du module : <i>Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière</i>		<i>Résultat :</i>	
Code du module :			
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Eléments observables	Oui	Non	Résultats
Sous-compétence 1 : Etudier le marché			
17.2 Identifier les concurrents			
- Choix de stratégie de vente selon l'analyse du marché			0 ou 2
17.4 Fixer les prix			
- Situation des prix selon le marché			0 ou 3
Sous-compétence 2 : Ecouler (vendre) son produit au client			
18.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats)			
- Respect des règles/ techniques de négociation			0 ou 5
18.2 Transporter le produit			
- État de propreté du matériel de transport			0 ou 5
Sous-compétence 3 : Evaluer des ventes			
19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)			
- Respect des règles d'enregistrement			0 ou 10
19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues			
- Etat des données statistiques de ventes enregistrées			0 ou 10
19.3 Apporter les corrections nécessaires			
- Situation des circuits de distribution sur le marché			0 ou 5
- Solutions d'amélioration à l'analyse de la situation			0 ou 10
			... / 50
	Seuil de réussite		40 points
Règle de verdict : Néant	oui	non	

Seuil de réussite : Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique.

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière.**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant. Cette épreuve peut aussi se faire en évaluation orale.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de la commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière.**
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.
- L'apprenant sera évalué en situation réelle de travail. Les évaluateurs l'observeront et apprécieront sa performance sur la base de la grille d'évaluation. Un entretien d'explicitation permettra aux évaluateurs de comprendre et apprécier les raisonnements qu'il a mobilisés.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires

- **Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel**

Titre de module : Communication en milieu professionnel

Éléments de formation	Apprentissage %	Évaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires	100	100		
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	15	15	- Communication et Information	C/P
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	15	15	- Recherche d'informations	C/P
20.3 Participer à des formations continues	10	10	- Participation aux formations	C
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	30	30	- Gestion de l'information	P/C
20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	15	15	- Animation des réunions	P
20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences	15	15	- Partage d'expérience de travail	P
TOTAL	100	100		

- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.

Légende :

Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.

- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.

- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **communiquer en milieu professionnel**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires				
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	Communication et Information	5	- Outils et moyens de communication	5
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	Recherche d'informations	5	- Supports de communication et de recueil d'informations	5
20.3 Participer à des formations continues	Participation aux formations	10	- Outils d'informations sur les formations	10
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	Gestion des informations	10	- Outils de production des informations	5
			- Outils de diffusion des informations	5
TOTAL POIDS		30		30

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires					
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	PS	Communication avec les partenaires	10	- Attitude de communication	10
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	PS	Recherche d'informations	10	- Utilisation des moyens de communication (téléphone, entretien, exposé, demande écrite)	10
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	PS/PT	Gestion de l'information	20	- Exploitation des messageries électroniques	10
				- Ecriture des contenus d'information (communiqué, dépliant, lettre)	10
20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	PS	Animation d'une réunion	15	- Respect des techniques d'animation de réunion	10
				- Attitude dans l'animation d'une réunion	5
20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences	PS	Partage d'expérience de travail	15	- Préparation d'une visite d'échanges	5
				- Restitution d'une visite d'échange	10
TOTAL POIDS			70		70

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées : **Communication en milieu professionnel**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant. Cette épreuve peut aussi se faire en évaluation orale.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de communication en milieu professionnel**.
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.
- L'apprenant sera évalué en situation réelle de travail. Les évaluateurs l'observeront et apprécieront sa performance sur la base de la grille d'évaluation. Un entretien d'explicitation permettra aux évaluateurs de comprendre et apprécier les raisonnements qu'il a mobilisés.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires

- **Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière**

Titre de module : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière

Eléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T21. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement	60	50		
21.1 Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation	20	20	- Technique de reboisement	P
21.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation	20	15	- Espèces d'arbres protégés et conditions d'abattage	C
21.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)	20	15	- Prévention des feux de brousse	C
			- Techniques de confection de pare- feux	p
			- Techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs	P
T22. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	40	50		
22.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage	10	10	- Mesures de gestion des pâturages	C
22.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme	20	20	- Production du compost	P
22.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères	10	20	- Utilisation du compost	C
TOTAL	100	100		

- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.

Légende :

Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.

- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
T21. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement		15		15
21.1 Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation	Mesures de protection de l'environnement par le reboisement	10	- Types d'arbres à reboiser	5
			- Liste des arbres protégés selon la zone agro-climatique	3
			- Conditions d'abattage des arbres protégés	2
21.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation	Prévention des feux de brousse	5	- Typologie des feux de brousse	5
T22. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation		20		20
22.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage	Mesures de gestion des pâturages	10	- Outils et moyens de gestion des pâturages	10
22.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères	Utilisation du compost	10	- Règles d'épandage du compost	10
TOTAL POIDS		35		35

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
T21. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement			35		35
21.1 Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation	PT	Technique de reboisement	10	- Respect des techniques et normes de reboisement	10
21.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation		Techniques de confection de pare- feux	10	- Respect des techniques et normes de confection des pare-feux	10
21.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)	PS/PT	Techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs	15	- Respect des techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs	15
T22. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation			30		30
22.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme	PS/PT	Techniques de compostage	20	- Respect des techniques de production du compost	10
				- Qualité du compost	10
22.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères	PS/PT	Fumure organique	10	- Respect des bonnes pratiques d'épandage	10
TOTAL POIDS			65		65

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 6

Titre du module <i>Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière</i>		Résultat :	
Code du module :			
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :		<i>Succès</i>	
Date de l'évaluation :		<i>Échec</i>	
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
T20. Entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires			
21.1 Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation			
- Respect des techniques et normes de reboisement			0 ou 10
21.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation			
- Respect des techniques et normes de confection des pare-feux			0 ou 10
21.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)			
- Respect des techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs			0 ou 15
T22. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation			
22.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme			
- Respect des techniques de production du compost			0 ou 10
- Qualité du compost			0 ou 10
22.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères			
- Respect des bonnes pratiques d'épandage			0 ou 10
			... / 65
	Seuil de réussite		52 points
Règle de verdict : Néant	oui	non	

Seuil de réussite : Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique.

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées : **Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant. Cette épreuve peut aussi se faire en évaluation orale.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière**.
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.
- L'apprenant sera évalué en situation réelle de travail. Les évaluateurs l'observeront et apprécieront sa performance sur la base de la grille d'évaluation. Un entretien d'explicitation permettra aux évaluateurs de comprendre et apprécier les raisonnements qu'il a mobilisés.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.

CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier de producteur (trice) laitier définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation.

Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle du/de la producteur (trice) laitier, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

PRODUCTEUR (TRICE)
LAITIER

SECTION 4

Guide d'organisation
pédagogique et matérielle



INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un recueil d'informations nécessaires à la réalisation matérielle de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation du référentiel de formation et celui de l'évaluation dans les centres et écoles de formation. Il vise particulièrement deux groupes de personnes :

- la direction des écoles et centres de formation dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources et
- les équipes pédagogiques chargées du déroulement du programme de formation.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier de **producteur (trice) laitier**. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, outils, instruments, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable.

Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins 35 apprenants.

Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

I- TABLEAU DE SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION

N°	Titre de la compétence
C.1	Installer une exploitation de production laitière
C.2	Conduire une exploitation de production laitière
C.3	Gérer une exploitation de production laitière
C.4	Vendre les produits d'une exploitation de production laitière
C.5	Communiquer en milieu professionnel
C.6	Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière
C.7	Monter un projet d'exploitation de production laitière
C.8	Se situer au regard du métier et de la formation du/de la producteur (trice) laitier

C1 : compétence 1 ; C2 : compétence 2, etc.

II- L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

2.1 Ressources matérielles

2.1.1 Machinerie, équipements et accessoires

N°	Désignation	Spécifications	Quantité	Compétences y afférentes
1.	Tracteur ou motoculteur	Spécifications adaptés au contexte	01	C1
2.	Lot d'équipements de traction animale : charrues, sarcler, butteur	Spécification à préciser selon le contexte	01	C1, C2, C6
3.	Pousse-pousse	Spécification à préciser selon le contexte	01	
4.	Lot équipement entretien pelles, pioches, râteliers	Spécification à préciser selon le contexte par équipement	40	
5.	Pulvérisateur	Volume à spécifier selon le contexte Pour déparasitage externe des animaux	01	
6.	Faux/faucille	Spécification à préciser selon le contexte	40	
7.	Equipements de fabrication d'aliments (broyeur mélangeur,...)	Spécification à préciser selon le contexte	01	
8.	Cuve à ensilage	Spécification à préciser selon le contexte	01	
9.	Caissons/Botteuses	Spécification à préciser selon le contexte	10	
10.	Mangeoires	Spécification à préciser selon le contexte	05	
11.	Abreuvoirs	Spécification à préciser selon le contexte	05	
12.	Trousse de premiers soins vétérinaires	Bandage élastique, Gazes stériles, Bandage de gazes, Désinfectant, Ciseaux à bandage, Ruban adhésif en tissu, Paire de gants, Abaisse-langue, Thermomètre rectal	01	
13.	Bascules et balances	Système intégré pour une ouverture facile et sûre de la sortie, avec de roues et de poignées pour une excellente mobilité, construction robuste et durable, capacité max.: 700 kg	01	C2

14.	Chariot de traite vache	Chariot de traite électrique pour vache, équipé d'un pot inox de 40L et de 2 faisceaux. Châssis galvanisé. 2 Griffes 240 cc. 220 V. poids 60Kg	01	
15.	Bonbonne de collecte du lait	Bonbonne lait en acier inoxydable de 20 L avec couvercle et à fermeture hermétique et étanche.	05	
16.	Tank	Cuve de réfrigération du lait	01	
17.	Pot à traire en acier inoxydable	Pot à traire en acier inoxydable de 10L	10	
18.	Bidons à lait conventionnels	Bidon lait en acier inoxydable de 20 L avec couvercle et à fermeture hermétique et étanche.	05	

2.1.2 Matériel de sécurité

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
1.	Cache nez	Classique	45	C1, C2, C6
2.	Bottes	en plastique	45	C1, C2, C6
3.	Gants	en cuir et plastique	45	C1, C2, C6
4.	Lunettes	masque de sécurité classique	45	C1, C2, C6
5.	Combinaison	dimensions diverses en tissu coton	45	C1, C2, C6

NB : Les quantités proposées prennent en compte les besoins des formateurs et les imprévus.

2.1.3 Matière d'œuvre et matière première

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
1.	Vaches locales sélectionnées ou métisses	Holstein x Goudali, Holstein x Boccòlo, Holstein	05	C2
2.	Produits vétérinaires		PM	C2
3.	Sous-produits agroalimentaire (SPA)		PM	C2
4.	Pierre à lécher		PM	C2
5.	Désinfectants divers	A identifier selon le contexte	PM	C2
6.	Serviettes de nettoyage hygiénique	A identifier selon le contexte	PM	C2

2.1.4 Mobilier et équipements de bureau

N°	Désignation	Spécifications	Quantité	Compétences y afférentes
1.	Tables de travail apprenants	Support métallique et en bois	40	C1 à C8
2.	Chaises pour tables de travail	Support métallique en tube rond de 25 lourd	40	
3.	Tableau	Mural	02	
4.	Tableau padex sur pieds et papier inclus	Dimensions : 100*70*186 cm	02	
5.	Tables de bureau	Ossature métallique avec caissons	02	
6.	Armoires	Métallique à 2 battants tôle de 10/10 ^e 5 compartiments	02	
7.	Fauteuil	Fauteuil dossier en bois dos courbé rembourrée avec têtière et accoudoirs métallique rembourrée	02	
8.	Chaises visiteurs	Chaises-visiteur rembourrées au siège et au dossard avec mousse épaisse de 5 cm	06	

2.1.5 Matériels audiovisuels et informatiques

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
1.	Ordinateurs portable	intel Core i5-4210U Processor (1.70GHz 1600MHz 3MB)	01	C1 à C8
2.	Vidéo projecteur	Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000:1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré	01	
3.	Photocopieuse	Photocopieuse/ imprimante laser noir et blanc multifonction	01	
4.	Appareil photo numérique	Type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixel	01	

2.1.6 Matériel didactique

N°	Titres	Quantité	Compétences y afférentes	Auteurs	Observation
1.	L'élevage de vaches laitières	PM	C1, C2, C6	Hans Blauw Gijs den Hertog Johan Koeslag Meyer C. (ed.), Denis J.P. (ed.) (2013)	CTA Série Agrodok No. 14
2.	Elevage de la vache laitière en zone tropicale	PM	C1, C2, C6	FAO (2004)	CIRAD
3.	Guide de bonnes pratiques en élevage laitier	PM	C1, C2, C6	FAO (2004)	
4.	Vade-mecum de gestion de l'élevage bovin laitier	PM	C1, C2, C3, C6,	Marc Ennuyer, Gilbert Laumonier (2013)	
5.	Conduire son troupeau de vaches laitières	PM	C1, C2, C6	Jean Marie Perreau (2015)	
6.	Sur le plancher des vaches	PM	C1, C2, C6	Magazine de la découverte et de la science. « C'est pas sorcier »- France 3	
7.	Evaluation technique et économique d'une ferme Laitière à petite échelle a Diamniadio (Sénégal)	PM	C7	Rosine Manishimwe (2012)	Thèse de Doctorat de Médecine Vétérinaire
8.	Filière laitière au Cameroun	PM	-	SOS Faim	Etude réalisée en 2006 par l'ACDIC (Cameroun)

2.2 Ressources physiques

2.2.1 Infrastructures et aménagements

N°	Désignation	Caractéristiques	Quantité	Compétences y afférentes
1	Bloc pédagogique	Salle de formation	01	C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8
2	Etable à logettes des vaches ¹	<p>Gabarit des vaches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Longueur diagonale : 178 cm • Hauteur garrot : 147 cm <p>Profondeur (Face au mur (du seuil au mur) : 270 à 280 cm</p> <p>Face à face (sans mur) : 480 cm minimum entre les 2 seuils selon le type de séparation</p> <p>Arrêtoir au sol ou limiteur d'avancement : 185 cm</p> <p>Position barre de cou : 195 cm</p> <p>Hauteur sous la barre de cou : 113 cm</p> <p>Largeur des logettes (tubulure 60/70 mm) : 120 à 125 cm d'axe en axe.</p> <p><i>N.B : possibilité d'adaptation en matériaux locaux en fonction du contexte</i></p>	05 logettes	C1 et C2
3	Enclos des veaux	Enclos pouvant être adaptés selon le contexte - Dimensionnement en fonction du nombre de veaux	01	C1, C2
4	Magasin/local pour aliments concentrés (tourteaux, son, céréales, sels minéraux, ...)	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2
5	Hangar/fenil pour le fourrage fauché	Dimensionnement en fonction du contexte	03	C1, C2
6	Couloir de contention/ cage adaptés (vaccinations, soins, Insémination...)	<p>Multifonction, largeur réglable, 5 positions (80-70-60-50-40 cm) avec porte de contention centrale, accès total en 50/50, rangement pharmacie, barre anti-recul, porte arrière double battant pour insémination. Dimensions externes : 3,05x 1,18 x 1,97m. dimensions internes : 2,40 x 0,80 à 0,40x1,76m</p> <p><i>N.B : possibilité d'adaptation en matériaux locaux en fonction du contexte</i></p>	01	C1, C2
7	Isoloir	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2
8	Aire de traite	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2

1 Concevoir et installer les logettes ; institut de l'élevage ; 2012 ; France.

9	Local d'entreposage du lait	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2
10	Local d'entreposage du matériel	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2
11	Fosses fumières	Stabilisé pour éviter l'érosion Dimensionnement selon le contexte	02	-
12	Local pour ouvriers (berger et autres)	Dimensionnement en fonction du contexte	01	-
13	Bibliothèque	Avec espace de lecture pour au moins 40 apprenants	PM	-
14	Bloc administratif	Bureaux pour direction, surveillance, intendance, salle de formateurs	PM	-
15	Salle informatique	Avec possibilité de connexion sur internet	PM	-
16	Latrines	Filles et garçons	PM	-
17	Cantine		PM	-
18	Infirmierie ou boîte à pharmacie	Minimum pour les premiers soins	PM	-
19	Terrain de sport	Elèves/personnel	PM	-

2.3 Ressources humaines

Ces ressources précisent les besoins en formateurs, en personnels de soutien et en perfectionnement. Elles renferment des données pouvant être pertinentes pour la sélection, la formation et le perfectionnement des formateurs.

2.3.1 Les besoins et le profil des formateurs

Le programme de la formation (cf. référentiel de formation) est l'outil de base qui peut contribuer à déterminer le profil de compétences et le nombre de formateurs nécessaires pour donner la formation. En considérant la durée prescrite des modules de formation ainsi que des caractéristiques des tâches à exécuter, on peut déterminer le nombre de formateurs requis pour assurer la formation. Ainsi pour la formation **au métier de producteur (trice) laitier**, le profil de formateur requis est le suivant :

- Avoir des prérequis de technicien du domaine de l'élevage ou métier assimilé ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine de l'élevage des bovins ;
- Être formé comme moniteur des centres de formation. A ce titre, le formateur devra être capable de :
 - (i) mobiliser des éléments de connaissances en ingénierie pédagogique, notamment les techniques d'animation de groupes et de communication, la conception et la mise en application des outils de formation aussi bien au centre que chez des référents sur le terrain,
 - (ii) assurer la formation des jeunes (recherche les données documentaires, construction des séquences de formation (leçons, activités pratiques),

- préparation des travaux dans les ateliers pédagogiques et administration des évaluations formatives),
- (iii) promouvoir le développement de techniques de productions adaptées à l'environnement du centre,
 - (iv) préparer les apprenants à mettre en œuvre les pratiques respectueuses de l'environnement,
 - (v) organiser et encadrer les travaux dirigés, seul ou en équipe pédagogique, et/ou avec les professionnels,
 - (vi) participer à la planification des formations, l'élaboration des recommandations pédagogiques des contenus de modules.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées du formateur :

- le sens des responsabilités ;
- le sens de l'organisation et de la planification ;
- l'esprit d'équipe ;
- la facilité à s'exprimer oralement et par écrit ;
- le goût de se perfectionner.

2.3.2 Les besoins en personnels de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, référents ou maîtres de stage, professionnels du métier)

Selon chaque contexte, il s'agit de mettre à contribution des responsables d'ateliers pour appuyer la réalisation des travaux pratiques. La contribution de ces responsables est fondamentale pour assurer le développement des compétences chez les apprenants car ils jouent un rôle de supervision des activités pratiques en atelier.

L'association des référents de formation (en situation réelle de travail), mérite une attention soutenue dans le contexte du Cameroun avec l'implantation effective de la formation par alternance.

Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maîtres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier. Il est pour ce faire nécessaire, que des mesures d'accompagnement soient développées pour motiver d'avantage ces personnels de soutien et mieux contribuer aux formations des apprenants.

2.3.3 Le perfectionnement des formateurs

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour les permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier. En outre la formation perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

CONCLUSION

La formation professionnelle au métier **de producteur (trice) laitier** repose sur le développement des compétences rattachées à l'exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier. Le présent document n'est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d'expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera sans nul doute les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l'implantation du programme. Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s'agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d'assurer une meilleure implémentation de la formation.

PRODUCTEUR (TRICE)
LAITIER

SECTION 5

GUIDE PÉDAGOGIQUE



I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement qui s'adresse particulièrement aux formateurs et à l'équipe pédagogique, responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

- les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;
- les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les limites des savoirs à mettre en œuvre ;
- les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise donc à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;
- Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

1 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La loi N°2018/010 du 11 juillet 2018, donne les orientations fondamentales régissant la formation professionnelle au Cameroun. Elle encourage un projet éducatif axé sur :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif;
- la transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête.

Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée. Les intentions pédagogiques² suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au métier du **producteur laitier** :

- Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation au métier de **producteur laitier** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation matérielle).

Nombre de compétences : 8

2 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

Durée totale : 756 heures

Numéro	Module de formation	Durée (heures)
M1.	Mise en place d'une exploitation de production laitière	48
M2.	Conduite d'une exploitation de production laitière	168
M3.	Gestion d'une exploitation de production laitière	60
M4.	Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière	40
M5.	Communication en milieu professionnel	40
M6.	Gestion l'écosystème dans une exploitation de production laitière	30
M7.	Montage de projet d'une exploitation de production laitière	120
M8.	Métier et formation du producteur laitier	10
	Stage professionnel	240

V. LISTE DES COMPETENCES

N°	Titre de la compétence
C.1	Installer une exploitation de production laitière
C.2	Conduire une exploitation de production laitière
C.3	Gérer une exploitation de production laitière
C.4	Commercialiser les produits d'une exploitation de production laitière
C.5	Communiquer en milieu professionnel
C.6	Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière
C.7	Monter un projet d'exploitation de production laitière
C.8	Se situer au regard du métier et de la formation du producteur laitier

C1 : compétence 1 ; C2 : compétence 2, etc.

VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

Leur contenu comprend plusieurs rubriques :

- Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;
- Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;
- La fonction et la position de la compétence ;
- La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

- les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;
- les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;
- les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisés et concourant à l'acquisition de la compétence ;
- la durée de l'acquisition de chaque savoir.

6.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production laitière

Compétence : Installer une exploitation de production laitière

Numéro : 01

Durée d'apprentissage : 48 heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable d'installer une exploitation de production laitière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance. Le module de formation y relatif développe la capacité de l'apprenant à choisir un site d'implantation de son exploitation laitière, à l'acquérir, à mettre en place les infrastructures, le matériel et les équipements et à procéder à la mise en place proprement dit de l'exploitation.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement de ce module nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites de fermes laitières. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Choisir le site de l'exploitation laitière

- **Identifier un environnement propice à l'exploitation laitière**
- **Analyser la structure et les caractéristiques du terrain**
- **Choisir le site**

- Critères de choix d'un terrain propice pour une exploitation laitière : relief, sols, climat, végétation, environnement
- Conditions d'implantation d'un site d'exploitation laitière

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour choisir un site d'exploitation laitière ;
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les critères à prendre en compte pour choisir un site d'exploitation de production laitière ;
- Travaux pratiques sur l'étude des caractéristiques d'un site propice d'exploitation de production laitière.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Site naturel, Ferme, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Caractéristiques d'un milieu adapté au type d'élevage
- Critères d'un terrain propice pour une exploitation laitière.

- 16 heures dont
4 heures de théorie,
12 heures de pratique

<ul style="list-style-type: none"> - Disposer des informations du site auprès des autorités coutumières et au service du cadastre - Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité) - Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles - Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme d'achat d'un terrain - Titre foncier - Procédure de délivrance d'un titre foncier - Immatriculation directe d'un terrain occupé : composition du dossier et le déroulement de la procédure, modalités - Immatriculation indirecte: achat d'un terrain à un particulier : dossiers et modalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances sur la démarche à suivre pour acquérir officiellement un terrain pour une exploitation de production laitière. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse sur les connaissances pour l'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation laitière ; - Exposé animation d'une personne ressource du service des cadastres sur la législation au Cameroun et les conditions d'acquisition d'un terrain rural - Echanges d'expérience avec un producteur installé et disposant d'un titre foncier de son terrain. - Moyens pédagogiques : - Salle de formation, ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Composition du dossier d'une immatriculation directe ou indirecte d'un terrain 	<p>- 4 heures dont 2 heures de théorie 2 heures de pratique</p>
---	--	---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste) - Déblayer le terrain - Faire le terrassement - Clôturer le site de l'exploitation - Installer les infrastructures de l'exploitation laitière - Installer un champ fourrager 	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture d'un plan d'occupation de terrain - Normes de construction de l'habitat : étables, aires de traite, locaux d'isolement, enclos des veaux - Champ fourrager : types de semences, itinéraires techniques, compostage, rendement élevé... - Suivi de la construction des infrastructures - Mise en place des équipements : mangeoires, abreuvoirs, pédiluves, autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances et des aptitudes à aménager un site d'exploitation de production laitière. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les thèmes et connaissances sur l'aménagement d'un site d'exploitation de production laitière ; - Travaux pratiques sur l'identification d'un site pour une exploitation de production laitière selon les caractéristiques d'un terrain ; - Visite d'une exploitation de production laitière disposant d'un champ fourrager. - Moyens pédagogiques : - Salle de formation, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Description des paramètres qui conditionnent l'orientation des infrastructures d'une ferme - Identification des espèces de fourrage sur un site naturel. 	<p>- 24 heures dont 4 heures de théorie 20 heures de pratique</p>
---	---	--	---

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

6.2 Fiche pédagogique du module N°2 : Conduite d'une exploitation de production laitière

Compétence : Conduire une exploitation de production laitière

Numéro : **02**

Durée d'apprentissage : 168 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence vise en priorité à développer des habiletés chez l'apprenant pour conduire une exploitation de production laitière. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules et des sous-modules de formation sur les les bonnes pratiques de production du lait dans une exploitation de production laitière dans le respect des normes zootechniques**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement de la formation pour acquérir cette nécessite d'une part les exposés animation en salle de formation et d'autre part des travaux pratiques de répétition des opérations à réaliser. La visite de fermes de production laitière pourrait être une expérience enrichissante pour les apprenants. Les projections d'images multimédia ou de films sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-module : Choix et achat des vaches laitières

Sous-compétence 1 : Acquérir les animaux de l'exploitation laitière

<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les animaux pour la production laitière - Acheter les animaux - Identifier les animaux (marquage avec des boucles à numéro/ou autres) - Installer les animaux de l'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Types et caractéristiques de fermes laitières: traditionnelle, semi-intensive, intensive - Caractères physiques des races - Choix d'une bonne laitière - Races laitières : types et performances - Techniques de sélection des vaches laitières - Technique de bouclage des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour faire le choix et acquérir des vaches pour une exploitation de production laitière ; - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le choix des animaux, leur identification et leur installation ; - Travaux pratiques sur les techniques de sélection des vaches laitières de type local ; - Travaux pratiques sur les techniques de marquage des animaux ; - Sorties pédagogiques dans les exploitations de production laitière et les marchés à bétail. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Choix d'une bonne laitière parmi les races de type local - Processus d'installation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de pratique
---	--	--	--

Sous-module : Stratégie de mobilisation des réserves alimentaires d'un troupeau laitier

Sous-compétence 2 : Constituer les réserves fourragères pour la production laitière

Sous-compétence 3 : Constituer les réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière

- **Evaluer les besoins individuels des animaux (en reproduction, gestantes, allaitantes)**
- **Estimer le fourrage supplémentaire pour le niveau de production de lait à atteindre**
- **Estimer la quantité de chaque type de fourrage à produire ou faucher**
- **Faucher et conserver le fourrage**
- **Evaluer la qualité et la quantité des différents fourrages réellement stockés**
- **Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries**
- **Lister les sous-produits disponibles à stocker**
- **Evaluer la qualité et la quantité des différents sous-produits réellement stockés**
- **Contrôler régulièrement le stock et éliminer les avaries**
- **Evaluer les stocks en fonction du rationnement pour éviter des ruptures**

- Liste des aliments à stocker (chaque type de fourrage sec, ensilage, etc.)
- Période de fauche/récolte du fourrage, normes de coupe
- Estimation des quantités de chaque type de fourrage à produire ou faucher
- Estimation du disponible des parcelles (fourrage cultivé, pâturage aménagé)
- Conditions de stockage des aliments du bétail
- Méthodes d'évaluation périodique des stocks en fonction du rationnement

- **Objectif général :**

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour constituer des réserves fourragères et des réserves de sous-produits complémentaires pour la production laitière ;

- **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur le choix des fourrages pour la production laitière, les besoins et la constitution des réserves fourragères ;
- Exposé animation du formateur sur le choix et les besoins en compléments alimentaires pour la production laitière ;
- Travaux pratiques sur la fauche, la conservation du fourrage et l'estimation des quantités de fourrage sur des parcelles ;
- Visite de champ fourrager ;
- Visite des sites de vente des compléments alimentaires.

- **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, champ fourrager, sites de vente des aliments de bétail, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.

- **Thème d'évaluation formative**

- Choix des fourrages pour l'alimentation de production laitière
- Processus de la fauche et de la conservation du fourrage

- 48 heures dont
12 heures de théorie
36 heures de pratique

Sous-module : Reproduction des vaches laitières

Sous-compétence 4 : Assurer la reproduction des vaches laitières

<ul style="list-style-type: none"> - Détecter les vaches en chaleur - Saillir les vaches (ou inséminer les vaches) - Surveiller les vaches gestantes - Préparer les mises-bas - Assister le vêlage des vaches - Surveiller les veaux nouveaux nés - Entretenir les vaches lactantes - Reformer les vaches en fin de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de détection les chaleurs - Techniques de reproduction et normes de contrôle croisements - Suivi des vaches pendant la gestation - Préparation des mises-bas - Techniques d'assistance des vaches pendant la mise-bas - Hygiène et confort des vaches lactantes - Entretien du veau de la naissance au sevrage - Entretien des vaches en réforme 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la reproduction des vaches laitières. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur les types de reproduction des vaches ; - Exposé animation du formateur sur les méthodes de détection des chaleurs, le suivi des vaches pendant la gestation et la préparation des mise-bas ; - Travaux pratiques sur les techniques d'assistance des vaches pendant la mise-bas et l'entretien des veaux ; - Visite d'une exploitation de production laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Vaches, Taureaux reproducteur ou option kit d'insémination (appui du spécialiste), Outillage et équipements, Supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Méthodes de détection les chaleurs - Signes précurseurs de la mise bas - Mesures d'entretien des veaux et vaches lactantes 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de pratique
--	--	---	--

- **Estimer les besoins des vaches laitières**
- **Evaluer les apports de la ration de base constituée de fourrages verts et secs**
- **Constituer la ration de base par des aliments concentrés**
- **Distribuer les rations alimentaires constituées aux vaches**
- **Distribuer les rations alimentaires constituées aux veaux**
- **Abreuver les animaux**
- **Nettoyer les mangeoires et les abreuvoirs**

- Besoins alimentaires des vaches laitières et besoins individuels des vaches lactantes
- Valeur nutritive des aliments et des espèces fourragères
- Normes alimentaires
- Composition des rations alimentaires
- Rationnement des animaux : quantité d'aliments par animal (reproducteur, vache lactante, vache gestante, veaux)
- Coût de revient de la ration distribuée
- Liens entre alimentation des animaux et qualité du lait

- **Objectif général :**

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'alimentation des vaches laitières.
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;

- **Stratégies :**

- Introduction sous forme de questions/réponses et synthèse des connaissances sur les types d'aliments des animaux ;
- Exposé animation du formateur sur les besoins alimentaires des vaches laitières et les besoins individuels des vaches lactantes ;

- Travaux pratiques sur la composition des rations alimentaires et le rationnement des animaux ;

- Travaux dirigés sur les calculs de coûts des rations alimentaires à distribuer ;

- Visite d'une exploitation de production laitière.

- **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.

- **Thème d'évaluation formative**

- Intrants à prendre en compte et normes de composition des rations alimentaires de vaches laitières

- Elaboration d'un plan de rationnement des animaux (vaches laitières, veaux, taureau reproducteur)

- 30 heures dont
10 heures de théorie
20 heures de pratique

<ul style="list-style-type: none"> - Installer les pédiluves - Faire des tests zoo-sanitaires par le vétérinaire - Déparasiter les animaux - Vacciner / faire vacciner les animaux - Administer les produits prescrits - Rappeler les vaccins/faire vacciner les animaux (vaches/veaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de soins des animaux - Signes des maladies courantes des vaches laitières et des autres animaux de l'exploitation laitière - Prévention des maladies courantes des vaches laitières - Techniques d'administration des soins de base - Maladies et hygiène des aliments et de l'eau - Vaccins courantes - Suivi épidémiologique des animaux - Calendrier vaccinal 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur les soins des animaux d'une exploitation de production laitière. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur la protection sanitaire des animaux et les soins de base autorisés ; - Travaux pratiques sur les techniques de contention des vaches laitières et des veaux pour les soins ; - Travaux dirigés sur les techniques d'administration des soins de base ; - Visites des exploitations de production laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, Vidéo projecteur, films, Images multimédia, Matériel et outillage : seringues, gants, bottes, glacière, produits vétérinaires, manuels techniques de suivi des soins vétérinaires - Thème d'évaluation formative - Description des maladies courantes des vaches laitières et des veaux ; - Tenue d'un cahier de suivi des soins vétérinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de pratique
---	---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel de traite - Assurer la contention des vaches à traire - Nettoyer les pies/ trayons - Traire les vaches ou (faire traire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène et bonnes pratiques de la traite des vaches (avant, pendant et après) - Techniques de contention des vaches laitières - Techniques de traite des vaches - Tenue des outils de suivi technique - Contrôle de l'intégrité et à la qualité des produits jusqu'à la vente 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'hygiène et les bonnes pratiques de la traite des vaches. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur le lait et la traite traditionnelle des vaches laitières ; - Exposé animation du formateur sur l'hygiène, les mesures de sécurité et les attitudes avant, pendant et après la traite ; - Travaux pratiques sur les techniques de contention des vaches laitières et des veaux pour la traite ; - Travaux pratiques sur les techniques de traite des vaches laitières ; - Visites de fermes de production laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Outillage et équipements divers (seaux, trayeur (machine de traite), tank/bonbonne de collecte du lait, bidons à lait conventionnels), supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Types et description du matériel et des équipements de traite du lait - Application des techniques de traite des vaches laitières. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de pratique
--	---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer l'habitat (étable, enclos, zone de traite...) - Nettoyer les équipements - Réfectionner les habitats - Réparer les équipements (faire réparer) 	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène habitat (étable, enclos, zone de traite...) - Hygiène du matériel et des équipements - Calendrier de réfection des habitats et de réparation des équipements - Calendrier de réparation des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances sur les normes et règles d'entretien des infrastructures et équipements. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Travaux pratiques sur l'hygiène habitat (étable, enclos, zone de traite...) et les travaux de réparation ; - Travaux pratiques sur l'hygiène du matériel et des équipements ; - Visite d'une exploitation de production laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, outillage et équipements divers (pulvérisateur, produits d'hygiène, balais, brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.), supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Mesures d'hygiène de l'habitat et des équipements dans une exploitation de production laitières. 	<p>- 10 heures dont 2 heures de théorie 8 heures de pratique</p>
--	--	--	--

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

6.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une exploitation de production laitière

Compétence : Gérer une exploitation de production laitière

Numéro : **03**

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **La gestion est une exigence majeure pour le bon développement et la promotion de toute activité. Cette compétence permet à l'apprenant de se familiariser avec les règles de gestion technique et financière de son exploitation et de les appliquer pour sa meilleure rentabilité.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation est animée en salle et appuyée par des travaux dirigés, des exercices appliqués, des études de cas.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-module : Planification des activités des activités d'une exploitation laitière

Sous-compétence 1 : Planifier les activités de l'exploitation laitière

<ul style="list-style-type: none"> - Fixer les objectifs de production - Estimer des besoins dans le temps - Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation - Élaborer un programme des activités - Etablir le bilan annuel des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de travail opérationnel - Tableau des descriptions de tâches et des responsabilités - Inventaire des besoins - Journal de bord - Taxes divers sur les produits - Elaboration d'un rapport bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la planification des activités d'une exploitation de production laitière. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Travaux dirigés sur la description des tâches et responsabilités des acteurs dans une exploitation agricole ; - Travaux dirigés sur l'élaboration d'un rapport technique d'activité d'une exploitation de production laitière ; - Sorties pédagogiques dans une exploitation de production laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Description des besoins d'une exploitation laitière ; - Elaboration d'un programme d'activités. 	<p>- 16 heures dont 8 heures de théorie 8 h de travaux dirigés et pratiques</p>
--	--	---	---

Sous-module : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production laitière

Sous-compétence 2 : Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation laitière

<ul style="list-style-type: none">- Outils de gestion technique des activités- Tenue des outils de gestion techniques des activités- Principes et règles de remplissage des outils de gestion	<ul style="list-style-type: none">- Fiche d'identification des animaux- Cahier de suivi de la production- Cahier de suivi sanitaire- Fiche de suivi laitier- Fiche individuelle de fertilité- Fiche de suivi de la reproduction du troupeau laitier- Fiche de suivi de la croissance des génisses laitières- Techniques d'enregistrements des données techniques- Rapport hebdomadaire- Rapport mensuel	<ul style="list-style-type: none">- Objectif général :- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la tenue des documents de gestion technique dans une exploitation de production laitière.- Stratégies :- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Travaux dirigés sur le remplissage des documents (cahier, fiches) de gestion technique des activités dans une exploitation de production laitière ;- Travaux dirigés sur l'élaboration d'un rapport hebdomadaire et mensuel des activités d'une exploitation de production laitière ;- Sorties pédagogiques dans une exploitation de production laitière- Moyens pédagogiques :- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.- Thème d'évaluation formative- Description des outils de gestion technique d'une exploitation laitière ;- Elaboration d'un programme d'activités hebdomadaire.	<ul style="list-style-type: none">- 12 heures dont 4 heures de théorie 8 h de travaux dirigés et pratiques
--	--	---	--

Sous-module : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production laitière

Sous-compétence 3 : Tenir une comptabilité simplifiée

- **Tenue d'une comptabilité simplifiée**
- **Principes et règles de remplissage des outils de la comptabilité simplifiée**
- **Notion d'investissements (types d'investissements)**
- **Notion d'amortissement**
- **Mode de calcul des amortissements**
- **Compte d'exploitation**

- Outils de la comptabilité : factures, reçus, Bon de commande, cahier de caisse, cahier de banque
- Techniques d'élaboration des outils comptables (factures, reçus..)
- Techniques d'enregistrements des données comptables
- Classement des pièces comptables
- Paramètres à prendre en compte (cout, taxes...)
- Calcul des amortissements
- Calcul des charges directes de production, charge directe de fonctionnement, prévisions de recettes, tableau des résultats
- Etapes du calcul des coûts de revient
- Analyse du tableau de résultats
- Interprétation du bilan
- Justification de pièces

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la comptabilité simplifiée dans une microentreprise.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation sur les notions de comptabilité de base et les outils de comptabilité ;
- Travaux dirigés sur l'élaboration des outils de comptabilité
- Travaux dirigés sur les enregistrements de données de comptabilité, le classement des pièces comptables
- Etude de cas sur l'élaboration d'un compte d'exploitation prévisionnel par les apprenants
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Description des outils de gestion technique d'une exploitation laitière ;
- Elaboration d'un programme d'activités hebdomadaire.

- 20 heures dont
8 heures de théorie
12 heures de travaux dirigés et pratiques

Sous-compétence 4 : Gérer un stock d'intrants

- **Gestion des stocks**
- **métrologie**
- **Aménagement des lieux de stockage**
- **Traitement des lieux de stockage**
- **Entreposage**
- **Conditions et précautions à prendre**

- Réglage des balances
- Technique de pesage
- Techniques d'enregistrement et de tenue d'un cahier/fiche de stock
- Bordereau de livraison
- Techniques de l'inventaire

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la gestion des stocks.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation sur les notions et outils de gestion de stocks ;
- Travaux dirigés sur la tenue d'un inventaire de stocks ;
- Travaux dirigés sur l'enregistrement et la tenue d'un cahier de stocks.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Réglage des balances
- Pesage d'un stock d'intrants

- 4 heures
- 2 heures de théorie
- 2 heures de travaux dirigés et pratiques

<ul style="list-style-type: none"> - Règles de management des ressources humaines - Gestion organisationnelle - Gestion du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de base sur la gestion des ressources humaines - Organisation du travail et répartition des tâches dans une exploitation de production laitière - Mesure d'hygiène et de sécurité au travail - Gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la gestion des équipes de travail. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation sur les notions de base de la gestion des ressources humaines et des équipes de travail ; - Jeux de rôles sur la gestion des conflits ; - Travaux dirigés sur l'organisation du travail et la répartition des tâches ; - Travaux dirigés sur l'enregistrement et la tenue d'un cahier de pointage du personnel. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Elaboration d'une fiche de répartition des tâches dans une exploitation de production laitière ; - Description des mesures d'hygiène et sécurité dans une exploitation laitière. 	<ul style="list-style-type: none"> - 8 heures 4 heures de théorie 4 heures de travaux dirigés et pratiques
--	--	--	---

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

6.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production laitière

Compétence : Vendre les produits d'une exploitation de production laitière

Numéro : **04**

Durée d'apprentissage : 40 heures

Fonction et position de la compétence : **Vendre son lait est la finalité des activités de tout producteur laitier. Cette compétence permet d'assurer une bonne maîtrise des coûts de production et de générer de meilleurs bénéfices.**

Démarche particulière à la compétence : **La compétence nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux dirigés pour le calcul des coûts. Les visites et échanges avec d'autres acteurs de la filière lait producteurs comme transformateurs sont également à prévoir pour le partage d'expériences.**

<i>Savoirs liés à la compétence</i>	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<p><i>Sous-compétence 1 : Etudier le marché</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les clients potentiels - Identifier les concurrents - Etablir un calendrier de vente - Fixer les prix 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des clients - Relation avec d'autres producteurs - Négociation avec les clients - Détermination des prix de vente - Produits concurrents - Analyse des situations vécues sur le marché par les professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'étude du marché des produits d'une exploitation de production laitière. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Recherche par les apprenants de données sur le marché des produits d'une exploitation de production laitière (acteurs, prix, circuits, périodicité, quantité, qualité) ; - Exposé animation du formateur sur les notions de marché, marketing, promotion, client potentiel, concurrent, etc. ; - Exposé animation et travaux dirigés avec les apprenants sur la fixation des prix ; - Synthèse générale faites par le formateur. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Mesures et dispositions pour l'amélioration des ventes d'un produit 	<ul style="list-style-type: none"> - 8 heures 4 heures de théorie 4 heures de travaux dirigés et pratiques
<p><i>Sous-compétence 2 : Ecouler (vendre) son produit au client</i></p>			

<ul style="list-style-type: none"> - Etablir les documents de vente des Produits (contrats) - Transporter le produit - Livrer le produit au client 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des contrats d'achats - Etablissement bons de commande, bordereau de livraison 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'écoulement des produits d'une exploitation de production laitière. - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation sur les documents de vente des produits ; - Jeux de rôles d'une simulation de vente ou de négociation avec un acheteur - Echanges, questions/ réponses avec un client acheteur du marché ; - Visites et échanges au cours d'une foire commerciale ; - Synthèse générale faites par le formateur. - Moyens pédagogiques : Tableau à craie, tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, support de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - 16 heures dont 4 heures de théorie 4 heures de travaux de groupes (simulations de vente) 8 heures d'échanges des apprenants sur les marchés
--	---	--	--

Sous-compétence 2 : Evaluer des ventes

<ul style="list-style-type: none"> - Remplir les registres de livraison (cahier/fiches) - Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues - Apporter les corrections nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison aux clients : aptitude et attitudes - Cahier de vente - Bordereau de livraison - Factures 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'évaluation des ventes des produits d'une exploitation de production laitière. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les documents d'enregistrement des ventes et l'établissement d'un bilan de vente ; - Etude de cas d'établissement du bilan des ventes d'une exploitation agricole ; - Synthèse générale faites par le formateur ; - Sorties pédagogiques dans une exploitation de production laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Etablissement du bilan des ventes réalisés/ prévues (étude de cas). 	<ul style="list-style-type: none"> - 8heures 4 heures de théorie 4 heures de travaux dirigés et pratiques
--	--	---	--

6.5 Fiche pédagogique du module N°5 : Communication en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel			
Numéro : 5	Durée d'apprentissage : 40 heures		
Fonction et position de la compétence : L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux communiquer avec son environnement professionnel notamment avec ses collaborateurs et ses partenaires.			
Démarche particulière à la compétence : La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<i>Sous-compétence 1 : Entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires</i>			

<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les visiteurs dans son exploitation - Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens - Participer à des formations continues - Produire et diffuser des informations sur son exploitation - Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes - Visiter d'autres fermes pour partager les expériences 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication : voie orale, écrite, gestuelle, images - Lettre, rapport, compte-rendu, demande - Conte, proverbe, dialogue, entretien, discours... - Gestuelle, clins d'œil, mimiques, sourire, grimaces - Photo, projection vidéo, boîte à image - Ecoute, reformulation, relance - Exploiter un document ou une annonce de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances sur l'entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires d'une exploitation de production laitière. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les notions de base et les communications techniques de communication ; - Exercice pratique de rédaction (lettre, rapport, compte-rendu, demande) ; - Exercice pratique sur l'utilisation des outils multimédia ; - Exercice pratique sur l'utilisation des messageries électroniques, le téléphone ; - Jeu de rôles : communication au téléphone avec un responsable du service technique ; - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Ecriture des contenus d'un dépliant pour la promotion de son produit - 	<ul style="list-style-type: none"> - 24 heures dont 12 heures de théorie 12 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles
<ul style="list-style-type: none"> - Produire et diffuser des informations sur son exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des messageries électroniques (mailing, SMS), - Utilisation de moteurs de recherche d'information - Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, - Exposés, Présentation de produits - Réaliser un entretien avec un client 		

- **Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes**
- **Visiter d'autres fermes pour partager les expériences**

- Techniques d'animation
- Techniques d'entretien
- Méthode de prise de notes
- Restitution

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la participation à des réunions et les visites d'échanges.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Jeu de rôles sur l'animation d'une réunion ;
- Jeu de rôles sur la préparation d'une visite d'échanges dans une ferme laitière ;
- Jeu de rôles sur la restitution d'une visite d'échanges dans une ferme laitière.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Préparation d'une sortie pédagogique chez un producteur laitier

- 16 heures dont 2 heures de théorie et 14 heures d'exercice pratique

6.6 Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production laitière

Compétence : Gérer l'écosystème dans une ferme de production laitière

Numéro : 6

Durée d'apprentissage : 30 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence prépare l'apprenant à mieux comprendre la question de l'environnement. Ce module est important dans l'installation et la conduite d'une exploitation laitière. Il permet à l'apprenant, futur producteur laitier de prendre conscience de l'importance du respect des aspects environnementaux notamment la conservation de la biodiversité, les impacts biophysiques et socio-économiques en lien avec les changements climatiques dans toute action d'aménagement dans la nature.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés animations des formateurs et des conférences débat animée par des personnes ressources du domaine de l'environnement. Des dispositions doivent être prises la préparation logistique et l'animation des conférences.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des actions de reboisement dans son exploitation - Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation - Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent) 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des espaces dans une exploitation de production laitière - Mesures de protection de l'environnement par le reboisement - Technique de reboisement - Techniques de lutte contre les feux de brousse - Espèces d'arbres protégés et conditions d'abattage - Techniques de gestion de l'eau - Effets des produits polluants utilisés dans une exploitation de production laitière 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances sur les bonnes pratiques de protection de l'environnement. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur la relation entre l'installation d'une exploitation laitière et les bonnes pratiques de production et de conservation de la biodiversité ; - Travaux de groupes d'apprenants : évaluation de son milieu, bonnes pratiques d'utilisation des espaces. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Types d'arbres à reboiser - Liste des arbres protégés selon la zone agro-climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> - 14 heures dont 4 heures de théorie et 10 heures de pratique
---	--	---	---

Sous-compétence 2 : Optimiser le potentiel naturel de son exploitation

- **Contrôler les charges des animaux en pâturage**
- **Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme**
- **Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères**

- Techniques de mise en place des aménagements favorables à la restauration des sols du champ fourrager (compostière)
- Mesures de gestion des pâturages

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour optimiser le potentiel naturel d'une exploitation de production laitière.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les mesures de protection et la restauration des sols d'un champ fourrager ;
- Travaux de groupes d'apprenants sur la production de compost.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, champ fourrager, compostière, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Respect des techniques de production du compost
- Qualité du compost

- 16 heures dont
4 heures de théorie et
12 heures de pratique

6.7 Fiche pédagogique du module N°7 : Montage de projet d'une exploitation de production laitière

Compétence : Monter un projet d'exploitation de production laitière

Numéro : 7

Durée d'apprentissage : 120 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence prépare l'apprenant à mieux analyser sa situation et de disposer des outils pour élaborer et mettre en œuvre un projet d'exploitation de production laitière.**

Démarche particulière à la compétence : **Le développement de la compétence nécessite un accompagnement tout au long de la formation. Cet accompagnement commence avec l'étude de son environnement des affaires par l'apprenant. Il se poursuit par le renforcement des capacités de l'apprenant à murir son idée de projet et à le dimensionner, à documenter les informations et à finaliser son projet professionnel.**

L'apprenant pourra mettre en œuvre son projet professionnel avec ses propres fonds ou bien pourra le soumettre à toute institution pour recherche de financement.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Monter un projet d'installation

- **Etudier le milieu**
- **Collecter les informations**
- **Identifier le projet**
- **Rédiger le projet**

- Esprit entrepreneurial
- Motivations
- Potentiel-atouts/contraintes
- Opportunités/risques
- Fixation et définition des objectifs
- Techniques de montage de projets : faisabilité technique et économique, étude du marché, plan de financement
- Présentation du projet
- Système juridique et fiscal de son projet
- Gestion du temps

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour élaborer son projet.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation de l'accompagnateur sur l'esprit entrepreneurial, la définition d'un projet, l'étude de faisabilité sur le plan technique et économique, le plan de financement, la rédaction proprement dit du projet ;
- Travaux dirigés sur l'exploitation d'un canevas de rédaction de projet ;
- Travaux dirigés sur l'exploitation des informations de son milieu à prendre en compte dans la rédaction d'un projet.
- Echanges de groupes et entretien individualisé entre accompagnateurs et apprenants
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation.

- 80 heures dont 20 heures de théorie et 60 heures de travaux pratiques

Sous-compétence 2 : Rechercher un financement

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sources de financement - Soumettre une demande de financement - Défendre le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de partenaires de financement - Demande de financement - Technique de négociation de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des informations sur la recherche de financement pour un projet. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé ou conférence animée par des personnes ressources des services d'appui aux financements de projets (partenaires et sources de financement de projets) ; - Jeux de rôles par groupes d'apprenants sur les techniques de plaider et de négociation d'un financement de projet. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. 	<p>- 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de travaux pratiques</p>
<i>Sous-compétence 3 : Exécuter un projet</i>			
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire les opérations du projet - Evaluer le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources - Conduite de son projet - Bilan de son projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour exécuter un projet de vie - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur la conduite de projet, son évaluation et l'établissement de son bilan ; - Travaux dirigés par groupes d'apprenants sur l'évaluation de projets et l'élaboration de bilan (simulations). - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. 	<p>- 20 heures dont 8 heures de théorie 12 heures de travaux dirigés</p>

6.8 Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation du/de la producteur (trice) laitier

Compétence : Se situer au regard du métier de producteur laitier

Numéro : 8

Durée d'apprentissage : 10 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence installée chez un apprenant lui permet d'avoir une vision globale du métier de producteur laitier et de son programme de formation. Elle permet de rassurer l'apprenant sur son choix, ce qui va créer plus de motivation pour qu'il suive avec assiduité la formation.**

Démarche particulière à la compétence : **Une activité spécifique à cette compétence est la recherche enquête auprès d'un professionnel par sous-groupe d'apprenants. Cette démarche permet aux apprenants de se frotter avec les acteurs du métier pour en comprendre afin de mieux cerner les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Etape 1 : Informations

- **S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production du lait et des opportunités qu'elle offre**
- **S'informer sur l'organisation des entreprises et les fermes d'éleveurs de production laitière**
- **S'informer sur la nature et les exigences du métier**

- Données sur le métier
- Informations sur le marché de l'emploi à ce métier
- Organisation des exploitations et fermes de production laitière
- Nature et exigences du métier et la formation

- **Objectif général**
- Donner à l'apprenant des informations pour explorer le métier et la formation de producteur laitier.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) ;
- Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation.
- **Moyens pédagogiques**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, film, ordinateur, supports des exposés.

- 04 heures dont 2 heures d'exposé théorique du formateur
- 2 heures de conférence d'un professionnel

Etape 2 : Application

<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. - Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. - Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation. - Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier - Echanges par rapport au métier et à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général - Donner à l'apprenant les connaissances pour inventorier ses habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier de producteur laitier. - Stratégies : - Recherche enquête auprès de professionnels par groupes d'apprenants ; - Synthèse des résultats par groupe : inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier et la formation y relative. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier. 	<ul style="list-style-type: none"> - 04 heures dont 2 heures de travaux d'enquête des apprenants 2 heures de synthèse
--	--	--	---

Etape 3 : Synthèse, intégration et auto-évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. - Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier - Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger - Donner les raisons qui motivent son choix 	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes et connaissances - Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier - Les motivations 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général - Donner à l'apprenant les connaissances pour le bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. - Stratégies : - Exposé individuel sur leur bilan personnel ; - Synthèse sur les forces et faiblesses. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier. 	<ul style="list-style-type: none"> - 02 heures d'exposé des apprenants
---	---	---	---

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants³. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

7.1 Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation. Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'approche par compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour les permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

7.2 Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation des selon l'approche APC. Elle concerne :

- la mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier),
- la mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et enfin
- la mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation **au métier de producteur laitier**, il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements.

En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation. Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

7.3 Application et suivi du programme de formation

L'application du programme de formation **du producteur laitier** exige une organisation pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme.

Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages dans le suivi du programme de formation :

3 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 36

- Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
- Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, ou encore pour répondre à d'autres besoins des apprenants. Un enrichissement s'avère également pertinent ;
- Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

7.4 Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partis intégrantes de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement et à l'exploitation adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire

Activité	Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées
Approche par compétences (APC)	Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études
Compétence	Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles une tâche ou une activité de travail. On distingue deux types : les compétences particulières (qui portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail) et les compétences générales (qui portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même)
Connaissances	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement
Emploi	Ensemble des activités qu'un individu exerce régulièrement et qui lui sont attribuées en fonction de l'organisation.
Fonction	C'est un ensemble d'activités dans l'entreprise orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle
Métier	Travail exercé dans le cadre d'une profession donnée. C'est l'ensemble des activités pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées
Opération	Action qui décrit les phases de réalisation d'une tâche ; elle correspond aux étapes des tâches à accomplir. Elle est reliée surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail. L'opération permet d'illustrer un processus de travail
Performance	Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable
Qualification	La notion de qualification renvoie à un jugement officiel et de légitimité qui reconnaît à une ou plusieurs personnes des capacités requises pour exercer un métier, un emploi ou une fonction
Savoir	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir
Tâche	C'est la description élémentaire de l'activité correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose la personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées

Certification	Délivrance par une instance officielle d'un document authentifiant les compétences et le savoir-faire d'un postulant par rapport à une norme de référence attachée à un diplôme, un titre ou certificat de qualification professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)
Comportement observable	Comportement d'une personne pouvant être suffisamment manifeste pour que deux ou plusieurs observateurs s'entendent sur la présence ou l'absence de ce comportement (guide OIF)
Critères de performance	Ils définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par le fait même, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise (guide OIF)
Evaluation critériée	Mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet (guide OIF)
Evaluation des apprentissages	Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives (guide OIF)
Evaluation formative	Evaluation diagnostic dans un but d'assistance, d'amélioration ou de correction s'il y a lieu (guide OIF)
Evaluation sommative ou de sanction	Evaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un module de formation et attestant l'atteinte ou non des objectifs d'apprentissage afin de permettre la prise de décisions relatives à la sanction des études ou à la reconnaissance des acquis expérientiels (guide OIF)
Ingénierie pédagogique	Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre (guide OIF)
Objectif de formation	Traduction de la compétence en comportements observables et mesurables (guide OIF)
Performance	Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable (guide OIF)
Processus de travail	Suite d'étapes ordonnées dans le temps qui permettent d'obtenir un résultat (produit ou service) (guide OIF)
Qualification professionnelle	Association d'aptitudes, de connaissances, de qualifications et d'expériences acquises qui permet d'exercer une profession ou un métier déterminé (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)
Règle de verdict	Critère dont l'importance est capitale dans le métier et dont le non-respect peut entraîner des conséquences graves sur la santé ou la sécurité ou sur la qualité du produit. La règle de verdict peut s'appliquer dans certains cas et entraîner l'échec immédiat pour l'acquisition d'une compétence dans un cas de non-respect dudit critère (guide OIF)

Seuil de réussite	Permet de juger de l'acquisition d'une compétence. Aussi, on peut déterminer le niveau d'acquisition ou de non acquisition d'une compétence à travers une échelle de niveau et ce, sur la base de la pondération prédéterminée dans le tableau de spécification. Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique (guide OIF)
Tolérance	Marge d'erreur acceptable qui indexe généralement les éléments observables d'une compétence (guide OIF)
VAE	Processus d'évaluation permettant d'obtenir une certification correspondant à son expérience professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)
Lebol	Beurre
Dolladam	Lait pasteurisée
Torde	Petit lait
Kindirmou	Lait caillé a faible acidité
kainadam	Beurre fondu
Pendidam	Lait caillé a acidité élevé
Kourori kossam	Farine / poudre de lait
Awara kossam	Lait a base de pistache / soja
Alewa kossam	Bonbon au lait
Biradam	Lait frais

Annexe 2 : Activités d'enseignement et d'apprentissage¹

Activités	Rôle du formateur	Rôle de l'apprenant
Exposé de type conférence	Présente un exposé, vérifie la compréhension des apprenants	Exerce des activités d'écoute, de réflexion et de prise de notes, pose certaines questions et répond à d'autres.
Exposé animation	Fournit des explications, des exemples, suscite des questions, fait participer les apprenants.	Exerce des activités de réflexion, participe à des discussions, pose certaines questions et répond à d'autres

¹ Conception et réalisation d'un référentiel de formation, OIF, 2012, p.47-48

Exposé multimédia	Présente un exposé en utilisant un éventail d'outils.	Exerce des activités de réflexion, participe à des discussions
Exposé démonstration	Présente un exposé au cours duquel est effectuée la démonstration d'une technique, d'un procédé, du fonctionnement d'un appareil, etc.	Observe la démonstration, exerce des activités de réflexion et de prise de notes.
Répétition	Supervise l'exécution de la technique et suggère des corrections.	Reproduit la technique venant d'être démontrée
Séminaire	Présente le sujet, anime et alimente la discussion	Explore, avec les autres membres du groupe, un sujet donné en participant aux discussions
Jeu de rôles	Présente les règles de fonctionnement, définit une situation à laquelle l'apprenant fait face, lui fournit les outils d'analyse nécessaires permettant d'évaluer la justesse des décisions prises.	Tente de reproduire une situation réelle en exerçant un rôle, observe et évalue les attitudes prises au regard de relations interpersonnelles
Simulation	Présente les règles de fonctionnement et fournit aux apprenants les outils d'analyse nécessaires	Observe, évalue des phénomènes et les conséquences des décisions prises
Atelier	Supervise l'exercice ; aide les apprenants en difficulté en apportant des explications supplémentaires	Effectue l'exercice demandé.
Etudes de cas	Présente une situation problématique à partir de renseignements qui décrivent une situation réelle, indique la marche à suivre	Étudie des situations problématiques, réelles ou hypothétiques, afin d'évaluer la nature du problème, analyse les données et évalue la situation

Séance de laboratoire	Explique l'expérimentation à effectuer et supervise la démarche de l'apprenant	Observe des phénomènes, vérifie des hypothèses, effectue des mesures et manipule les instruments nécessaires à l'expérience, produit un rapport
Travail en sous-groupe	Présente le travail à faire, supervise l'exercice vérifie le niveau des apprentissages	Participe, à l'intérieur d'un sous-groupe, à l'activité suggérée
Tutorat	Encadre le travail d'un apprenant	Organise son temps et son travail, effectue le travail.
Exposé étudiant	Intervient peu, peut commenter l'exposé à la fin de celui-ci	Fait une présentation orale au groupe à partir de lectures et de recherches
Recherche enquête	Agit comme personne-ressource, guide les apprenants au cours de chacune des étapes	Vérifie une hypothèse ou fait un compte rendu sur un sujet en appliquant une méthode de recherche particulière, produit un rapport écrit dans lequel sont consignés les résultats
Stage	Sélectionne un milieu approprié, organise les activités et la supervision de celles-ci	Participe à des activités se déroulant dans un endroit apparenté au futur milieu de travail
Projets	Agit comme personne-ressource pour assister les apprenants, supervise les activités.	Applique les différentes connaissances et habiletés acquises au cours de la réalisation d'une tâche, d'une activité ou d'une partie de celles-ci

Annexe 2 : Références bibliographiques

Edima H. C., Awono E. T. and Ndjouenkeu R., 2013. An Analysis of the Milk Quality in Cameroon. A Study in Adamawa Region. *Journal of Scientific Research & Reports* 2(1): 337-346, 2013; Article no. JSRR.2013.023.

Edima H.C., Awono E.T., Biloa D.M., Tchoumkeu H.B. and Etoa F-X., 2014. Evaluation of the good hygienic practices on the production of *kindirmou* and *lebol*. *Int.J.Curr.Microbiol.App.Sci* (2014) 3(9) 247-253.

Edima, H. C., Tofaïng J. T., Tatsadjieu N. L., Ndjouenkeu R., 2012. Assessment of Antibiotic Residues in cow milk produced in Ngaoundere. *IJBPAS*, 1(11): 1530-1538.

Essomba J. M. et Dury S. 2002. Permanences et changements dans la consommation des produits laitiers ; la “success story” des petites entreprises de transformation à Ngaoundéré, Cameroun. Contribution au Colloque MEGA-TCHAD. 20-22 Novembre 2002, Paris. CNRS/Université Paris X. Nanterre. 10 p.

Jiwoua C. et Millière JB., 1990. Flore lactique et entérocoques du lait caillé (Pendidam) produit dans l'Adamaoua (Cameroun). *Lait* (1990) 70. 475-486 Elsevier/INRA.

Labonne M., Magrong P. et Oustalet Y., 2002. Le secteur de l'élevage au Cameroun et dans les provinces du grand Nord : situation actuelle, contraintes, enjeux et défis. Actes du colloque, 27-31 mai 2002, Garoua, Cameroun. 12 p.

MINEPIA, 2012. *Rapport d'activités* du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales pour l'année 2011.

MINEPIA, 2014. Annuaire des statistiques du sous-secteur élevage, pêche et industries animales 2013.

MINEPIA, 2016. *Rapport d'activités* du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales pour l'année 2015

Zambou N.F., Dousouki Z. El., Abd El Arazek S., Mbiapo T.F. & Soda M. El. 2004. Important technological properties of lactic acid bacteria isolated from milk and traditional dairy products. *Egyptian J. Dairy Sci.* 32 : 201-220.

BOUCHUT Fabienne, CAUDEN Isabelle, CUISINIEZ Frédérique. (2016). *La Boîte à outils des formateurs* - 3e éd. Dunod

GIMONET Jean-Claude. (2008). *Réussir et comprendre la pédagogie de l'alternance des maisons familiales rurales*. Paris, L'Harmattan

GIZ-CNPC. (2017). *Ecole d'Entrepreneuriat Agricole, Cahier de formation - Coton*

MAGER Robert F. et Center For Effective Performance. (2013). *Comment définir des objectifs pédagogiques*, 2è Ed, Dunod

Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat, République du Sénégal. (2012) *Conception et mise en œuvre des programmes de formation selon l'approche par compétences, Guide méthodologique*

MINRESI/IRAD/ C2D/PAR-Projet Légumineuses. (2014) *Manuel de formation*

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail/Maroc. (2011), *Classeur pédagogique du formateur*

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail du Maroc. (2009). *Guide de conception et de rédaction d'une épreuve pratique*

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail du Maroc. (2009). *Guide de conception et de rédaction d'une épreuve de connaissances pratiques*

Organisation Internationale de la Francophonie. (2012). *Conception et réalisation d'un référentiel de formation*

Organisation Internationale de la Francophonie. (2012). *Conception et réalisation d'un référentiel d'évaluation*

PIVETEAU Jacques, NOYÉ Didier. (2015). *le guide pratique du formateur*, Eyrolles

Programme C2D-AFOP. (2015). *Référentiel de formation des référents et maîtres de stage*

Programme C2D-AFOP. (2016). *Référentiel Métier de Moniteur de Centre*

Programme C2D-AFOP. (2016). *Référentiel Métier Exploitant Agricole*

Annexe 3 : Liste des personnes, des organisations et des entreprises consultées

N°	Nom et prénom	Activité / Fonction	Localité
1.	NANA Abdoulahi	Transformateur SOCOTLAIT	N'Gaoundéré
2.	ABDOULAYE	Transformateur MINI LAITERIE	N'Gaoundéré
3.	DJINGUI Abdoukady	Transformateur WALDE KOSSAM	N'Gaoundéré
4.	BOBO Bakary	Président PLANOPAC	N'Gaoundéré
5.	DEMTALE Dobbo Denis	Formateur	CEFFA Bérèm
6.	Dr DJIBO	Fournisseur d'intrants	N'Gaoundéré
7.	Dr RAKANSOU David	Directeur	Centre de formation Wakwa
8.	HAMOUA Hamadou	FERELAD	N'Gaoundéré
9.	NANA Ismaïla	Transformateur distributeur de produits laitiers	N'Gaoundéré
10.	M. Yaouba	Conseiller insertion	Centre de formation Wakwa
11.	Mme DONA Aminatou	Transformatrice artisanal	Tchabbal N'Gaoundéré
12.	Mme BOUBA Doudou	Distributrice de produits laitiers	Dang N'Gaoundéré 3
13.	Mme MAMMA Mairama	Transformatrice artisanal	Tchabbal N'Gaoundéré

14.	Mme MONGBE Robertine	Monitrice pédagogique	Centre de formation Wakwa
15.	Mme OUMOUL Aissatou	Distributrice de produits laitiers	Dang N'Gaoundéré 3
16.	Mme Salamatou	Collectrice	N'Gaoundéré 3
17.	ABBA Moussa	Producteur lait	Tchabbal N'Gaoundéré
18.	YAYA Nouhou	Producteur lait	Tchabbal N'Gaoundéré

Annexe 4 : Liste des participants à l'AST du métier de transformateur (trice) artisanal (e) de lait

N°	Noms et Prénoms	Activité/fonction	Résidence
1.	NANA Abdoulahi	Transformateur industriel de lait (SOCOTLAIT)	N'Gaoundéré
2.	ABDOULAYE	Transformateur industriel de lait (MINI LAITERIE)	N'Gaoundéré
3.	DJINGUI Abdoukady	Transformateur industriel de lait (WALDE KOSSAM)	Tchabbal - N'Gaoundéré
4.	ABDOURRAHMANE Bakari	Transformateur de lait	Dibi N'Gaoundéré
5.	Mme DONA Aminatou	Transformatrice artisanale de lait	Tchabbal N'Gaoundéré
6.	DIDDI Mewada	Distributeur/ Commerçante	Malam N'Gaoundéré 3
7.	Mme BOUBA Doudou	Distributeur/ Commerçante	N'Gaoundéré 3
8.	Mme OUMAROU Habiba	Transformatrice de lait	Ngong Garoua
9.	Mme HAMOA Hawa	Distributeur/ Commerçante	N'Gaoundéré 3
10.	NANA Ismaila	Transformateur de lait et distributeur	N'Gaoundéré
11.	KHERI Hamadu	Transformateur de lait	N'Gaoundéré
12.	KOULTCHOUMI	Transformateur de lait	Garoua
13.	Mme MAMMA Mairama	Transformatrice artisanale de lait	Tchabbal N'Gaoundéré
14.	Mme OUMOUL Aissatou	Distributeur/ Commerçante	N'Gaoundéré 3
15.	SALE Yaouba	Transformateur artisanal de lait	N'Gaoundéré

Annexe 5 : Liste des membres du Comité Ad'hoc de validation des référentiels

N°	Nom et prénom (s)	Structure	Localité
Services centraux			
1.	Mr Ella Ewane Adolphe	MINADER	Yaoundé
2.	Mme Nana Sandjong Léopoldine	MINADER	Yaoundé
3.	Mr Mouhaman Nourou	MINEPIA	Yaoundé
4.	Mme Ndah Ndingwan Juliette	MINEPIA	Yaoundé
5.	Mr Bonongo Mathias	MINEFOP	Yaoundé
6.	Mme Obono Madeleine	MINEFOP	Yaoundé
7.	Mr Souleymanou Oumarou	MINEPAT	Yaoundé
8.	Mr Tsoungui Mbarga Julien	MINEPAT	Yaoundé
Services régionaux (Adamaoua)			
9.	Mme Yiita Tossom Béatrice	MINADER	N'Gaoundéré
10.	Mr Mahamat Boukar	MINEPIA	N'Gaoundéré
11.	Mr Kenne Tamzop Ernest	MINEFOP	N'Gaoundéré
Services régionaux (Nord)			
12.	Mr Yaya Wazzan	MINADER	Garoua
13.	Mr Ngomna Michel	MINEPIA	Garoua
14.	Mr Dawaye Eguessa Todou	MINEFOP	Garoua
Etablissements de formation professionnelle agropastorale			
15.	Mr Kenzong Pierre	ETA de Garoua	Garoua
16.	Mr Rakansou David	CFAP de Wakwa	N'gaoundéré
17.	Pr Nso Emmanuel	ENSAI de N'Gaoundéré	N'gaoundéré
18.	Mr Taguenang Augustin Rodrique	Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela	Yaoundé
19.	Dr Mfouapon Njueya Martin Luther	CNFZVH de Maroua	Maroua
Organisations professionnelles			
20.	Mr Oumarou Youssoufa	CNPCC	Garoua

21.	Mr Hayatou el.Souley	SCA (Coopérative laitière)	N'gaoundéré
CAPEF			
22.	Mr Ngounou Tajo Guy Bertin	CAPEF	Yaoundé
Programmes / projets			
23.	Mr Njouonkou Mamouda	AFOP	Yaoundé
24.	Mr Martin Exalt Seppou	AFOP	Yaoundé
25.	Raymond Bouba	GIZ-PADER	Garoua
26.	Dr Emmanuel Kobela	GIZ-PADER	Yaoundé

Annexe 6 : Liste des personnes ressources ayant contribué à l'étude

N°	Noms et Prénoms	Activité/fonction	Résidence
1.	NGATHE KOM Philippe	Coordonnateur Projets C2D et EDCF	Yaoundé
2.	MBAHE Rigobert Elarion	Master Trainer FBS	Yaoundé
3.	Dr HAYATOU Souley	Vétérinaire/ Producteur laitier	N'Gaoundéré
4.	ABBO Mohamadou	Délégué Régional Chambre de commerce Adamaoua	N'Gaoundéré
5.	YEYE Abdoulaye	GIZ/Burkina Faso	Ouagadougou
6.	Mme OUMAROU Née MISTE MADI	Délégué Régional MINADER AD	N'Gaoundéré
7.	Dr YAYA Moussa	Délégué Régional MINEPIA	N'Gaoundéré
8.	El Hadj ABBA Dahirou	Délégué régional Chambre d'agriculture Adamaoua	N'Gaoundéré

Annexe 7 : Équipe de coordination et de rédaction

Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1.	Dr BAHM Andréa	Directrice de Programme PADER	Yaoundé Cameroun
2.	Dr KOBELA Emmanuel Alain	Conseiller technique Planification Suivi-évaluation, PADER	Yaoundé Cameroun
3.	Dr DIOP Abdallah	Chef de Projet PADER	Garoua Cameroun
4.	BOUBA Raymond	Chef d'antenne PADER	Garoua Cameroun
5.	APAN Albert	Chef d'antenne PADER	N'Gaoundéré Cameroun

Équipe de rédaction

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1.	Dr ZOUNDI Boubacar	Consultant Chef de mission	Ouagadougou Burkina Faso
2.	Pr EDIMA Hélène Carole	Consultant	N’Gaoundéré Cameroun

